

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(M.E.S.S.R.S.)

UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU

**FACULTÉ DES LANGUES, DES LETTRES, DES ARTS, DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES
(F.L.A.S.H.S.)**

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

OPTION : GÉOGRAPHIE URBAINE

MÉMOIRE DE MAÎTRISE

Thème :

**CONTRIBUTION À L'ÉTUDE D'UN GROUPE SOCIAL
PARTICULIÈREMENT DÉFAVORISÉ EN MILIEU URBAIN:**
LES FEMMES DU CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN

Présenté et soutenu par :
Ramata TOURÉ

Décembre 1993

Sous la Direction de :
Marie Michelle OUÉDRAOGO
Docteur d'État

DÉDICACE

À ma mère, Mme TOURÉ née COULIBALY Sita; elle qui nous a quittés si prématurément. Que la terre lui soit légère.

À toutes les femmes.

REMERCIEMENTS

Nous n'aurions pas pu mener notre modeste travail à terme, sans l'aide de toutes ces personnes auxquelles nous tenons à exprimer notre reconnaissance. Ainsi, nous remercions :

- Madame Marie Michelle OUÉDRAOGO, Professeur à l'Université de Ouagadougou. Nous tenons à lui exprimer toute notre gratitude pour les efforts qu'elle a déployés afin de nous permettre de réaliser ce travail. Ce thème, c'est elle qui nous l'a suggéré, et nous espérons qu'elle sera satisfaite.
- Monsieur Doulaye TRAORÉ, qui a fait preuve d'une grande compréhension et d'une disponibilité constante pour la réalisation de ce document.
- Toute la Famille TOURÉ qui nous a toujours soutenue.
- La Révérende Soeur Monique Héon, directrice du centre d'accueil de Tanghin.
- Madame Eugénie CASSALOUM, animatrice au centre, qui a fait preuve d'une disponibilité constante.
- Monsieur et Madame OUÉDRAOGO, au centre de Tanghin.
- Madame Chantale PODA, à la direction de l'Action Sociale et de la Famille du Kadiogo.
- Le maire de la commune de Nongr'massom
- Mademoiselle Rasmata OUÉDRAOGO, à la caisse populaire de Cissin.
- Monsieur Salia OUATTARA, instituteur.
- Monsieur Issouf BALLO, à la direction de la Protection des Végétaux.
- Les Responsables de la direction de la promotion du secteur informel.

- Les Responsables de l'Office National de la Promotion de l'Emploi.
- Les Responsables du Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes.
- Les Responsables du CATWELL.
- Les Soeurs de la Mission Catholique de Kaya.
- Les Autorités administratives de la ville de Kaya.
- Les Femmes du centre Delwendé de Tanghin.

Nous remercions également :

- Les Professeurs du département de Géographie.
- Tous nos Camarades de promotion et tous ceux qui, durant toutes ces années, nous ont soutenue de quelque manière que ce soit.

RÉSUMÉ

Le centre Delwendé de Tanghin qui abrite depuis 1965, des personnes âgées, démunies et abandonnées, est de nos jours débordé par les effectifs. Environ 400 personnes, hommes et femmes confondus, y sont hébergées; et chaque année, il y a des flux de plus en plus importants de demandeurs d'asile. Cette situation dure depuis environ 28 ans, et ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses dans cette population marginale. Jusque là, très peu d'initiatives ont été entreprises pour libérer ces femmes de leur statut de réfugiées. Complicité ou fuite de responsabilité? En tout cas, les raisons liées au départ de ces femmes (accusées de sorcellerie) créent beaucoup de malaises entre la population environnante et celles-ci. Au delà des préjugés dont ces femmes sont victimes, elles ont la ferme détermination de réussir leur insertion quelles que soient les situations dans lesquelles elles se trouvent, et s'organisent pour atteindre ce but.

MOTS CLÉS

Burkina Faso - Ouagadougou - Migration féminine - secteur informel - réfugiées sociales - insertion en milieu urbain - femmes âgées.

SOMMAIRE

	PAGES
DÉDICACE.....	1
REMERCIEMENTS.....	2
RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS.....	4
TABLE DES TABLEAUX.....	10
TABLE DES FIGURES.....	11
TABLE DES PLANCHES.....	12
INTRODUCTION.....	13
PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'EXODE RURAL FÉMININ AU BURKINA FASO.....	17
CHAPITRE I. CAUSES ET TYPOLOGIE DES MIGRATIONS FÉMININES.....	18
I. APERÇU SUR LA MIGRATION.....	18
A. DÉFINITION.....	18
B. LES DIFFÉRENTES FORMES DE LA MIGRATION.....	18
C. ÉVOLUTION DE LA MIGRATION AU BURKINA FASO ET LES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	21
II. IDENTIFICATION DES MIGRANTES URBAINES.....	22
A. LES CAUSES DE LA MIGRATION FÉMININE.....	22
B. IDENTIFICATION DES MIGRANTES.....	23
1. LES MIGRANTES DE MARIAGE.....	23

2	DES FEMMES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU RÉMUNÉRATEUR.....	24
3.	LES MENDIANTES.....	27
a.	LES MÈRES DE JUMEAUX.....	27
b.	LES RÉFUGIÉES ÉCOLOGIQUES.....	28
c.	LES FEMMES ÂGÉES.....	28
CHAPITRE II.	LA MIGRANTE URBAINE FACE À L'EMPLOI.....	30
I.	LA FEMME ACTIVE EN MILIEU URBAIN.....	30
A.	LA FEMME DANS LE SECTEUR MODERNE.....	30
B.	LA FEMME DANS LE SECTEUR INFORMEL.....	33
1.	LE SECTEUR INFORMEL - DÉFINITION ET PROFESSIONS REGROUPÉES.....	33
2	LA MIGRANTE URBAINE, UN POTENTIEL DE MAIN D'OEUVRE DANS LE SECTEUR INFORMEL.....	34
3.	UNE ACTIVITÉ FÉMININE INFORMELLE EN VOIE D'ORGANISATION : LA REVENTE DE FRUITS ET LÉGUMES.....	36
a.	LES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES.....	36
b.	LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES REVENDEUSES DE FRUITS ET LÉGUMES.....	37
c.	LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES REVENDEUSES.....	41
II.	LES DIFFICULTÉS LIÉES AU MÉTIER DE REVENDEUSE DE FRUITS ET LÉGUMES.....	42

A.	LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LE MÉNAGE.....	42
B.	LES DIFFICULTÉS LOGISTIQUES.....	43
C.	LES RAISONS DE PERSÉVÉRER DANS CETTE ACTIVITÉ.....	44
CHAPITRE III.	LES ESPOIRS DES FEMMES.....	46
I	LE FONDS D'APPUI AUX ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES DES FEMMES (F.A.A.R.F.).....	46
A.	PRÉSENTATION.....	46
B.	LA "RÉVOLUTION" FAITE PAR LE F.A.A.R.F.....	46
1.	LES CONDITIONS D'OCTROI DE CRÉDIT.....	47
2.	LES DISPOSITIONS PRISES PAR LE F.A.A.R.F. POUR RÉUSSIR SA MISSION.....	48
3.	QUELQUES INSUFFISANCES.....	49
II	LES CAISSES POPULAIRES.....	49
A.	PRÉSENTATION.....	49
B.	LES ACTIVITÉS.....	50
CONCLUSION PARTIELLE	51
DEUXIÈME PARTIE :	INSERTION DES FEMMES DU CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN.....	52
CHAPITRE IV.	ORIGINE ET IDENTIFICATION DES FEMMES DU CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN.....	53
I	LES FEMMES DU CENTRE DELWENDÉ.....	53
A.	DES FEMMES COMME TOUTES	

		8
	B.	AUDACIEUSES OU "MANGEUSES D'ÂMES" ?.....54
II.		ORIGINE ET ITINÉRAIRE DES FEMMES.....60
	A.	ORIGINE DES FEMMES.....60
	B.	ITINÉRAIRE DES FEMMES.....64
CHAPITRE V.		LE CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN : UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DES MIGRANTES URBAINES PARTICULIÈREMENT DÉFAVORISÉES.....68
	I.	HISTORIQUE ET PHILOSOPHIE DU CENTRE.....68
	A.	HISTORIQUE ET SITUATION.....68
		1. REFUGE DES MENDIANTS ET DES SANS-ABRIS.....68
		2. ÉVOLUTION DU LOCAL SOUS LA CONTRAINTE DÉMOGRAPHIQUE.....73
	B.	LA PHILOSOPHIE DU CENTRE.....74
	II.	FONCTIONNEMENT DU CENTRE.....75
	A.	LA GESTION FINANCIÈRE.....75
	B.	LE PERSONNEL.....78
CHAPITRE VI.		LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES AU CENTRE.....82
	I.	ACTIVITÉS MENÉES PAR LES FEMMES DU CENTRE.....82
	A.	LE FILAGE.....82
	B.	LA CUISSON DES REPAS.....84
	C.	LES CULTURES.....86

CHAPITRE VII.	L'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DU CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN.....	93
I	ÉVOLUTION DES RAPPORTS AVEC LA POPULATION ENVIRONNANTE.....	93
A.	LES RAPPORTS AVEC LA POPULATION URBAINE.....	93
1.	UNE INTÉGRATION ÉCONOMIQUE.....	93
2.	UNE INTÉGRATION SOCIALE.....	94
B.	LES RAPPORTS ENTRE LES FEMMES ET LEUR VILLAGE D'ORIGINE.....	97
II	L'AVENIR DU CENTRE.....	98
A.	LA SURCHARGE DÉMOGRAPHIQUE.....	98
B.	DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES.....	102
C.	DES PROPOSITIONS.....	102
	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	104
	ANNEXES.....	105
	BIBLIOGRAPHIE.....	120

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU I	Évolution du nombre de salariés au Burkina Faso de 1986 à 1992.....	32
TABLEAU II	Les activités féminines rémunératrices et rémunérées à Ouagadougou en 1984.....	35
TABLEAU III	Marchés et institutions fournisseurs de fruits et légumes au Burkina Faso en 1989.....	38
TABLEAU IV	Légumes revendus par les femmes de la ville de Ouagadougou.....	39
TABLEAU V	Fruits revendus par les femmes de la ville de Ouagadougou.....	40
TABLEAU VI	Répartition des revendeuses par religion.....	43
TABLEAU VII	Dotation en vivres du Catwell de 1991 à 1994.....	77

TABLE DES FIGURES

FIGURE I	Les raisons de départ des pensionnaires de leur milieu d'origine.....	56
FIGURE II	État de santé des réfugiées en 1993.....	57
FIGURE III	Effectif des femmes ayant eu entre 0 et 16 enfants.....	58
FIGURE IV	Situation matrimoniale précisée de 180 femmes du centre en 1993.....	59
FIGURE V	Les ethnies représentées au centre en 1993.....	61
FIGURE VI	Regroupement des femmes par province en 1993.....	62
FIGURE VII	Répartition spatiale des réfugiées selon leur province d'origine.....	63
FIGURE VIII	Situation matrimoniale et motifs de départ précisés de 168 femmes du centre en 1993.....	66
FIGURE IX	Regroupement des femmes du centre par religion en 1993.....	67
FIGURE X	Carte de situation.....	70
FIGURE XI	Localisation du centre Delwendé.....	71
FIGURE XII	Évolution de la population du centre de 1968 à 1993.....	100

TABLE DES PLANCHES

PLANCHE I	Le grand bâtiment dortoir.....	72
PLANCHE II	Le filage.....	83
PLANCHE III	Les foyers améliorés.....	85
PLANCHE IV	Le jardin du centre.....	87
PLANCHE V	Les champs.....	90
PLANCHE VI	Le dispensaire du centre.....	96
PLANCHE VII	Un bâtiment offert.....	101

INTRODUCTION

De nos jours, les pays sahéliens connaissent une urbanisation rapide. Les villes deviennent alors des pôles d'attraction, dont la conséquence est l'afflux massif des populations vers elles. Ainsi, environ 50% de la population résidente de ces zones urbaines est migrante. La pression démographique, la recherche d'un emploi rémunéré, l'amélioration des conditions de vie, les raisons administratives et sociales sont les principales causes de départs de la zone rurale vers les centres urbains. Aussi, le motif du déplacement est souvent fonction de l'âge et du sexe; et le déplacement peut être également temporaire ou définitif. Mais, quels que soient la raison et le type de déplacement, que réserve la ville au nouveau migrant?

Là, l'envers de la médaille n'est pas toujours perçu pour celui qui part. Dans ces zones attractives, la croissance urbaine se fait dans un contexte de marginalisation des moins nantis. La plupart des nouveaux migrants s'installent d'abord dans des quartiers centraux des zones urbaines, chez des amis ou en location. L'acquisition d'un emploi leur donne la possibilité d'une installation autonome dans un quartier périphérique. C'est à ce moment, que commence l'occupation illégale et anarchique des terrains vagues.

À Ouagadougou, comme dans toutes les capitales sahéliennes, l'État ne voit pas d'un bon oeil l'occupation anarchique de ces terrains vagues. De nombreux déguerpissements ont donc eu lieu depuis l'instauration de la nouvelle politique urbaine de 1983, renvoyant ainsi les occupants illégaux hors de la capitale. Sur le plan professionnel, les migrants sont très nombreux dans le secteur informel, secteur non structuré et peu rémunérateur.

Face à ces difficultés quotidiennes d'intégration, ce sont les migrantes qui sont les premières victimes. En effet, exclues de la ville, les familles devront habiter les quartiers périphériques situés à une dizaine ou une quinzaine de kilomètres du centre ville. Les femmes devront fréquenter le dispensaire, le marché, situés à cette même distance de chez elles. Pour avoir accès à de l'eau potable, elles devront rejoindre la borne fontaine la plus proche qui n'est sans doute pas fixée à moins de cinq kilomètres de leur logement.

Ainsi, toute la journée, en plus des travaux ménagers, la migrante devra faire toutes les autres courses à pied. Ces difficultés inhérentes à la vie de la femme semi-urbaine ne sont non seulement pas toujours perçues par les autres; mais en plus, la femme souffre d'énormes préjugés qui en notre sens devront faire l'objet d'une éducation appropriée de la population. En effet, malgré toutes les responsabilités qui pèsent sur les femmes, elles sont les plus démunies. La difficulté d'accès à l'école reste un sérieux handicap à leur épanouissement (36% de la population scolarisée). Aussi, quand elles ont eu la chance d'y aller, elles ne peuvent pas faire de longues études et, elles sont orientées dans des domaines qui les rapprochent de leur rôle de mère ou simplement de femme. Le faible taux de femmes employées dans le secteur moderne en est le résultat. Quand elles essaient par des initiatives individuelles d'émerger du flot, elles sont vite concurrencées par les hommes.

La situation de la femme se complique davantage quand elle souffre d'accusations liées à la croyance à la sorcellerie. Ainsi, au sein de la population marginale féminine de la capitale burkinabé, il y a un groupe particulièrement marginal que certains ne connaissent pas encore: ce sont les femmes du centre Delwendé de Tanghin à Ouagadougou, Burkina Faso. Exposées aux difficultés, ces femmes accusées de sorcellerie, souffrent d'un manque de communication. Nous ne pouvons pas spéculer sur la sorcellerie dont nul n'a pu démontrer l'existence ou non car relevant de la foi.

Au centre Delwendé de Tanghin, situé au nord-est de la ville de Ouagadougou, 359 femmes s'y sont réfugiées, car victimes de cette accusation. Venues d'horizons divers, elles ont une moyenne d'âge estimée à 50 ans et peuvent exercer toutes les activités de la vie quotidienne. Malheureusement, elles sont obligées de vivre dans un endroit fermé afin d'échapper à la justice des Hommes.

Pourquoi avoir choisi ce thème? Nos préoccupations sont diverses. Un grand nombre de femmes se sont retrouvées chefs de ménage et, des jeunes filles, qui de nos jours tendent vers une indépendance économique dès leur mariage, se sont retrouvées en ville. Pour assurer leur survie et celle de leur famille, elles exercent toutes dans le secteur informel, faute de qualification professionnelle. Environ 49,50% des commerçants informels sont des femmes. Même si celles-ci assument au jour le jour leurs charges, nous osons dire que ce sont des privilégiées. En effet, si elles ont elles-mêmes décidé de leur départ vers la ville, cela n'a

pas été le cas pour les femmes âgées du centre Delwendé de Tanghin. Ces femmes ont dû fuir leur milieu d'origine pour préserver leur vie; et constituent actuellement un cas social à Ouagadougou.

Ainsi, les marginales du centre de Tanghin nous place devant un cas de conscience. Elles étaient des épouses et des mères de familles. Puis un jour, elles ont été exclues de leur famille, de leur foyer, et de leur village au nom de la sorcellerie. Obligées de vivre loin de leurs enfants, d'errer pour survivre, de mendier, elles se sont réfugiées au centre. Quelles sont les conditions de vie offertes à ces personnes âgées quand nous savons qu'au centre la moyenne d'âge est de 50 ans?

Nous voulons aussi attirer l'attention de l'opinion publique. Pourquoi des femmes et généralement des femmes dont l'époux est décédé, des femmes qui ont refusé un second mariage après le décès de leur époux, des femmes qui ont pris partie pour leur fille qui refusait le mariage forcé, etc. Pourquoi ce sont ces femmes qui sont accusées? Est-ce en fait de sorcières, ne seraient-elles pas des femmes courageuses, convaincues de leurs idées et qui refusent la soumission, des femmes qui s'imposent?

S'il est justifié que ces femmes sont des sorcières et qu'après les avoir neutralisées suivant différents procédés, elles sont devenues inoffensives, pourquoi alors les chasser?

Quel est l'avenir de ces femmes coupées de leurs familles? Des femmes encore utiles, qui ont la volonté de travailler et qui ne demandent qu'à être acceptées dans leur communauté. Sont-elles au centre, juste pour attendre leur mort? Peuvent-elles s'adapter à la vie urbaine?

Accepter de recevoir ces femmes qui continuent d'affluer vers le centre, peut être perçu comme une acceptation de leur marginalisation. Les abandonner alors qu'elles ont encore besoin d'aide pour vivre, est une fuite de responsabilité. Que faire?

Voilà des questions auxquelles nous nous butons pendant que continuent les manifestations sociales liées à la croyance de la sorcellerie.

MÉTHODOLOGIE

Pour notre étude, nous nous sommes intéressée uniquement aux femmes vivant dans le centre, que nous avons interrogées grâce à un guide d'entretien. Nous avons fait une subdivision en deux parties :

- une première qui s'attelle aux généralités sur la migration des femmes, les problèmes auxquels les femmes sont confrontées dans le milieu d'accueil, puis nous avons étudié les stratégies adoptées pour faire face aux sollicitudes de la vie urbaine. Pour cela, nous avons dû nous référer à une documentation très mince trouvée dans les salles de lecture des différents services du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, puis au niveau des organismes et projets, comme le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (F.A.A.R.F.), et le Groupe de Recherches d'Études et de Formation Femmes/Action (G.R.E.F.F.A.). La recherche bibliographique a été très peu garnie car peu d'études sur la situation des femmes urbaines dans des conditions difficiles ont été réellement faites. Nous avons collecté certaines informations dans les rapports de séminaires, les résultats de colloques, les rapports d'assemblées générales et dans quelques études sommaires sur les conditions de vie des femmes.

- une seconde partie, consacrée uniquement aux femmes du centre Delwendé, constitue l'objectif de notre étude. Nous avons eu accès à un fichier donnant parfois des renseignements précis sur chaque pensionnaire du centre. Ce fichier, pas toujours complet, nous a quand même permis de répondre à un questionnaire. Puis, nous avons jugé utile, d'interviewer un échantillon de femmes pour mieux étoffer notre travail. C'est ainsi qu'une quinzaine de femmes ont été interrogées en langue mooré. Nous avons également interviewé un membre du personnel du centre afin d'affiner les résultats et de relever les contradictions. Aussi pour les chiffres et certains renseignements plus précis, son aide a été indispensable. Nous avons également eu des entretiens avec des personnes travaillant sur le statut de la femme et ses conditions de vie en milieu urbain. La collecte de toutes ces informations nous ont alors permis de finaliser notre travail.

La sorcellerie, un sujet délicat à débattre surtout lorsqu'on se trouve en face d'une accusée. C'est pourquoi, notre entretien basé sur des récits de vie, des activités dans le centre, n'ont pas fait mention de la sorcellerie. Nous pensons à travers notre démarche, orientée sur les activités de ces femmes, faire ressortir l'organisation sociale au sein de cette population exclue de son milieu d'origine, puis, accueillie par le centre qui oeuvre à sa réinsertion sociale en milieu urbain. Nous pensons ainsi apporter notre modeste contribution à la connaissance des problèmes de nombreuses femmes qui luttent pour sortir de leur situation sociale et économique difficiles.

PREMIÈRE PARTIE

CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'EXODE RURAL FÉMININ AU BURKINA-FASO

LES GRANDES VILLES QUI ONT AUSSI EU LA
PRÉFÉRENCE DES FEMMES, VONT SE
CARACTÉRISER PAR UNE DIVERSITÉ DES
ACTIVITÉS FÉMININES INFORMELLES.

CHAPITRE I : CAUSES ET TYPOLOGIE DES MIGRATIONS FÉMININES

Jadis, synonyme de migration couplée ou migration matrimoniale, la migration féminine prend de nos jours un autre aspect. En effet, soucieuse de ne plus se confiner à son rôle traditionnel au sein du foyer, la femme ou la jeune fille va désormais décider d'aller à la recherche d'une indépendance économique.

I- APERÇU SUR LA MIGRATION

A- DÉFINITION

"La migration est définie comme étant tout changement de résidence qui implique la traversée d'une des frontières entre les 44 sous-préfectures ou d'une frontière internationale, avec une durée de séjour à la destination de trois mois ou plus avec l'intention d'y résider habituellement" (Piché et *al.*, 1980). Cette définition de la migration renferme quelques insuffisances qui entraînent des difficultés pour cerner tous ses contours. En effet, dans les pays sub-sahariens où les délimitations administratives changent souvent, où les rapports familiaux et communautaires sont encore très soudés, la notion de résidence est très mal perçue par les populations. En 1975, le Burkina Faso était subdivisé en départements et en sous-préfectures¹. Puis en 1985, pour le même pays, la carte administrative fit mention de 30 provinces et de 300 départements, entraînant ainsi quelques bouleversements sur les limites administratives.

Aussi, la durée du séjour diffère selon les auteurs. Elle est de trois mois pour les uns et de six pour les autres (Diarra, 1991). Néanmoins, la définition de la migration permet d'apprécier un déplacement dans le temps et dans l'espace. La migration au Burkina Faso est un fait très ancien qui continue d'être d'actualité de part son évolution.

B- LES DIFFÉRENTES FORMES DE LA MIGRATION

Selon la durée du séjour et la destination du migrant, plusieurs formes de migrations ont été définies.

¹ Dix départements et 44 sous-préfectures étaient mentionnés sur la carte administrative. Ce sont : les départements du Centre, du Centre Est, du Centre Ouest, du Centre Nord, de l'Est, des Hauts Bassins, de la Volta Noire, du Nord, du Sahel et du Sud-Ouest.

Selon la durée de séjour :

- **la migration temporaire** est admise comme celle inférieure à six mois. Elle comprend la migration circulaire, pendulaire ou saisonnière. Elle est cyclique; une période de vie hors du village, à la recherche d'un emploi rémunéré; et une autre à l'intérieur du village pendant la saison des pluies, pour participer à la vie économique et sociale du ménage, de la communauté.

- **la migration définitive** est celle dont la durée de séjour à la destination est supérieure à six mois. Le migrant n'envisage pas le retour car il a changé de résidence. Néanmoins, dans la majorité des cas, il retourne dans son milieu d'origine pour des funérailles, des congés etc.

Quatre types de déplacement se dessinent à travers ces migrations. Selon le courant, il y a :

- **la migration rurale-rurale** qui se traduit par le départ des populations rurales des zones écologiquement défavorisées vers des terres plus fertiles et des aménagements hydro-agricoles. Au Burkina Faso, nous retrouvons ce type de déplacement sur un axe plateau central mossi-sud ouest du pays. Les terres du plateau mossi, cuirassées, sont abandonnées sous la contrainte démographique au profit des espaces encore fertiles du sud ouest, et des aménagements hydro-agricoles de la vallée du Kou, des plaines de Banzon, Di, Lanfiéra. Ainsi, le solde migratoire dans le plateau mossi est de - 27.000 avec les zones rurales de l'ouest (I.N.S.D.², 1985). Entre 1960 et 1972, le nombre de cultivateurs mossi installés hors de leur aire ethnique s'est accru de 80.000 à 140.000 en raison des sécheresses (Ouédraogo, 1991). Ces chiffres se sont accrus suite aux sécheresses qui ont suivi.

- **la migration rurale-urbaine ou exode rural**, est la forme la plus pertinente de la migration actuelle. La crise économique, la recherche d'un emploi rémunéré, les contraintes scolaires, les problèmes sanitaires, sont les principaux facteurs qui poussent les populations rurales, surtout les jeunes et les adultes, et même de nos jours des personnes âgées, à aller vers la ville à la recherche de l'amélioration de leurs conditions sociales. Le solde migratoire entre les zones rurales et la zone urbaine était de - 15.000 en 1985. Ces départs vers les centres

² Institut National de la Statistique et de la Démographie.

urbains, et surtout vers la capitale vont être à l'origine de multiples problèmes (logement, éducation, sécurité, hygiène et santé etc.). De nos jours, la population migrante dans les villes tend à constituer environ 50% de la population résidente. Le solde migratoire de la province du Kadiogo avec les autres provinces est de 110.456 (I.N.S.D., 1985), à cause de la ville de Ouagadougou.

- **la migration urbaine-urbaine** est souvent une étape qui conduit à la migration internationale. Elle permet ainsi au migrant d'acquérir un mode de vie qui le rapproche un peu plus des habitants des grandes villes, et lui permet également d'économiser grâce à quelques petits travaux temporaires, en vue d'un éventuel départ. Cette forme de migration touche aussi les fonctionnaires dans l'exercice de leur profession. Les élèves et étudiants, dans la poursuite de leurs études sont des migrants de cette catégorie car, très souvent obligés d'aller vers des centres plus importants. Si depuis la nouvelle politique de l'éducation instaurée en 1985, de nombreux départements possèdent un Collège d'Enseignement Général (C.E.G.), ce n'est pas le cas pour les Collèges d'Enseignement Technique (C.E.T.), encore moins pour l'université qui est unique et situé à Ouagadougou. Pour ces jeunes la poursuite de leurs études nécessite un déplacement vers un centre urbain plus important.

- **la migration urbaine-rurale.** Quand ce n'est pas une migration de retour, cette forme touche surtout des jeunes étudiants en quête d'un emploi. La question du chômage entraînant une dégradation du niveau de vie des jeunes, mérite une attention particulière. C'est pourquoi des étudiants en fin de cycle, confrontés au problème de l'emploi sont engagés dans des projets de développement rural intégré (P.D.R.I.) pour apprendre aux paysans l'application de nouvelles méthodes agricoles. Très récemment l'État burkinabé à travers le fonds national pour la promotion de l'emploi (F.O.N.A.P.E.) emploie quelques étudiants pour faire face à la crise. Ces jeunes diplômés font de la culture de contre-saison, de la culture pluviale, du petit élevage et, ils ont à travers ces activités une lueur d'espoir. D'autres par contre travaillent pour leur propre compte par le biais d'associations. C'est le cas de l'association Ben Kadi à Ouahigouya (Yatenga) qui se consacre à des activités agro-pastorales.

C- ÉVOLUTION DE LA MIGRATION AU BURKINA FASO ET LES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Avant la colonisation, les populations, par le biais du commerce transsaharien migraient déjà. "Certaines recherches ont d'ailleurs porté sur la longue migration des peuples mossi qui, selon certaines sources seraient partis du bassin du lac Tchad" (Ouédraogo, 1990). Cette migration très ancienne va être bouleversée par la pénétration coloniale. Les courants migratoires front des villes de l'intérieur vers les villes portuaires, entraînant des hommes et des produits agricoles. La construction du chemin de fer (Dakar-Niger, Bénin-Niger), l'émergence des zones de plantations en Côte d'Ivoire et au Ghana, ont été des facteurs qui ont mobilisé des milliers d'hommes des zones de l'intérieur. Entre 1920 et 1924, 25.276 burkinabé ont été employés dans la construction du chemin de fer Dakar-Niger; les exploitations forestières et les plantations ivoiriennes ont également employé entre 1934 et 1945 128.683 migrants (Ouédraogo, 1991).

Les courants migratoires actuels sont une conséquence des flux créés par la colonisation qui a favorisé le développement de certains centres urbains côtiers qui représentaient la porte d'entrée de la colonisation. Ces villes portuaires (Abidjan, Accra, Dakar etc.) "miroir de la civilisation", avaient tous les atouts (emploi, éclat de la ville, exutoire des traditions oppressives) pour attirer les populations de l'intérieur. Entre 1951 et 1959, 254.782 travailleurs burkinabé ont été recrutés par le syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main d'oeuvre (S.I.A.M.O.) de la Côte d'Ivoire, et ces chiffres ont continué d'augmenter jusqu'à la crise économique mondiale qui a atteint la Côte d'Ivoire dans les années 75.

Les chiffres des pays d'accueil faisaient état d'environ 1 million de burkinabé vivant à l'étranger en 1985. Mais la crise économique s'accroissant, de nos jours, c'est la migration de retour et la migration interne qui dominent dans les différents types de migration.

La migration, bien qu'elle soit très souvent perçue comme une réaction à une contrainte sociale ou économique de l'individu, elle peut être dans certains cas le fait d'un consensus familial ou communautaire. En effet, dans le cadre de la migration internationale la famille ou la communauté économise pour préparer le départ d'un des leurs qui plus tard sera leur soutien par l'envoi d'argent et de biens matériels. Dans le cas de certains

états, l'organisation de la migration internationale sera source d'entrées de devises même si elles sont parfois ponctuelles ou conjoncturelles. C'est le cas du Burkina Faso où, les ressortissants burkinabé à l'étranger ont quasiment alimenté les caisses de solidarité nationale ouvertes après le 4 août 1983 (Somé, 1991). Aussi, la convention signée entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en mars 1960, visait la constitution et le transfert de l'épargne des migrants au pays d'origine. Ce fut le cas pour la convention entre le Gabon et le Burkina Faso en août 1973. Malheureusement, les objectifs n'ont pas été atteints faute de suivi.

Les motifs de la migration ont fait d'objet de plusieurs études. Ils sont d'ordre économique, démographique, culturel, politique, sociologique, et écologique. Mais, quelque soit le motif de la migration, il est souvent lié à l'âge et au sexe : c'est la sélectivité migratoire. C'est pourquoi dans les migrations internationales à but économique, il y a plus d'hommes que de femmes, plus de jeunes que de personnes âgées. La population émigrée au Burkina Faso de 1960-61 estimée à 152.442 individus était composée à 90% d'hommes dont 86,6% de la tranche de 10-50 ans et 60% des 29-40 ans (Somé, 1991).

Entre 1975 et 1985 la migration de retour a connu une croissance annuelle de l'ordre de 8,13% (Somé, 1991). Sous toutes ses différentes formes, la migration a été pendant longtemps dominée par la présence des hommes. De nos jours, "les femmes et les enfants dominent le nouveau type du migrant." (Findley, 1991). Le pourcentage d'absents inactifs (femmes et enfants de moins de 15 ans) passent de 8,2% en 1961 à 12,8% en 1973 (Somé, 1991), par le biais des migrations familiales. La migration féminine interne constitue un centre d'intérêt pour nous car, en 1985, 38,5% des migrantes de retour se sont installées en zone urbaine contre 14,6% en zone rurale. Ces migrantes vont se consacrer à diverses activités en milieu urbain pour faire face aux difficultés quotidiennes (scolarité, logement, santé, activités ménagères).

II- IDENTIFICATION DES MIGRANTES URBAINES

A- LES CAUSES DE LA MIGRATION FÉMININE

Si de nos jours, les femmes et les enfants dominent en nombre dans les migrations internes, cela est le fait de la migration de mariage. Elle est restée la principale raison de déplacement des femmes, de leur milieu d'origine. Après la célébration du mariage, il est de coutume que la femme

suive son époux dans la demeure qu'il aura choisie. Mais de plus en plus, sans pour autant remettre en cause cette vieille habitude, la femme "d'aujourd'hui", consciente du rôle qu'elle tient au sein du foyer cessera d'être passive quant à l'amélioration de ses conditions de vie. Elle va désormais prendre l'initiative d'aller vers la ville, comme un homme, expliquant ainsi son déplacement par des raisons purement économiques. L'acquisition de biens matériels, de nouveaux modes de vie en milieu urbain, contribueront énormément à son épanouissement.

Le milieu rural, caractérisé par le départ des hommes actifs ne représente plus que des villages fantômes dépourvus de toute capacité financière. Le milieu en lui même est devenu répulsif, au point que des jeunes filles encore dépourvues de toute responsabilité familiale, iront à la recherche de leur épanouissement et de leur indépendance économique. La confection du trousseau de mariage, le poids des traditions oppressives sont des raisons qui vont pousser la femme ou la jeune fille à aller vers la ville, à la recherche d'un emploi rémunéré ou rémunérateur. Des nécessiteuses, des femmes abandonnées ou expulsées, prendront également le chemin de la ville, exutoire des traditions oppressives.

B- IDENTIFICATION DES MIGRANTES

1)- LES MIGRANTES DE MARIAGE

La forte proportion de femmes dans la migration est la conséquence de migrations familiale et couplée. Le migrant définitif amène avec lui son épouse et ses éventuels enfants dans sa nouvelle résidence. Ainsi selon les statistiques de 1985, 61,60% des migrantes étaient mariées. Le mariage avec un migrant est toujours bien vu car, il a une connaissance plus large des événements de la vie moderne, et dispose en général de beaucoup plus de biens matériels et de moyens financiers que celui qui est resté au village. Pour la femme qui est partie avec son époux, elle aura beaucoup plus de contacts avec d'autres populations, améliorant ainsi ses aptitudes culinaires, son port vestimentaire, et élargissant ses connaissances.

Les migrations de mariage sont très souvent rurales. La femme et les enfants constituent une main d'oeuvre gratuite pour le migrant exploitant. En 1985, 43,60% de la population rurale du département des Hauts Bassins était migrante. Plusieurs familles se sont déplacées grâce au colonat agricole car, "Quant à l'aménagement des Vallées des Voltas crée

par ordonnance N° 74/061/PRES/PL/DRET du 5 septembre 1975, il préconise l'installation d'au moins deux personnes actives sur des parcelles de 10 à 20 hectares...". (Ouédraogo, 1990). Pour que l'exploitation lui soit rentable, le migrant exploitant fera appel à sa famille qui constitue une main d'oeuvre appréciable. Cette ordonnance, à travers la condition d'octroi de la parcelle, favorise la migration de familles entières. Certes, elle permet de décongestionner les zones surpeuplées, offrant ainsi plus de chance à la famille qui exploite la parcelle.

Mais qu'en est-il de l'amélioration des conditions de vie de la femme rurale? Ce qui est intéressant de savoir, c'est le rôle de ces femmes dans la zone d'accueil, les activités entreprises, et les possibilités qui leur sont offertes. Loin d'être une lueur d'espoir pour ces femmes (car elles n'ont accès à la terre que par l'intermédiaire de leur conjoint) les parcelles exploitées permettront quand même à la femme de mener des activités personnelles. En effet, les cultures de contre saison faites sur ces parcelles sont des activités génératrices de recettes qui contribueront beaucoup à l'épanouissement de la femme rurale migrante. L'achat de vêtements, de parures, de matériels de cuisine, l'entretien de la famille et parfois l'envoi d'argent aux siens sont réalisés grâce aux recettes issues de la vente de leur production propre à elles.

Dans les migrations familiales de retour, 38,50% des migrantes préfèrent s'installer en ville. Pour ces femmes, il leur faut développer des activités afin d'aider leurs époux confrontés aux difficultés de la vie urbaine et surtout pour s'occuper d'une famille très souvent nombreuse. Ainsi les femmes installées en ville vont se consacrer à la revente de fruits et légumes, à la restauration, et beaucoup d'autres petites activités qui pourraient leur rapporter un peu d'argent.

2) DES FEMMES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU RÉMUNÉRATEUR

Très peu de femmes jusqu'alors, expliquaient leur départ par un besoin purement économique. Mais de plus en plus, la migration de femmes et de jeunes filles en milieu urbain, en quête de travail est devenu un phénomène courant. Ce sont en général de jeunes filles de la tranche 14-19 ans, et des femmes n'ayant pas d'enfant à leur charge, qui vont individuellement prendre le chemin de la capitale pour se trouver un emploi salarié, ou pour poursuivre leurs études. Toujours selon les statistiques de 1985, 31,60% des migrantes étaient célibataires, et se

retrouvaient surtout en milieu urbain. La migration féminine individuelle est surtout urbaine car à travers elle, la femme cherche les voies et moyens pour échapper aux traditions oppressives. L'évolution de cette migration est difficile à apprécier car très peu d'études ont été menées sur cette catégorie de migrantes. Liée à diverses raisons : besoin d'argent, poursuite des études etc., cette migration féminine individuelle se fait de plus en plus vers la capitale.

Quelques statistiques nous indiquent que 135 000 filles en 1985 étaient prédisposées à migrer vers des centres urbains dans le cadre de la poursuite de leurs études. Des filles scolarisées ou non se rendent en ville pour un séjour parfois indéterminé auprès d'un frère, d'une soeur ou d'un oncle. Pour ces personnes, selon la durée du séjour, elles finiront par choisir entre le retour au village ou l'exercice d'un métier. Pour ces migrantes, leur déplacement s'explique à court ou long terme par un besoin économique.

Dans la migration féminine individuelle, la présence des filles Dogons du nord Burkina s'est largement développée, et a fait l'objet d'une étude (Bambara, 1991). Principalement liée à un besoin économique, cette migration est circulaire. Les filles ont su s'organiser pour établir un réseau de ravitaillement en aides familiales entre leur village d'origine et la capitale Ouagadougou. Le nombre de femmes travaillant hors du foyer ayant considérablement augmenté (fonctionnaires, commerçantes), la nécessité d'emploi de gens de maison s'impose de nos jours. Le gardiennage des enfants autrefois assuré par des personnes âgées vivant auprès de leur fils, le ménage, la cuisine, vont désormais être des activités assignées à de jeunes filles.

Les filles Dogons qui n'avaient pour champ d'activités que les villes de Dori ou de Ouahigouya, se sont organisées pour arriver jusqu'à Ouagadougou où la demande est plus forte. Très travailleuses, elles sont peu exigeantes. Leur salaire mensuel varie entre 3500 et 6000 F.cfa. Elles vivent par groupes de 15 à 20 filles dans une demeure qu'elles louent dans des quartiers centraux populeux, proche de leur lieu de travail. Elles s'entraident et se supportent mutuellement afin de braver les difficultés de la vie urbaine. En effet, pour ces filles vivant seules et exposées à toutes les formes de délinquance, à toutes les tentations de la ville, le pas vers la prostitution est vite franchi. Venues de très loin dans le nord du pays, elles

participent toutes à la bonne marche de la petite communauté. La relève est assurée par des petites filles de 11-13 ans.

La migration des filles Dogons se fait en deux périodes. Elles viennent chercher du travail pendant la saison sèche et dès les premières pluies, elles retournent au village pour aider les siens dans les travaux champêtres. Pour ces filles, le travail obtenu en ville, leur permet de préparer leur trousseau de mariage (ustensiles de cuisine, vêtements, parures etc.). De retour au village, elles confient leurs biens à leurs parents, ainsi que quelques petites économies qu'elles ont pu faire. La circulation durera jusqu'à ce que la fille estime qu'elle dispose d'assez d'argent et de biens matériels, et décide alors de retourner définitivement au village.

Si le mariage avec un migrant est bien vu, il en est de même avec la migrante car, elle aussi porte l'auréole des bienfaits de la migration. C'est pourquoi les filles Dogons se lancent de plus en plus dans la migration de travail, pénible, mais leur assurant une autonomie financière au début de leur mariage. Elles mènent une vie très simple afin de pouvoir économiser le plus d'argent possible. Par groupes de 15 ou 20, elles louent des maisons à 3000 ou 3500 F.cfa, sont nourries à midi et le soir par leur employeur. Pour les nouvelles venues, une logeuse les prend en charge jusqu'à ce qu'elles obtiennent un emploi. Très solidaires, celles qui ont un emploi nourrissent et logent les autres qui sont au chômage. Mais les logements de ces filles sont dépourvus d'hygiène, et risquent d'être des foyers de contamination.

De la même façon, des filles semi-scolarisées, connaissant le maniement de la langue française, cherchent un emploi d'aide familiale auprès de patrons fortunés (fonctionnaires internationaux, expatriés). Dans ce cas, les conditions d'embauche sont plus strictes car les filles sont payées à 15000 ou 20000 F.cfa par mois. Elles ne sont pas très nombreuses compte tenu de la faiblesse de la demande mais surtout, n'étant pas très assidues au travail, les employeurs se lassent vite de leurs services.

La recherche d'un emploi rémunéré a aussi ses revers. Les tentations dans le milieu urbain sont énormes, et les filles se lancent très souvent dans la prostitution, là où le gain est plus facile. En 1986, 1559 prostituées âgées de 15 à 45 ans ont été dénombrées à Ouagadougou (Goungounga et Nabolé, 1987). Mais ce chiffre est loin de refléter la réalité car les filles pratiquent la prostitution de manière discrète, par racolage et parfois de façon occasionnelle. De ce fait, la propagation des maladies

sexuellement transmissibles (M.S.T.) se fait très vite. Selon la même enquête, 70% des prostituées étaient atteintes de M.S.T. Nous pouvons donc imaginer les conséquences liées à la façon dont la prostitution est pratiquée et l'expansion du SIDA.

Malgré tous les risques liés à la migration féminine individuelle, les femmes s'y lancent, afin d'avoir un pouvoir économique ou de l'améliorer. Les migrantes urbaines se retrouvent presque toutes dans le secteur informel, non structuré, pénible et peu rémunérateur.

3)- LES MENDIANTES

La mendicité au féminin, s'est beaucoup développée dans la ville de Ouagadougou. C'est surtout dû à la difficulté d'insertion de ses femmes à la vie urbaine. La mendicité est pratiquée par les mères de jumeaux, qui ne manquent pas d'occasion pour exhiber leurs enfants, par les réfugiées écologiques originaires des provinces du Soum, du Séno et de l'Oudalan, et enfin par des femmes âgées qui ne possèdent ni parents, ni alliés dans la capitale.

a)- LES MÈRES DE JUMEAUX

Elles occupent les grands carrefours du centre ville, l'entrée des pharmacies, des institutions bancaires, tous les endroits peuplés où elles peuvent bénéficier de la générosité des citadins. Ce sont des femmes encore capables de travailler au foyer et en dehors du foyer, mais qui sont obligées de consacrer des journées entières à mendier. Selon la tradition, la femme qui a mis au monde des jumeaux doit consulter un devin. Dans la plupart des cas, les nouveaux nés, afin de préserver leur vie, demandent à leur mère de mendier pour eux. C'est de cette façon que les mères de jumeaux expliquent leur mendicité. Pour certaines, elles ne mendient que le vendredi, jour de prière et jour d'aumône. Par contre, pour les plus nécessiteuses, elles en ont fait un métier. Tous les jours, accompagnés de leurs enfants, elles sillonnent les rues de la ville. Leur errance répond de nos jours à un souci économique plutôt qu'à un souci culturel, car pour la plupart, elles sont arrivées à Ouagadougou sans moyens financiers et parfois avec un époux en chômage technique. Les femmes passent des journées entières à mendier à travers la ville, exposant leurs enfants dans la poussière et au soleil. Cela pose des problèmes de santé à ces enfants.

Au delà du souci économique, l'enfant recevra son éducation dans la rue. Le pas vers la délinquance est vite emboîté car, parfois jusqu'à 5 ans les enfants sont traînés dans la rue. Pour ces mères, il faudrait savoir arrêter au moment opportun car l'avenir et l'éducation de ces enfants sont menacés.

b)- LES RÉFUGIÉES ÉCOLOGIQUES

Ce sont des femmes venues des contrées atteintes par la sécheresse. Elles ont migré avec toute leur famille (époux et enfants), et fréquentent également les endroits populeux de la capitale. Elles aussi exhibent leurs enfants maigrichons afin de bénéficier de la générosité des citadins. Ce sont des femmes du nord du pays, d'un teint clair, avec de très longs cheveux lisses. Obtenant des récoltes toujours insuffisantes dans des zones écologiquement défavorisées, les habitants de ces contrées vont descendre progressivement vers la capitale où ils vivront de mendicité dès leurs récoltes épuisées. C'est juste une migration circulaire pour tenir jusqu'à la saison agricole prochaine.

c)- LES FEMMES ÂGÉES

Ce sont surtout des femmes qui errent dans la capitale, sans logis et vivant de mendicité. Elles sont plusieurs à mendier devant les mosquées, dans les marchés, à l'entrée des stations d'essence etc. Lorsqu'elles ne sont pas des malades mentales, elles sont originaires des provinces voisines et se sont réfugiées dans la capitale. Il y en a qui à la longue deviennent des clochardes et habitent la rue. Elles passent la journée à mendier à travers la ville, traversant les rues et s'exposant à des risques d'accidents de la circulation. Le soir, elles rejoignent leur logis fait de morceaux de bois, de tôle ondulée et de chiffons. Des mendiante très âgées, ont été récupérées par des individus et conduites au centre d'accueil de Tanghin, à la périphérie de la ville. Des femmes qui auparavant avaient une famille et quelques biens matériels, ont été expulsées de leur village. Parties à la catastrophe, actuellement elles sont entièrement démunies et doivent vivre de mendicité. Elles doivent leur survie à la générosité des habitants de la capitale jusqu'à ce qu'elles entendent parler du centre et qu'elles y soient conduites.

La mendicité, dernière solution pour la survie, n'est agréable ni pour celui qui mendie, ni pour celui qui donne. C'est pourquoi en 1985, des cours de solidarité avaient été construites (trois à Ouagadougou) pour aider

les mendiants à s'auto-gérer grâce à de petites activités (confection de cordes, vannerie), dont l'argent leur reviendrait. Mais ce fut un échec car ils se sont vite lassés de ces cours.

CHAPITRE II : LA MIGRANTE URBAINE FACE À L'EMPLOI

Les femmes urbaines, employées du secteur moderne ou exerçant dans le secteur informel, passent la majeure partie de leur journée hors du foyer. Elles mènent des activités qui leur exigent beaucoup de mobilité. lorsqu'elles ne sont pas employées par le secteur moderne (assistantes sociales, infirmières, sages-femmes, institutrices, secrétaires, etc.), elles doivent fabriquer, transformer, vendre des produits afin d'avoir de l'argent qui servira à satisfaire leurs besoins.

I. LA FEMME ACTIVE EN MILIEU URBAIN

A- LA FEMME DANS LE SECTEUR MODERNE

L'emploi dans le secteur public ou privé, reste la principale source de revenus constants pour la population féminine urbaine. Mais l'intégration des femmes dans ce secteur est très difficile, et elle est confrontée à de multiples problèmes. Le faible taux de femmes dans l'emploi moderne s'explique par plusieurs raisons :

- les femmes, bien qu'elles constituent 51,80% de la population, représentent 36% de la population scolarisée. Ce taux restera toujours faible tant que des préjugés continueront d'empiéter sur l'émancipation de la femme. Des arguments tels :

- * la femme n'a pas besoin d'instruction,
- * elle est juste une bonne épouse et une bonne mère,
- * la femme instruite tient tête à son époux,
- * il est plus rentable d'instruire un garçon qu'une fille,

ne font que contribuer au maintien de la faiblesse de ce taux et cela a pour conséquence, un faible taux d'emploi des femmes.

- en plus de cela, il y a des raisons de santé qui font que l'employeur, surtout dans le secteur privé, préfère un homme à une femme. La femme considérée déjà comme physiquement faible par rapport à l'homme sera en plus handicapée lors de sa maternité.

En 1989, 21,60% des effectifs des employés de la Fonction Publique étaient des femmes. Elles se retrouvaient dans des professions qui ne les éloignaient pas de leur rôle de femme : infirmières, accoucheuses, secrétaires, standardistes, institutrices etc. Ainsi, 2.317 femmes travaillaient au département de la Santé et de l'Action Sociale sur un total de 4.682 personnes. Fonctionnaires moyens, elles ont un salaire mensuel qui varie entre 30.000 et 50.000 F.cfa (Séminaire Une femme - Un revenu, 1989).

Par contre, pour les études supérieures, les effectifs sont très réduits. Les femmes représentaient 17,24% des effectifs des cadres supérieurs de la Fonction Publique en 1989. Et des secteurs comme les travaux publics ne comptaient presque pas de cadres supérieurs féminins. Les études supérieures sont considérées comme trop longues pour une fille selon les mêmes préjugés, et empiètent ainsi sur la liberté des femmes, sur leurs capacités à se défendre.

C'est surtout dans le secteur privé que la ségrégation des femmes est plus forte. A qualification égale, l'employeur préfère l'homme à la femme. Pour lui, il s'agit de tirer le maximum d'efforts de la part de ses employés, afin d'augmenter son chiffre d'affaires. Selon une enquête de l'Office National de la Promotion de l'Emploi (O.N.P.E.), sur 16649 employés dans le privé en 1980³, 810 seulement étaient des femmes soit 4,87% des effectifs. L'évolution du nombre de salariés de 1986 à 1992 met en évidence le faible taux d'emploi des femmes (Tableau I).

Face aux difficultés d'intégration dans le secteur moderne, les femmes surtout celles qui n'ont pas reçu une formation scolaire complète ou celles qui n'en ont pas reçue du tout, vont se tourner vers le secteur non structuré. Certes il est très pénible et peu rémunérateur, mais il représente énormément la source de l'autonomie financière de nombreuses femmes.

³ La dernière enquête de l'ONPE date de 1983 et depuis ce sont des estimations qui sont faites pour établir l'évolution du nombre de salariés au Burkina Faso.

Tableau I. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS
(1986 - 1992)

ANNÉE	FONCTION PUBLIQUE			PRIVÉ ET PARA-PUBLIC			S/TOTAL		TOTAL
	(Fonctionnaires & contactuels de l'État)			(Immatriculés C.N.S.S.)			F	M	
	F ¹	M ²	T ³	F	M	T	F	M	
1986	6.036	22.100	28.136	9.596	90.362	99.958	15.632	112.462	128.094
1987	6.448	22.926	29.374	10.007	94.236	104.243	16.455	117.162	133.617
1988	6.847	24.051	30.898	10.319	97.175	107.494	17.166	121.226	138.392
1989	7.223	25.722	32.945	10.811	101.800	112.611	18.034	127.522	145.556
1990	7.693	27.387	35.080	11.196	105.424	116.620	18.889	132.811	151.700
1991	8.243	29.549	37.792	11.554	108.803	120.357	19.797	138.352	158.149
1992	8.431	30.492	38.923	11.918	112.229	124.147	20.349	142.721	163.070

Source : C.N.S.S. & FONCTION PUBLIQUE

-
- 1 Féminin
2 Masculin
3 Total

B- LA FEMME DANS LE SECTEUR INFORMEL

1)- LE SECTEUR INFORMEL ; DÉFINITION ET PROFESSIONS REGROUPÉES

À la fin des années 60, des recherches empiriques conduites en Afrique et dans d'autres régions ont révélé l'importance croissante pour les pays en développement, des revenus tirés d'activités se situant à l'extérieur de l'économie officielle. Dans le rapport d'une mission sur l'emploi au Kenya, l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) utilisa pour la première fois l'expression "secteur non structuré" simplement pour décrire une composante de l'appareil productif de l'économie qui différait dans une certaine mesure de celui du secteur "moderne" (B.I.T., 1989). Dans le secteur dit non structuré, les agents économiques sont de petites cellules utilisant des modes indigènes d'organisation et de technologie. Le secteur informel, caractérisé par la facilité d'accéder aux métiers à son compte, l'entrepreneur a donc besoin de peu d'investissements initiaux. Il n'a besoin ni de permis ni de diplôme. Aussi, dans les opérations financières, il ne tient pas de comptabilité. À cause de ces facilités d'accès aux métiers, en 1977 le secteur informel employait en milieu urbain 183400 Burkinabé soit 73,40% de la population urbaine (P.N.U.D., 1977). Il essaie d'absorber la main d'oeuvre excédentaire dans les zones urbaines. En 1987, il a été recensé 83.109 travailleurs informels sur 796.329 habitants dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Ouahigouya et Koudougou. La définition du secteur informel est fonction du but de l'étude. C'est pourquoi les chiffres sont à prendre avec précaution.

Les professions regroupées dans le secteur informel sont :

- **les artisans** : fondeurs d'aluminium, fabricants de lits, dolotières, tailleurs, cordonniers, tapissiers, menuisiers métalliques, potiers, vanniers, forgerons, tisserands, etc.

- **les artisans d'art** : batikiers, fondeurs de bronze, bijoutiers, sculpteurs, etc.

- **les tâcherons** : ferrailleurs du bâtiment, électriciens du bâtiment, plombiers, maçons, peintres, briquetiers, meniers, etc.

- **les artisans de service** : garagistes, démolisseurs de voitures, vulcanisateurs c'est à dire réparateurs de pneus, électriciens de voitures, réparateurs de vélos, de motocycles, horlogers, réparateurs de

radio, de téléviseurs, de réfrigérateurs, de machines à coudre, blanchisseurs. Transporteurs de marchandises, de bois, d'eau ou de personnes.

Les activités dans le secteur informel sont très diversifiées au point de renfermer quelque fois un sous emploi. Néanmoins, il assure le quotidien à de nombreuses familles. Dans cette panoplie de professions, quelles sont celles que les femmes ont choisies?

2)- LA MIGRANTE URBAINE, UN POTENTIEL DE MAIN D'OEUVRE
DANS LE SECTEUR INFORMEL

N'ayant pas de qualification professionnelle pour la plupart, les femmes se retrouvent surtout dans le secteur informel qui semble être "la porte d'entrée privilégiée des migrants" (Philippe Antoine, 1991).

Les femmes habitant les zones péri-urbaines ont des conditions de vie très peu différentes de celles de leurs consœurs restées au village. Leur situation est d'autant plus difficile qu'elles ne disposent plus de champs de case pour leur ravitaillement en légumes, et qu'elles doivent assurer l'alimentation de la famille. Elles sont donc obligées de développer des initiatives qui pourraient leur rapporter de l'argent. C'est pourquoi elles vont se consacrer à la préparation et à la vente de la bière de mil communément appelée dolo, du soubala à base de graines de néré, du beurre de karité, de la pâte d'arachide. Elles vont également se consacrer à la teinture, à la poterie, à la tapisserie, à la couture et à la vannerie.

D'autres diront qu'elles font du commerce (vente de glace, de bois, de produits alimentaires, de sable et de gravillon). Les femmes revendront des fruits et légumes, géreront de petits restaurants, tiendront des salons de coiffure et enfin, elles mèneront toutes sortes de petites activités qui pourraient leur rapporter de l'argent. Nous ne saurons faire une liste exhaustive des activités féminines en milieu urbain mais nous dirons seulement, que les femmes sont très actives car, elles représentent 48,60% des travailleurs informels des villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Banfora et Ouahigouya. C'est ainsi qu'elles font face aux sollicitudes de la vie urbaine.

Ces activités déjà pénibles à réaliser sont également caractérisées par leur précarité. En effet, les femmes qui ont migré vers la ville, n'ont pas beaucoup changé leurs habitudes. Des activités purement

agricoles ont été transférées en ville. C'est ainsi que la préparation du soubala ou du beurre de karité à partir des produits du cru restera très dépendante des aléas climatiques. Une bonne saison agricole aura un impact positif et direct sur le revenu des femmes qui mènent les activités basées sur la récolte des produits du cru.

Le petit commerce connaît la préférence des femmes. Ainsi, elles sont 41,96% de la population informelle qui se consacrent à cette activité. De plus en plus, la culture maraîchère est pratiquée par de nombreuses femmes. Elles bénéficient de quelques lopins de terre dans les jardins riverains des barrages de la ville où elles cultivent des légumes de tout genre, traditionnels (oseille, gombo) ou d'origine extérieure (chou, laitue, carotte) et s'occupent de quelques arbres fruitiers. Mais elles sont souvent confrontées aux hommes qui veulent en faire leur chasse gardée. Une enquête menée par l'O.N.P.E. en 1984 sur les activités féminines de la ville de Ouagadougou a donné les effectifs suivants :

Tableau II. Les activités féminines rémunératrices et rémunérées à Ouagadougou en 1984.

Activités de production	Effectifs
Dolotières	1579
Teinturières	183
Potières	54
Tapissières	245
Couturières	209
Vannières	220
Services	
Bars, restaurants, hôtels	1155
Commerce	22479
Total	26124

Source : Séminaire, *Une femme-un revenu.*

Ces 26124 femmes avaient été recensées dans le secteur informel. Une fois de plus, les chiffres sont à prendre avec précaution car, de part sa définition, le secteur informel n'est pas structuré et par conséquent les activités recensées dépendent du but de l'étude. En plus, les femmes changent d'activités d'un jour à l'autre, cherchant ainsi l'activité la plus lucrative. Dans certains cas elles changent même de lieu de vente.

Faute de qualification professionnelle, elles ne peuvent pas toujours évaluer l'effort qu'elles fournissent en rapport à leur gain. Et cela pose des problèmes de gestion. Cette situation incite à l'organisation des activités des femmes, car leur travail est peu productif. Une tentative d'évaluation a été faite pour la fabrication du beurre de karité : la transformation d'une tine de noix demande environ une journée et demi de travail pour un gain journalier de 245 à 820 F.cfa (Séminaire une femme un revenu, 1989). Mais précisons que ce n'est pas chaque jour que la revendeuse peut faire une recette pareille, et pourtant c'est la seule source de revenus pour elle, pour faire face à ses dépenses.

Pour aider les femmes dans leurs tâches quotidiennes (commerce, travaux ménagers), face à une famille parfois nombreuse, certains projets ont pensé à l'installation de presse pour les noix, de moulins à grains etc., réduisant ainsi les heures de travail des femmes.

Des projets et ONG, oeuvrant dans le sens de la promotion des activités féminines en milieu urbain se sont implantés au Burkina Faso, et ils essaient d'organiser ces activités. Le G.R.E.F.F.A. qui en fait partie, s'est penché sur l'organisation de la revente des fruits et légumes, activité très pratiquée par les femmes de la ville de Ouagadougou. Il a organisé plusieurs rencontres entre des chercheurs et des revendeuses, et a offert également des séances de formation.

3)- UNE ACTIVITÉ FÉMININE INFORMELLE EN VOIE D'ORGANISATION :

LA REVENTE DES FRUITS ET LÉGUMES

a)- LES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES AU BURKINA FASO

La production de fruits et légumes au Burkina Faso est assurée par :

- des producteurs individuels maraîchers

- des coopérateurs exploitant des périmètres aménagés aux abords des barrages n° 1 et 2 de la ville de Ouagadougou et du barrage Boulmiougou

- l'Union des Coopératives Maraîchères et Agricoles du Burkina (U.C.O.B.A.M.)

- le projet fruitier FLEX FASO

- le projet LAC DEM.

Ces producteurs exploitent des périmètres aménagés dans les provinces du Yatenga, Bazéga, Houet, Comoé, Kéné Dougou, Tapoa. La production se faisant dans plusieurs provinces, les sources d'approvisionnement sont donc diverses. La forte production a poussé des femmes à se convertir en revendeuses de fruits et légumes dans les différentes villes du pays mettant ainsi des produits très nutritifs à la portée des populations. À Ouagadougou, cette activité a pris une importance particulière au point que le G.R.E.F.F.A. s'est penché sur la question à travers une enquête.

b)- LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES REVENDEUSES

Les femmes s'approvisionnent directement à Ouagadougou sur les différents marchés, ou dans les marchés provinciaux qui se tiennent de façon cyclique (Tableau III).

Ces différentes sources d'approvisionnement offrent une gamme très variée de fruits et légumes. Ceci permet à bon nombre de femmes de la ville de Ouagadougou de se consacrer à la revente de fruits et légumes, source de revenus appréciables pour elles, et source d'énergie incontestable pour la population, car jusque là les prix sont à la portée de tous (Tableaux IV et V).

Les produits importés sont acheminés à partir de la Côte d'Ivoire jusqu'à Ouagadougou par le train. Les fruits et légumes sont vendus au kilogramme, par tas ou par unité; et les prix varient selon la règle de l'offre et de la demande. Bien que très variants ils restent quand même à la portée des consommateurs.

Tableau III. Marchés et institutions fournisseurs de fruits et légumes au Burkina Faso en 1989.

Lieu d'approvisionnement	Périodicité
Marchés provinciaux	
Kokologho (Boulkiemdé)	tous les trois jours
Kombissiri (Bazéga)	tous les trois jours
Loumbila (Oubritenga)	tous les trois jours
Marchés de Ouagadougou	
Sankaré yaar	tous les jours
Larllé yaar	tous les jours
Baskuy yaar	tous les jours
Gounghin yaar	tous les jours
Zabré-daga	tous les jours
"Marché de Bobo"	tous les jours
Institutions spécialisées	
FLEX FASO	mardi et vendredi
U.CO.BAM	mardi et vendredi
Société LAC DEM	mardi et vendredi
Gare ferroviaire	à chaque arrivée du train

Source : G.R.E.F.F.A.

Tableau IV. Légumes revendus par les femmes de la ville de Ouagadougou.

Légumes	
Traditionnels	Non traditionnels
Feuilles vertes diverses	Pomme de terre
Légumes secs	Haricot vert
Fleurs de kapok	Salade
Gombo	Radis
Courges	Courgette
Auberges locales	Concombre
	Aubergine
	Persil
	Ail
	Céleri
	Herbe parfumée
	Oignon
	Tomate
	Betterave
	Poivron
	Choux
	Petits pois
	Carotte
	Poireau

Source : G.R.E.F.F.A., 1989

Tableau V. Fruits revendus par les femmes de la ville de Ouagadougou.

Fruits	
Locaux	Importés
Mangue	Banane douce
Orange	Banane plantin
Citron	Avocat
Papaye	Pomme
Pamplemousse	
Mandarine	
Tangélot	
Grenadine	
Banane douce	
Pastèque	
Melon	
Fraise	
Corossol	
Pomme cannelle	
Pomme d'acajou	
Goyave	

Source : G.R.E.F.F.A., 1989

c)- LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES REVENDEUSES

L'étude menée par le G.R.E.F.F.A. sur les conditions de vie des revendeuses de fruits et légumes s'est portée sur un échantillon de 50 femmes dans la ville de Ouagadougou et précisément dans les secteurs 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13. Elle a également porté sur une population de la tranche d'âge 20-60 ans dont 48% avaient entre 30 et 39 ans et 72% avaient entre 20 et 39 ans. Ce regroupement important de femmes de cette tranche d'âge s'explique en partie par le fait qu'à cet âge les femmes ont beaucoup plus d'enfants à leur charge. Elles ont entre 5 et 7 enfants dont elles doivent s'occuper en plus des obligations sociales et ménagères. La revente de fruits et légumes représente donc une source de revenus appréciables pour l'éducation et l'entretien de leurs enfants.

Nous l'avons dit précédemment, les activités du secteur informel sont pénibles et peu rémunératrices. En effet, en plus des obligations familiales les femmes ont un emploi de temps très chargé dans l'exercice de leur métier. Alors, de nombreux problèmes vont surgir par rapport à leur santé, l'éducation de leurs enfants, et dans les rapports avec leurs époux.

Selon le G.R.E.F.F.A. (1989) l'emploi du temps de la journée d'une revendeuse de fruits et légumes est le suivant :

- **de 4 h à 6 h** du matin, la revendeuse mère de famille, est en éveil. Elle prépare le petit déjeuner pour la famille, et lorsqu'elle a des enfants scolarisés, elle les prépare afin qu'ils puissent aller à l'école aux environs de 6 h.

- **entre 6 h et 7 h**, elle quitte la maison après s'être déchargée des obligations ménagères, et elle se rend sur les différents lieux d'approvisionnement à Ouagadougou ou en province. Certaines possèdent un vélomoteur qu'elles utilisent pour s'y rendre. D'autres utilisent le taxi pour les marchés de la ville et le taxi-brousse pour les marchés provinciaux. Pour celles qui se sont rendues en province, elles ne reviendront que vers 16 h et devront vendre leurs produits le même soir.

- **de 7 h à 14 h**, la revendeuse retourne sur le lieu de vente, situé sur un marché de la place, devant une alimentation, dans un kiosque placé sur une grande artère de la ville.

- **de 14 h à 16 h**, c'est généralement la pause pour la revendeuse. Compte tenu de la faiblesse de la clientèle à ce moment, elle en profite pour faire une course à la maison afin de s'assurer que tout va bien. C'est également l'occasion de rendre visite à un malade ou un parent venu du village. C'est aussi à ce moment, qu'elle peut se rendre à une cérémonie pour présenter ses félicitations (mariage, baptême) ou ses condoléances. Mais très souvent, suivant l'importance de la cérémonie, elle peut arrêter de travailler durant toute l'après-midi, et demander à une tierce personne de la remplacer.

- **de 16 h à 18 h 30**, c'est la relance de la vente des produits car l'affluence des clients est redevenue forte.

- **puis aux environs de 18 h 30**, elle retourne à la maison car les différents lieux de vente sont fermés. Là, elle fera une petite lessive, la cuisine du soir et bavardera avec ses enfants, son époux, car c'est la seule occasion de rencontre de la journée.

C'est ainsi que se déroule la journée d'une revendeuse de fruits et légumes, épouse et mère de famille. Mais dans certains cas, des femmes continuent de travailler entre 20 h et 24 h. Ce sont généralement celles qui sont logées non loin de leur lieu de vente qui se trouve placé sur une grande voie éclairée, dans un quartier à forte concentration de population. Dans cet intervalle de temps, d'autres femmes vont se rendre à la gare ferroviaire afin d'attendre l'arrivée du train et de s'approvisionner ainsi pour le lendemain. Un emploi du temps de 4 h à 24 h est sans aucun doute très chargé. Au delà du fait que les femmes veulent résoudre des problèmes économiques, c'est surtout leur plein épanouissement qu'elles recherchent. Et cet emploi du temps va être à l'origine de nombreux problèmes pour ces femmes..

II. DES DIFFICULTÉS LIÉES AU MÉTIER DE REVENDEUSE

DE FRUITS ET LÉGUMES

A- LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LE MÉNAGE

Sur le plan de l'éducation des enfants : les enfants sont obligés de passer toute la journée à l'école (lorsqu'ils sont scolarisés) mangeant ce qu'ils peuvent acheter au coin de la rue, en attendant le soir pour avoir un repas plus consistant. Dans certains cas, ils sont confiés à une voisine ou une parente qui s'en occupe, en plus de ses propres enfants.

Lorsque l'enfant a moins de trois ans, il suit sa mère dans ses courses. La revendeuse n'a guère le temps de s'occuper de sa famille et des études de ses enfants. Néanmoins, il faut qu'elles travaillent car, c'est cet argent qui servira à payer les fournitures scolaires, les soins de santé, la scolarité des enfants. Bien que ce ne soit pas du tout aisé pour ces femmes, elles essaient de concilier leur profession et les obligations familiales. Certaines sont aidées dans leurs tâches ménagères par une aide familiale (parente venue du village ou une bonne).

Dans les rapports avec leurs époux, la situation n'est pas très dramatique. En effet, l'homme reconnaît le rôle que joue son épouse pour l'aider à survivre en ville. Aussi, il accepte qu'elle reste hors du foyer pour exercer son métier. Lui aussi, ouvrier parfois, reste hors de la maison pendant une bonne partie de la journée. Mais ce n'est pas exclu qu'à certains moments, il y ait des malentendus entre les conjoints. Jalousie ou incompréhension? Les résultats de l'enquête menée par le G.R.E.F.F.A. (1989) expliqueraient-ils la forte proportion de femmes musulmanes dans l'échantillon, car la religion musulmane tolère la polygamie. Les jours de cuisine étant répartis entre les épouses, dans le régime polygame, la femme peut dégager assez de temps pour se consacrer à des activités personnelles.

Tableau VI. Répartition des revendeuses par religion

Religion	Effectif
Catholique	7
Musulmane	42
Protestante	1
Total	50

Source : G.R.E.F.F.A., 1989

B- LES DIFFICULTÉS LOGISTIQUES

Le système de conservation des produits est à l'origine de nombreuses pertes. En effet, les fruits et légumes se décomposent facilement, surtout en période de chaleur. Peu de femmes possèdent des appareils électroménagers pour conserver les produits qu'elles vendent. Elles se servent surtout de sacs en jute, de glacières usagées, ce qui fait qu'elles enregistrent beaucoup de pertes. Le manque d'organisation reste un sérieux handicap dans la gestion des activités de ces femmes. Le G.R.E.F.F.A.

a fait un pas dans le sens de l'éducation de ces femmes afin qu'elles puissent avoir un système d'organisation bien précis. De nombreuses associations féminines se sont créées pour essayer d'améliorer la situation de la femme active par des appuis financiers, matériels et éducatifs.

C- LES RAISONS DE PERSÉVÉRER DANS CETTE ACTIVITÉ

Nonobstant les difficultés majeures rencontrées dans le foyer, les recettes issues de la vente des produits sont d'un très grand soutien pour leur famille en ville et pour la famille restée au village. En effet, c'est à partir de ces recettes que les femmes peuvent envoyer de l'argent à leur famille au village, et parfois même de construire une maisonnette en tôles ondulées. C'est également de ces recettes, qu'elles prennent en charges les soins médicaux de leurs enfants et d'elles mêmes, l'achat de fournitures scolaires, de vêtements, de parures, et enfin, la scolarité de leurs enfants (qu'elles paient par tranche). Elles viennent ainsi en aide à leurs époux, temporairement au chômage, ou ne pouvant à lui seul satisfaire les besoins de la famille. En plus des dépenses familiales, elles peuvent adhérer à des tontines⁴, cotiser pour des mariages, des baptêmes et des décès dans le quartier, et également dans les associations dont elles sont membres. Celles dont la profession s'annonce prospère, ont pu s'acheter un vélomoteur.

Bien qu'elles puissent faire face à plusieurs obligations sociales, ce n'est pas toujours la pluie et le beau temps pour ces femmes. Les charges sont parfois si nombreuses qu'elles finissent par s'endetter au point de ne plus pouvoir s'en sortir. Le manque de qualification professionnelle et donc de système d'organisation est à l'origine de la mauvaise gestion des activités. Pour s'entraider, les femmes ont développé en leur sein, des tontines qui sont des cotisations mensuelles, quotidiennes ou hebdomadaires etc. Selon la périodicité, la totalité de la somme est versée à chaque membre du groupe à tour de rôle. Il y a donc des tontines de métier, des tontines de quartier, des tontines suivant le village d'origine etc. Le nombre de participants varient selon les tontines. C'est avec ces sommes qui sont des systèmes de prêt sans intérêt que certaines femmes parviennent à éponger leurs dettes.

⁴ Tontine : système de prêts sans intérêt au sein d'un groupe de personnes. Mais il ne présente aucune garantie pour les adhérents.

Mais ce sont des systèmes qui comportent aussi leurs risques car dépourvus d'organisation. Cette activité a permis aux femmes de prendre conscience de leurs capacités réelles et également de se faire une place au sein de la communauté. En effet, pour ces femmes entrepreneuses, leur avis est devenu très important dans les prises de décision au sein de la famille et de la communauté.

CHAPITRE III : LES ESPOIRS DES FEMMES

I. LE FONDS D'APPUI AUX ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES DES FEMMES (F.A.A.R.F.)

A- PRÉSENTATION

Soutenu par le Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D.), le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (F.A.A.R.F.), projet P.N.U.D./O.P.S. : B.K.F./88/007 est une initiative de l'État burkinabé face aux exigences du Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S.). Théoriquement créé en mai 1991, le F.A.A.R.F. relève du Ministère des Finances et du Plan et dispose d'une autonomie de gestion. Les apports du P.N.U.D. couvrent les frais d'assistance technique, de formation et d'équipement, tandis que l'État burkinabé a alloué 200 millions de francs cfa au F.A.A.R.F. pour le démarrage des activités. La Banque Internationale du Burkina (B.I.B.) en est la gérante. Au 31 décembre 1992 soit après 19 mois d'activités menées par le F.A.A.R.F., un montant total de crédits s'élevant à 86 millions de francs cfa ont été répartis en 1580 prêts individuels et 19, à des groupements principalement ruraux.

B- LA "RÉVOLUTION" FAITE PAR LE F.A.A.R.F.

Pourquoi la femme avait-elle difficilement accès au crédit?

Bien que la femme exerce diverses activités rémunératrices sa capacité d'épargne reste faible. Les sommes obtenues sont converties en bijoux de valeur ou épargnées sous forme de tontines; ne représentant donc aucune garantie réelle. Aussi, la structure bancaire habituelle ne répond pas aux exigences du secteur informel. L'importance du minimum requis pour ouvrir un compte bancaire est de 50.000 F.cfa. Il y a également des entraves objectives tel l'analphabétisme et des préjugés tel l'accord de l'époux pour l'octroi d'un crédit à son épouse.

Le F.A.A.R.F. a alors fait fi de toutes ces considérations et s'est fixé une mission qui se résume en l'épanouissement de la femme à travers le financement de ses activités. Pour cela, il s'est fixé des objectifs qui se regroupent en :

- l'accès facile des femmes au crédit
- l'éclosion dans le monde féminin, d'un environnement adapté aux exigences bancaires.

Il demande alors aux femmes d'accepter l'organisation de leurs activités économiques et de choisir des activités très rémunératrices.

Donc les résultats attendus par le F.A.A.R.F. sont :

- l'émergence de petites unités économiques viables,
- l'acquisition par les femmes, de connaissances dans le domaine de la gestion et de la commercialisation. Il offre par conséquent des séances de formation portant sur l'épargne et le crédit, sur les notions de base de la gestion, et sur la commercialisation,
- l'acquisition de réflexe épargne-crédit par les femmes,
- l'augmentation du nombre de femmes crédibles dans le secteur informel,
- la création d'emplois. Le Fonds s'est tourné vers les jeunes diplômées de l'enseignement supérieur. Il identifie dans cette sous population celles qui ont un projet de création d'entreprise, leur assure une formation au développement de l'esprit d'entreprise, et c'est après cela qu'il va leur accorder un crédit pour des projets viables liés à des motivations réelles.

Le F.A.A.R.F. octroie des crédits aux femmes depuis le second trimestre de l'année 92 et procède à la collecte de leur épargne. Mais, comme toute entreprise organisée, des conditions sont posées dès le départ.

1)- LES CONDITIONS D'OCTROI DE CRÉDIT

Pour bénéficier d'un crédit auprès du F.A.A.R.F. il faut :

- être burkinabé et/ou résider dans la zone d'action du fonds. La zone d'action du fonds dans sa première année d'exécution a touché les provinces du Kadiogo, du Bazéga et de l'Oubritenga. Mais cette zone doit s'étendre à l'avenir sur toutes les provinces du pays. L'exigence de résidence vise à faciliter le recouvrement du crédit.

- accepter d'organiser son activité, surtout pour les femmes du secteur informel si elles veulent être des micro-entrepreneuses.

- accepter l'assistance conseil du fonds d'appui en matière de gestion de l'activité financée. En effet, le remboursement du crédit suivant les échéances convenues dépend de la rentabilité des activités financées.

- accepter de participer aux formations jugées utiles par le fonds pour le succès de l'activité financée.

- accepter d'adhérer à un fonds de garantie/épargne par le versement en une, deux ou quatre tranches d'une somme égale à 10% du montant sollicité.

- Il exige également que les femmes du secteur informel soient membres d'un groupement formel c'est à dire un groupement féminin officiellement reconnu et encadré par une structure technique officielle publique (Caisse de Sécurité Sociale par exemple) ou une Organisation Non Gouvernementale (O.N.G.). Dans ce cas, le crédit est octroyé au groupement et les responsables sont chargés du respect des accords convenus avec le bailleur. Dans certains cas, les femmes doivent être membres d'un groupe de solidarité c'est à dire, un regroupement spontané de 3 à 6 femmes sur la base de la confiance entre les membres et également sur la base de l'appartenance à une même zone géographique. Là, chaque femme est responsable du remboursement de son crédit et, au cas où un membre n'honore pas ses engagements, il est du devoir du groupement de le faire et c'est après seulement, qu'il pourra le réclamer à l'intéressée.

2)- LES DISPOSITIONS PRISES PAR LE F.A.A.R.F. POUR RÉUSSIR SA MISSION.

Pour éviter des situations gênantes, le F.A.A.R.F. finance surtout des activités économiquement rentables et génératrices de revenus monétaires dans le mois ou dans les deux mois qui suivent le déblocage des fonds. Ainsi, les concours du Fonds, tous en espèces, vont au petit commerce, aux activités de restauration, à l'artisanat, à l'agriculture et à l'élevage. C'est une exigence qui tient compte des modes de remboursement du crédit et veut éviter la décapitalisation dans d'autres activités. Les montants accordés aux femmes sont fonction du type de groupement. Dans le cas des groupements informels, les sommes varient de 5.000 à 50.000 F.cfa par personne pour un premier emprunt; et de 5.000 à 200.000 F.cfa

par personne pour un second ou un troisième emprunt. Mais avant le remboursement intégral du crédit, les femmes doivent constituer un fonds de garantie s'élevant à 10% de la somme empruntée et, en quatre semaines. Le taux d'intérêt du prêt est également de 10%. Pour les groupements formels la possibilité de prêt varie entre 50.000 et 500.000 F.cfa pour tout le groupement et pour un premier emprunt. Lorsque la demande est supérieure à 500.000 F.cfa, l'autorisation de prêt relève du conseil de gestion du fonds. Pour ces groupements, le fonds de garantie se constitue en deux mois et le taux d'intérêt reste le même. Les versements pour les deux types de groupement s'effectuent respectivement à la fin de chaque semaine et de chaque mois au siège du F.A.A.R.F.

3)- QUELQUES INSUFFISANCES

En dépit des efforts faits par le F.A.A.R.F. pour alléger les conditions d'accès au crédit, quelques difficultés sont quand même perçues. En effet, les frais de déplacement cumulés à la fin de l'année surtout pour les femmes logeant dans les secteurs périphériques de la ville, sont énormes. Elles dépensent environ 10.400 F.cfa par an pour se rendre au siège afin d'honorer leurs engagements. À cela il faut ajouter l'arrêt momentané de leurs occupations qui sont des dépenses non comptabilisées. Si nous admettons qu'une cliente soustrait 10.400 F.cfa du prêt de 50.000 F.cfa dont elle a bénéficié, rien que pour les frais de déplacement, il y a lieu de dire que le F.A.A.R.F. doit réviser les modes de remboursement. Des mesures d'accompagnement doivent être prises pour alléger les modes de remboursements. Aussi, le F.A.A.R.F. doit s'ouvrir à un public féminin beaucoup plus large.

II. LES CAISSES POPULAIRES

A- PRÉSENTATION

Ce sont des coopératives d'épargne et de crédit, implantées à travers tout le pays. Elles étaient à leur création, financées par les fonds du projet canadien (Union Régionale des Caisses Populaires), mais elles ont dû assurer leur propre survie par la suite.

À Ouagadougou, il y a une caisse populaire par quartier. Pour notre étude, nous avons choisi de travailler avec celle de Cissin située au secteur 16. Elle est la première, créée en 1987, elle est la plus dynamique. Elle a pour fonction d'épargner les fonds des individus qui ont bien voulu

être des adhérents, et d'octroyer des crédits aux membres de la coopérative. Pour bénéficier d'un crédit auprès de la caisse populaire, il faut avoir auparavant épargner environ 30% de la somme sollicitée, et les conditions d'accès sont les suivantes :

- avoir fourni deux photos d'identité,
- disposer d'une pièce d'identité
- avoir versé au minimum 1.000 F.cfa

B- LES ACTIVITÉS

Ces conditions, moins compliquées par rapport à celle des autres institutions bancaires, vont favoriser l'afflux de populations urbaines de couche sociale moyenne, et surtout des femmes. Ainsi, les femmes de la ville, exerçant dans le secteur informel vont se retrouver en association pour bénéficier d'un crédit auprès de la caisse. Précisons en effet, que les crédits s'obtiennent plus facilement lorsque les femmes sont organisées en groupements. Ainsi, elles ne fournissent pas de garantie comme c'est le cas pour un prêt individuel (maximum 300.000 F.cfa) et peuvent de surcroît disposer chacune d'une somme s'élevant à 100.000 F.cfa par femme. Depuis sa création, la caisse populaire de Cissin a octroyé des crédits à environ 200 groupements féminins. Cela est surtout dû aux sorties de sensibilisation organisées par les responsables de la caisse pour stimuler les femmes vivant en zone péri-urbaine à aller vers les caisses pour avoir un fonds pour le démarrage de leurs activités. Toutes les sommes perçues sont utilisées pour le petit commerce en général. Jusque là, les femmes ont pu honorer leurs engagements.

Précisons, que cette caisse populaire est ouverte à tous les individus sans distinction de sexe. Comme nous l'avons dit, lorsque c'est un prêt individuel le souscripteur est obligé de fournir une garantie, qui peut être un bien immobilier ou un engin roulant. La caisse populaire dans son fonctionnement, rencontre à peu près les mêmes difficultés que les autres institutions. Néanmoins, elles continuent de sensibiliser les femmes, et à les encourager par la facilité d'accès au crédit. Pour les groupements de femmes, elle représente une voie indispensable dans la réussite de leurs activités⁵.

⁵ Les données ont été recueillies sur la base d'un interview avec la directrice adjointe de la caisse populaire de Cissin.

CONCLUSION PARTIELLE

L'acquisition d'un emploi rémunéré ou rémunérateur en milieu urbain contribue énormément à l'insertion socio-économique de la migrante. C'est pourquoi, les femmes urbaines se sont retrouvées dans le secteur informel, exerçant surtout dans le petit commerce. Elles ne sont pas qualifiées, et elles sont confrontées à une faiblesse économique aiguë qui réduit leur champ d'action.

Ainsi, des institutions qui pourraient leur accorder des prêts ont révisé leurs conditions d'octroi de crédit et du même coup, se sont ouvertes à une plus large catégorie de femmes. Ces prêts octroyés aux femmes dans le cadre de la promotion de leurs activités lucratives, sont leurs espoirs pour la réussite socio-économique et socio-professionnelle.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE DE CAS : L'INSERTION DES FEMMES ÂGÉES DU CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN.

SI LE MOTIF DE LA MIGRATION EST TRÈS
SOUVENT LIÉ À UN BESOIN ÉCONOMIQUE,
CHEZ LA MAJORITÉ DES FEMMES DU CENTRE
DE TANGHIN, IL EST SURTOUT LIÉ À UN
BESOIN D'ÉPANOUISSEMENT.

CHAPITRE IV : ORIGINE ET IDENTIFICATION DES FEMMES
DU CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN

L'identification des femmes du centre Delwendé de Tanghin pourrait focaliser notre point de vue car, les chiffres parlent d'eux mêmes. Sur 359 femmes abandonnées ou expulsées de chez elles et vivant de nos jours au centre, 31 seulement d'entre elles avaient encore leur époux vivants lors de leur départ.

I. LES FEMMES DU CENTRE DELWENDÉ

A- DES FEMMES COMME TOUTES LES AUTRES

Aucun document d'État civil ne nous permet d'établir l'âge exact de ces femmes. Lors de notre entretien, elles se sont référées à la date de leur baptême ou à la période de leur arrivée au centre. Mais encore faut-il savoir à quel âge elles ont été baptisées.

Nous avons préféré nous baser sur des considérations empiriques (la forme physique). Et nous avons conclu que l'âge moyen fluctue entre 50 et 60 ans. Il nous a été très difficile de donner un âge exact car beaucoup de facteurs telle la maladie, la malnutrition, la souffrance morale, peuvent entrer en ligne de compte, faussant ainsi toute appréciation empirique. Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y a des femmes très âgées au point de ne pouvoir plus quitter leur chambre. D'autres par contre ont encore la force de travailler. Les femmes très âgées se retrouvent surtout parmi les premières venues. Il leur faut de l'aide pour tout faire. L'animatrice nous confiait qu'elles doivent avoir entre 90 et 95 ans.

De plus en plus, les arrivées au centre lors de ces dernières années, sont marquées par la présence de jeunes femmes (30-40 ans). En 1993, une jeune femme d'une trentaine d'années a été admise au centre. Elle avait avec elle, son bébé de 6 mois qu'elle a dû ramener dans la famille de son mari avant d'être acceptée au centre. Si d'après les fichiers du centre, ces femmes ont été chassées dans 49,59% des cas (Figure I), pour accusation liée à la sorcellerie, nous avons essayé de savoir comment était présentée la sorcière en pays mossi. Selon Doris (1982), dans cette société, la sorcière était présentée à partir d'une série de manques :

- absence de vue,
- disparition des enfants,

- femmes très âgées, donc ménopausées,
- femmes stériles.

Pourtant les femmes habitant le centre et accusées de sorcellerie, répondent très peu aux critères de désignation de la sorcière. Il existe en effet plusieurs femmes très âgées, mais nous avons recensé seulement 1,95% de femmes aveugles dans la sous population du centre présentant des anomalies physiques (Figure II); puis, 2,79% des femmes qui n'ont jamais eu d'enfant (Figure III).

B- AUDACIEUSES OU "MANGEUSES D'ÂMES"?

Trente et une femmes avaient leur époux vivant lors de leur expulsion, et ils n'ont rien pu faire contre un consensus communautaire. Pour le reste, ce sont des femmes qui vivaient seules. Seulement 1,83% de ces femmes ont accepté de se remarier. Les autres ont eu l'audace de refuser le mari que la famille leur avait imposé, après la mort de leur époux.

Il est de coutume en pays mossi, que la femme fasse partie des biens du mari. Ainsi, après la mort de celui-ci, les parents héritent des biens matériels et de la femme qui fait partie intégrante des biens, est automatiquement léguée à un des frères du mari. Le lévirat est donc une obligation sociale.

Ces femmes ont donc eu l'audace d'enfreindre à la loi, désobéissant à toute la communauté. En retour, la famille va réagir pour décourager d'éventuelles "récalcitrantes". C'est ainsi, qu'elle trouvera un prétexte pour exclure ces femmes au moment opportun. En tout cas, c'est ce que nous avons déduit à partir de la prédominance des veuves (78,33%) au sein de ce groupe de femmes (Figure IV).

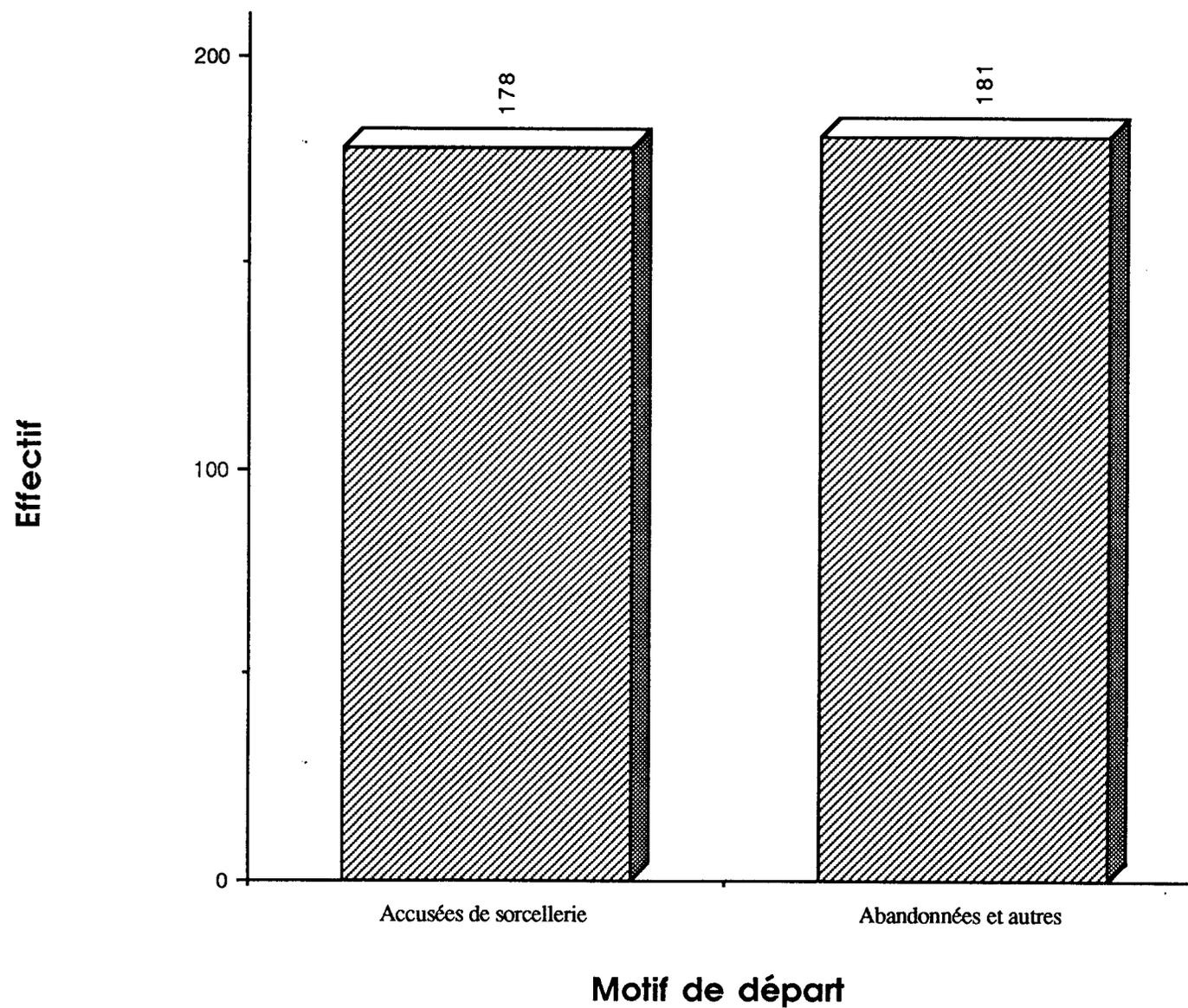
Ce sont aussi des veuves sans enfants, car elles ont du accepter que leurs fils aillent à l'aventure les laissant toutes seules sans soutien et sans défense. Leurs fils ont migré vers la Côte d'Ivoire pour chercher un travail rémunérateur afin d'améliorer leurs conditions de vie. Cette absence, conjuguée à la situation matrimoniale de la femme (veuve) a contribué à exposer ces femmes aux mauvaises langues. Car, elles essaient toutes seules de faire face à leurs propres besoins, développant ainsi une indépendance économique.

Aussi, pour celles qui ont eu la chance de voir leurs filles grandir jusqu'à l'âge du mariage, elles ont été parfois amenées à prendre partie pour celles-ci. Le mariage en milieu traditionnel étant une affaire de famille, il se fait sans le consentement des conjoints. C'est ainsi que dans certains cas, il rencontre le désaccord d'un des futurs conjoints. Très souvent, c'est la jeune fille qui veut épouser un garçon de son choix. Alors, des conflits éclatent et la mère ose dans certains cas, prendre partie pour sa fille. Elle veut que celle-ci ait plus de liberté et plus d'ouverture d'esprit. Par conséquent, elle préfère qu'elle épouse un homme de son choix (généralement un migrant de retour ou en congé). Cela représente une désobéissance vis à vis de la communauté, car la femme n'a pas le droit de décider. Elle doit respect et soumission à son mari, et à la décision du conseil de famille.

Ces femmes qui désobéissent, sont à écarter de la communauté afin qu'elles ne "bafouent" les principes traditionnels. Pourtant les temps changent, et les brassages culturels ont engendré des idées nouvelles. Mais la communauté n'est pas encore prête à affronter la réalité.

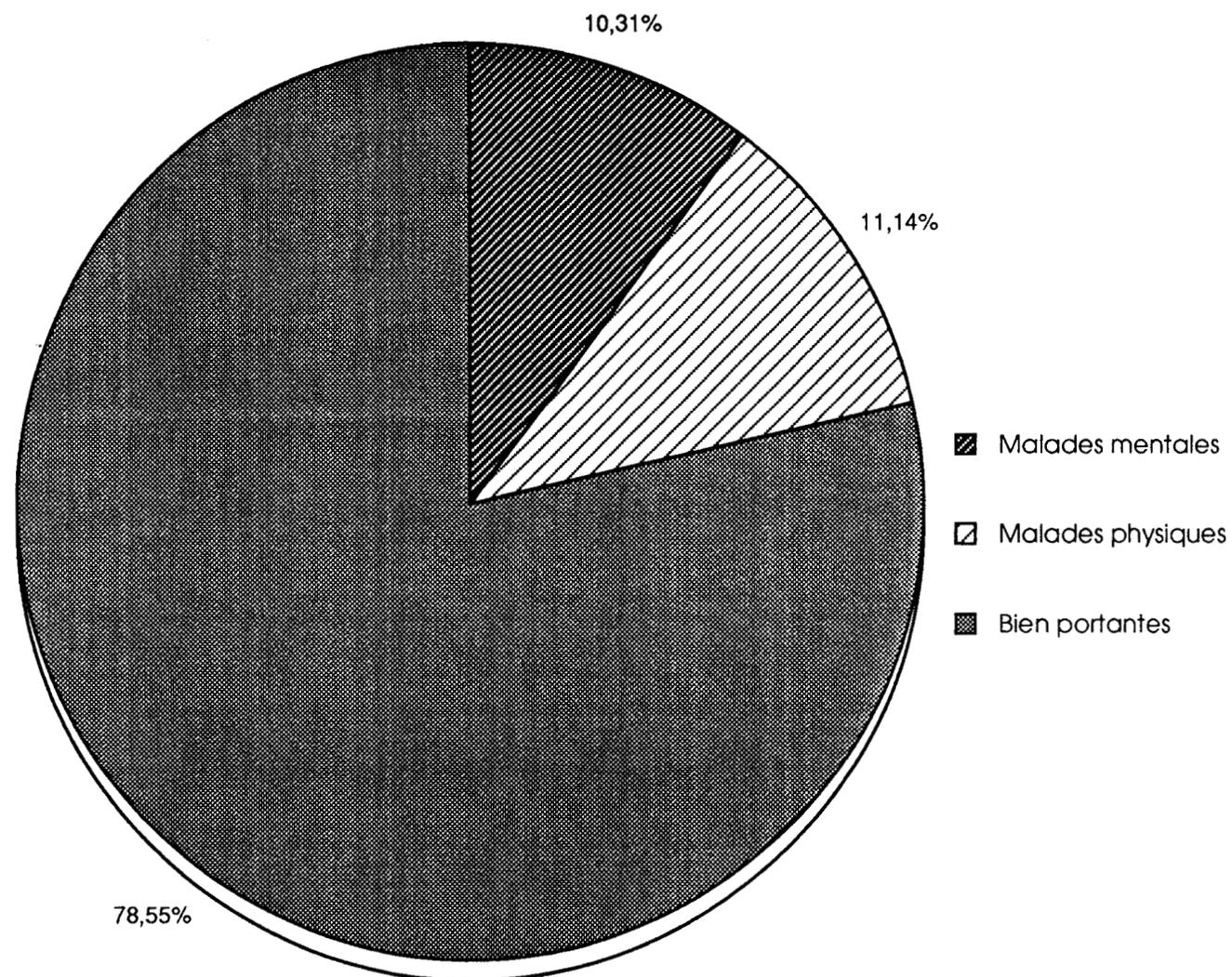
Ces catégories de femmes citées ont été chassées du village de leur époux et ne peuvent plus réintégrer leur propre famille car leur acceptation dans la famille d'origine pourrait occasionner des conflits.

Figure I. LES RAISONS DE DÉPART DES PENSIONNAIRES DE LEUR MILIEU D'ORIGINE

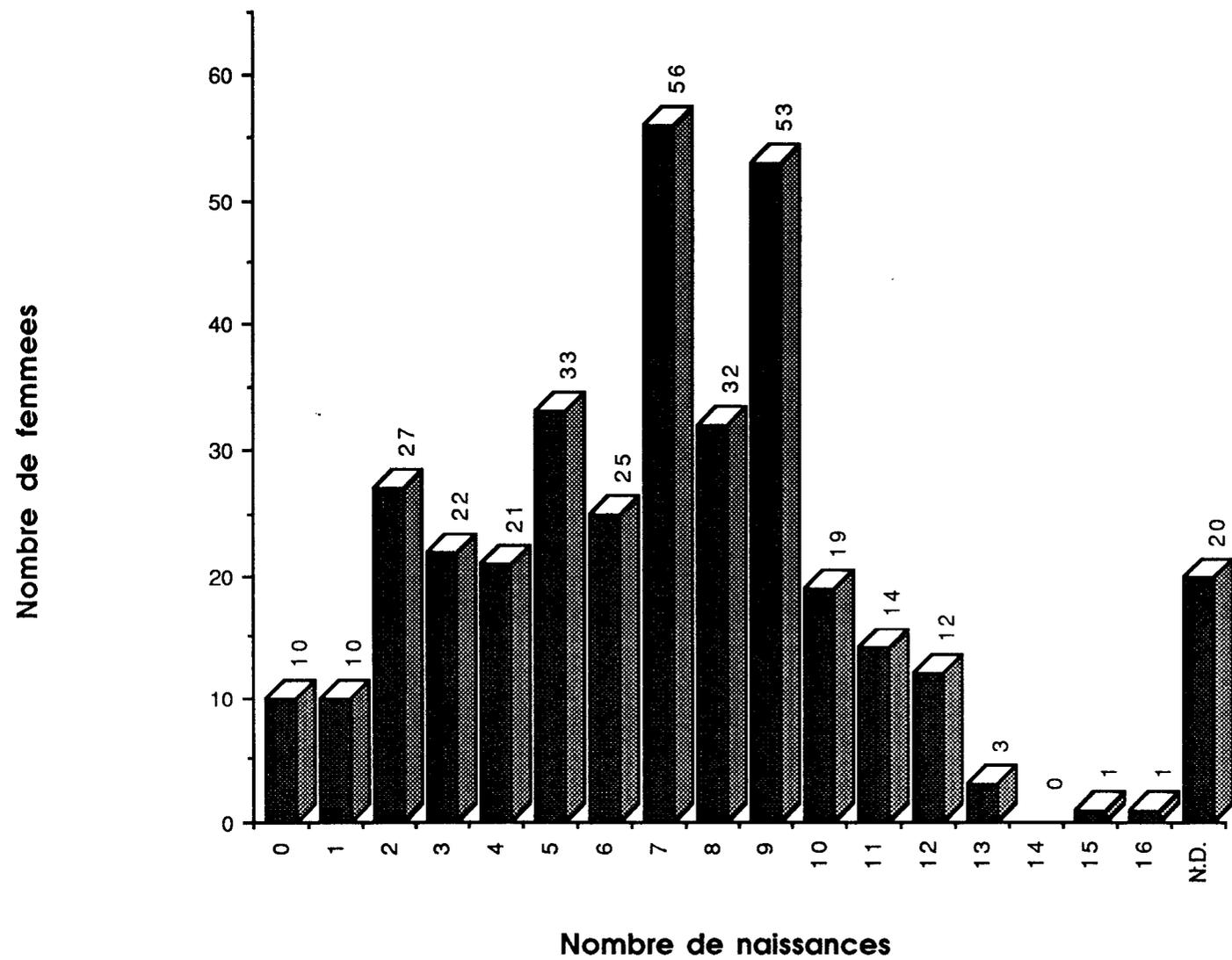


Source : notre enquête menée en Mars 1993

Figure II. ÉTAT DE SANTÉ DES RÉFUGIÉES EN 1993

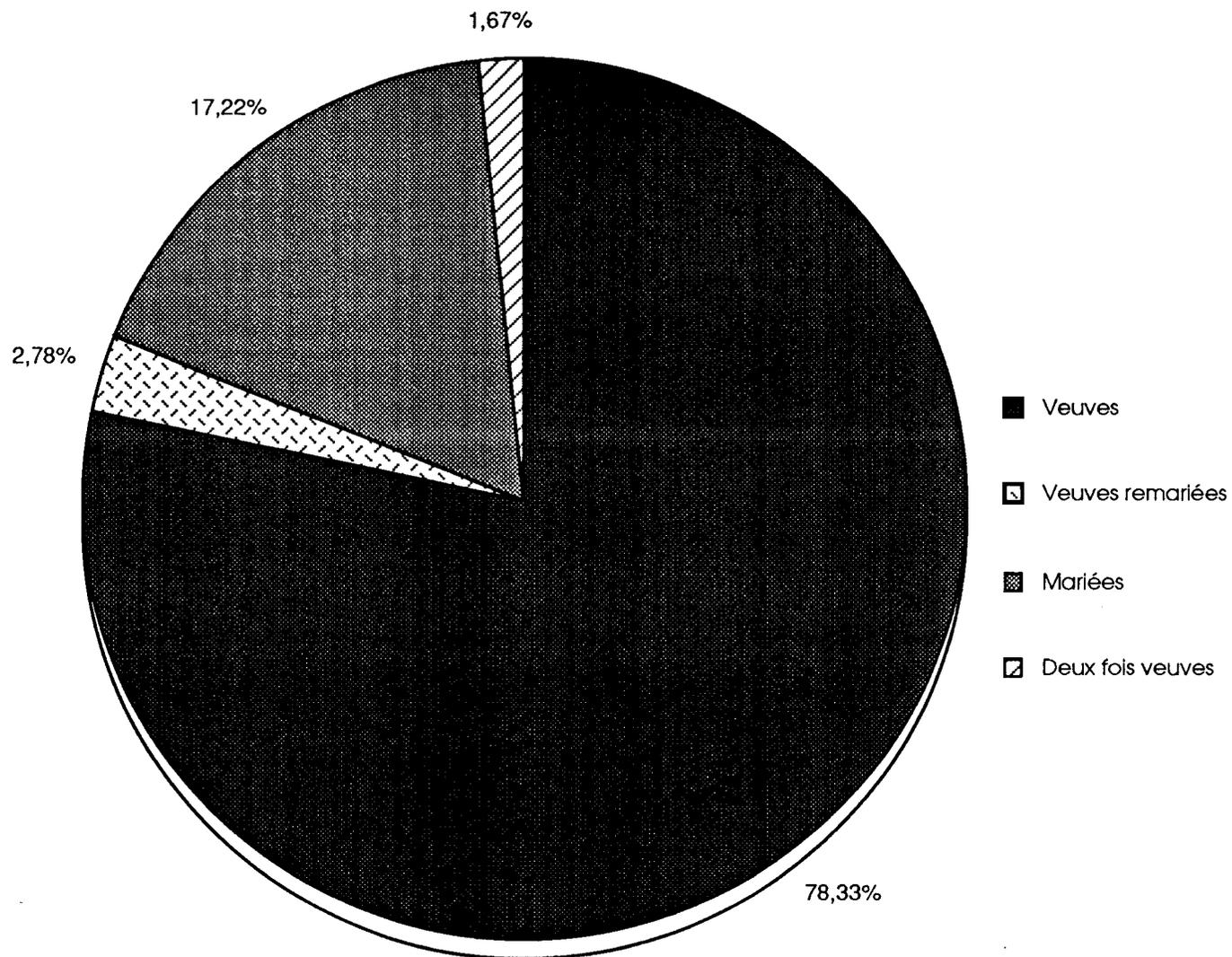


Source : notre enquête menée en Mars 1993

Figure III. EFFECTIFS DES FEMMES AYANT EU ENTRE 0 ET 16 ENFANTS

Source : notre enquête menée en Mars 1993

Figure IV. SITUATION MATRIMONIALE PRÉCISÉE DE 180 FEMMES DU CENTRE EN 1993



Source : notre enquête menée en Mars 1993

II- ORIGINE ET ITINÉRAIRE DES FEMMES

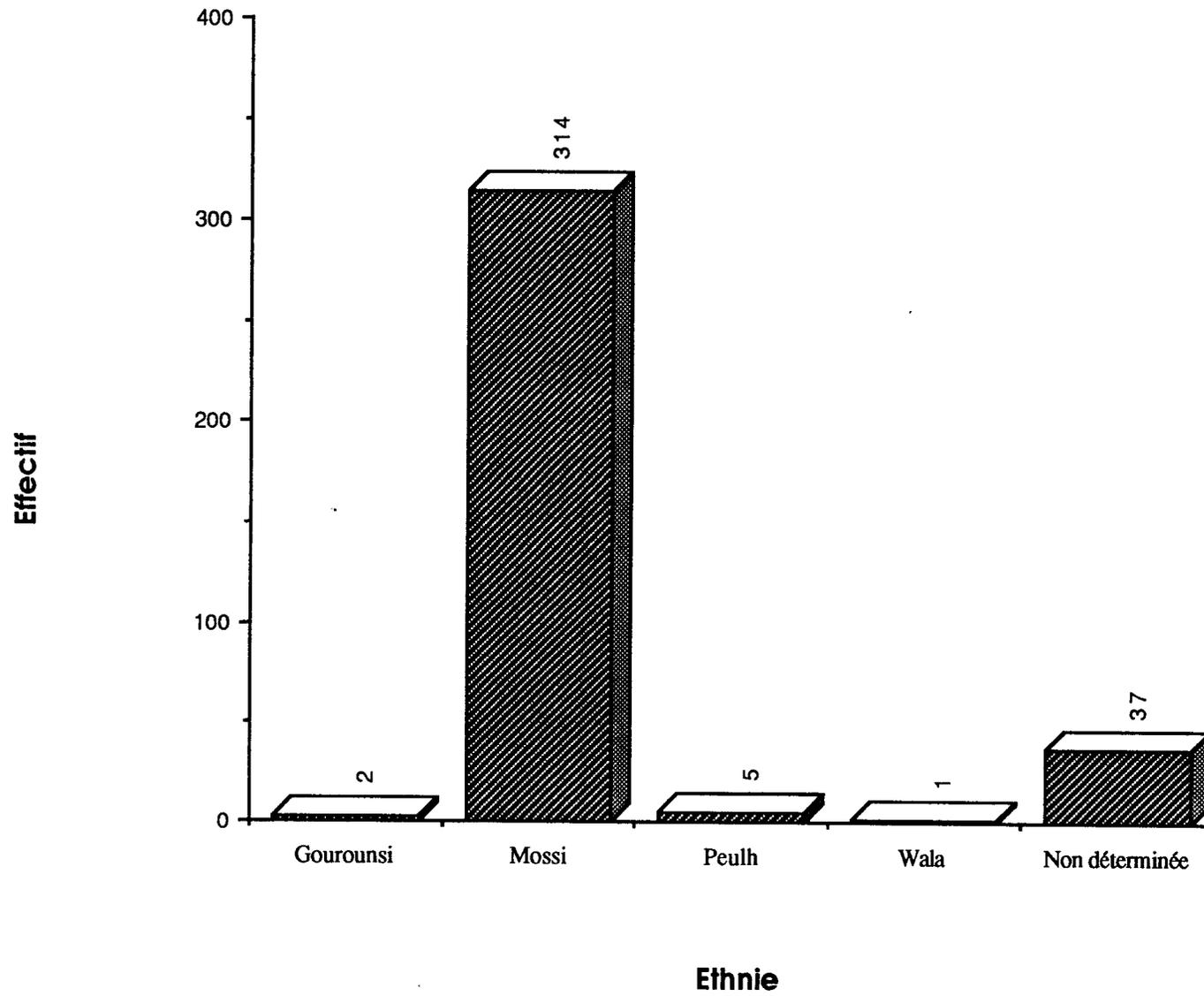
A- ORIGINE DES FEMMES

Issues d'une même communauté, ces femmes sont originaires des différentes localités du plateau mossi. 86,90% des femmes sont mossi (Figure V) et 57,10% d'entre elles sont originaires de plusieurs villages de la province d'Oubritenga (Figure VI). Les villages des départements de Zitenga, de Ziniaré et de Boussé (province d'Oubritenga) sont les plus touchés par les expulsions de femmes.

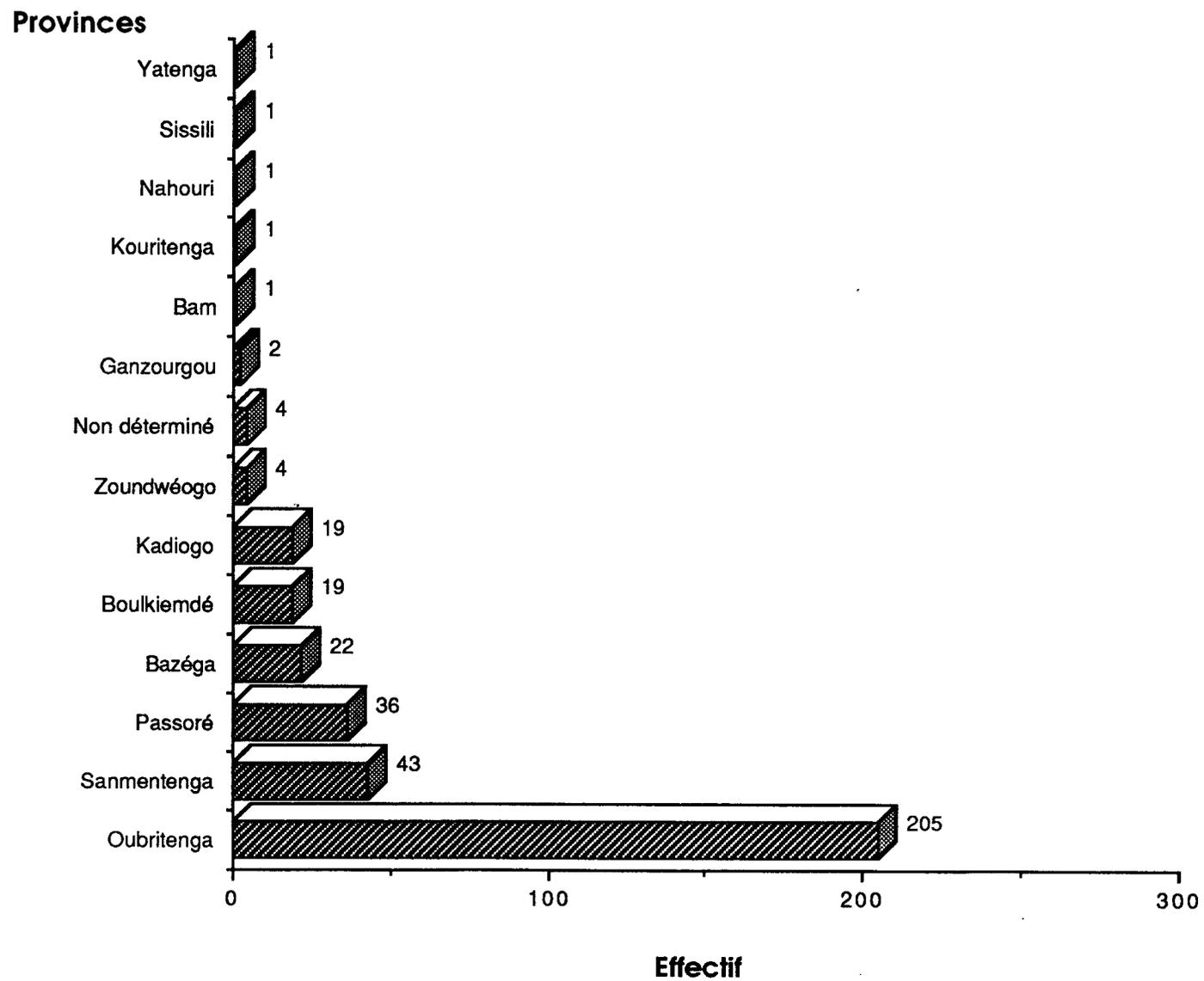
Les autres femmes sont venues des villages des provinces du Sanmatenga, du Passoré, du Boulkiemdé, et du Bazéga. Elles se sont réfugiées dans ce centre situé dans le chef lieu de la province du Kadiogo (Ouagadougou). Ces femmes ont voulu continuer à vivre bien que bon nombre de femmes avant elles, chassées dans les mêmes conditions, ont préféré se donner la mort pour laver l'affront que le village leur avait fait. Elles ont accepté de vivre hors de cette communauté qui les a bannies.

Les malades mentales du centre (10,31%), sont des femmes qui vivaient dans les rues de la capitale, c'est la police ou une quelconque personne qui les y a amenées parce qu'elles avaient élu domicile devant la porte de leur domicile. Leur identité n'a donc pas pu être établie. D'autres sont devenues malades mentales parce qu'elles ont été traumatisées lors de leur expulsion. Un psychiatre s'occupe d'elles.

Toutes les femmes sont originaires du plateau mossi (Figure VII). Dans cette société à idéologie nataliste, l'enfant est un don précieux. Le forfait de la sorcière (manger l'âme de l'enfant) est sanctionné par la mort. Pour échapper à cette mort, elle devra s'enfuir loin de son milieu d'origine. Idrissa Ouédraogo dans son film "Yaaba", Gaston Kaboré dans "Wend Kuni" ont montré comment en pays mossi des femmes âgées et nécessiteuses, des veuves étaient traitées, et accusées de sorcellerie.

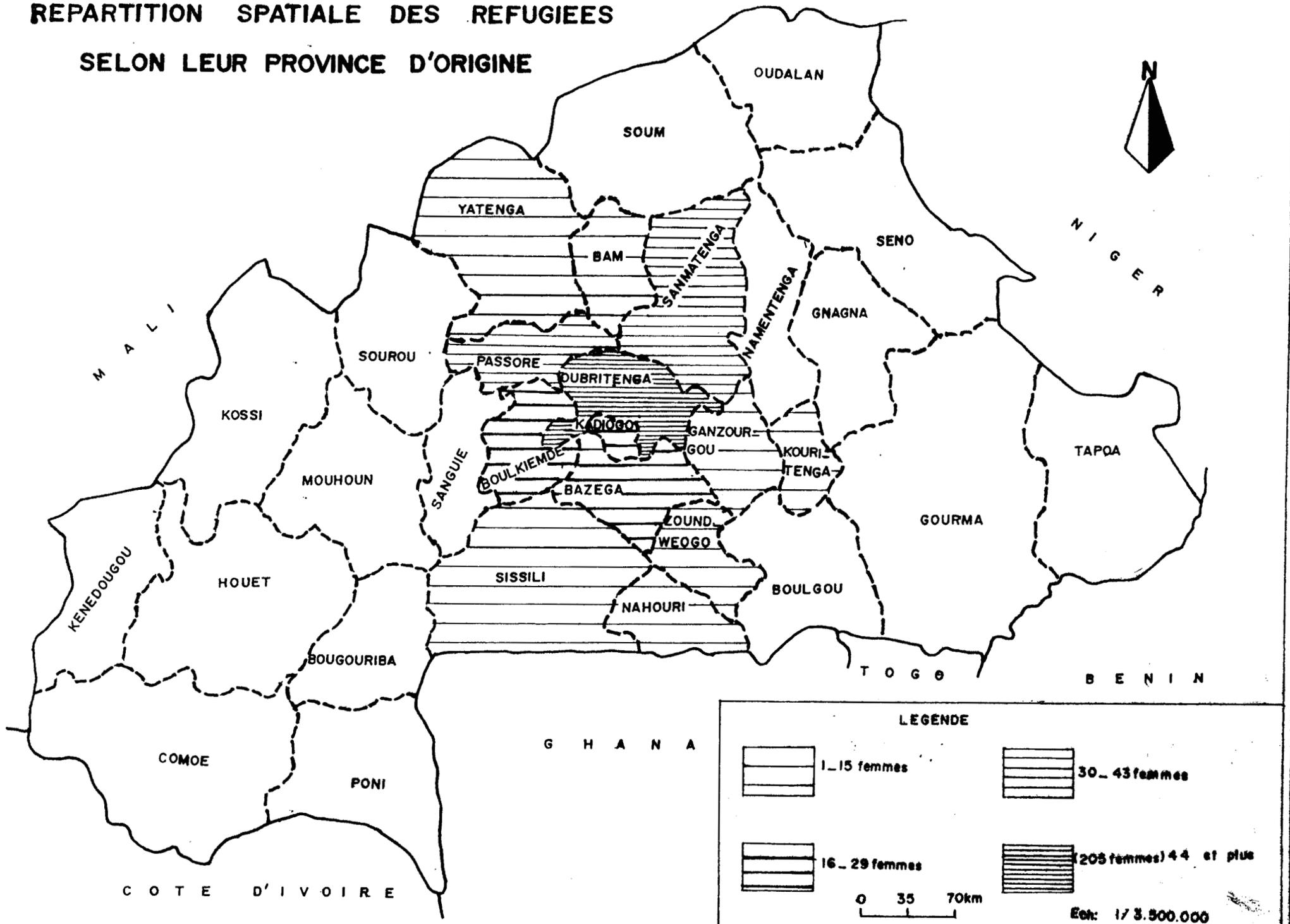
Figure V. LES ETHNIES REPRÉSENTÉES AU CENTRE EN 1993

Source : notre enquête menée en Mars 1993

Figure VI. REGROUPEMENT DES FEMMES DU CENTRE PAR PROVINCE EN 1993

Source : notre enquête menée en Mars 1993

REPARTITION SPATIALE DES REFUGIEES SELON LEUR PROVINCE D'ORIGINE



LEGENDE

	1 - 15 femmes		30 - 43 femmes
	16 - 29 femmes		(205 femmes) 44 et plus

0 35 70km

Ech: 1 / 3.500.000

B- ITINÉRAIRE DES FEMMES

Les femmes du centre de Tanghin n'ont pas eu l'occasion de vivre dans un autre centre avant d'être admises à Tanghin. Leur itinéraire a été du départ de chez elles vers Ouagadougou. Quelques unes ont eu la chance de se réfugier quelques jours chez des parents avant de prendre le chemin de Ouagadougou. Pour les autres, le départ a été précipité et sans bagages⁶. Elles ont dû marcher plusieurs jours se nourrissant de ce qu'elles pouvaient trouver sur leur chemin.

Les femmes originaires de la province d'Oubritenga, ont un itinéraire bien précis. Elles vont de leur village vers Ouagadougou à pied, car c'est la ville la plus proche, mais surtout parce qu'elles savaient déjà l'existence de ce centre. Elles en ont entendu parler, par des gens qui y allaient pour rendre visite à leur mère, soeur ou parente tout simplement qui s'y sont déjà réfugiées. C'est ce que certaines femmes nous ont confié lors de notre interview. Elles sont donc allées directement à Ouagadougou, quand elles ont été chassées de chez elles. À Ouagadougou elles ont erré pendant quelques jours, puis elles ont retrouvé l'emplacement du centre en se renseignant. Pour celles venues du Boulkiemdé et du Passoré, elles ont dû faire une partie du chemin en taxi-brousse avec le peu d'argent qu'elles ont pu éventuellement emporter avec elles.

Elles aussi, ont dû errer dans la ville de Ouagadougou, mendiant sur les grands axes, jusqu'à ce que des inconnus leur conseillent d'aller vivre au centre qui les prendra en charge.

D'autres ont été conduites en bicyclette par un parent où leur propre fils jusqu'au centre. Celui-ci ne pouvait rien contre la volonté de tout un village. Il a accepté momentanément la situation. Elles y vivront jusqu'à ce qu'il fasse le choix, entre la décision de la ramener avec lui (ce qui signifie qu'il devra lui aussi quitter le village) ou de la laisser vivre là-bas en lui rendant visite de temps à autre.

Notre étude au centre nous a permis d'établir des motifs de départ liés à la situation matrimoniale (Figure VIII). Ainsi, les veuves accusées de sorcellerie sont les plus nombreuses. Est-ce parce qu'elles ont refusé un second mariage?

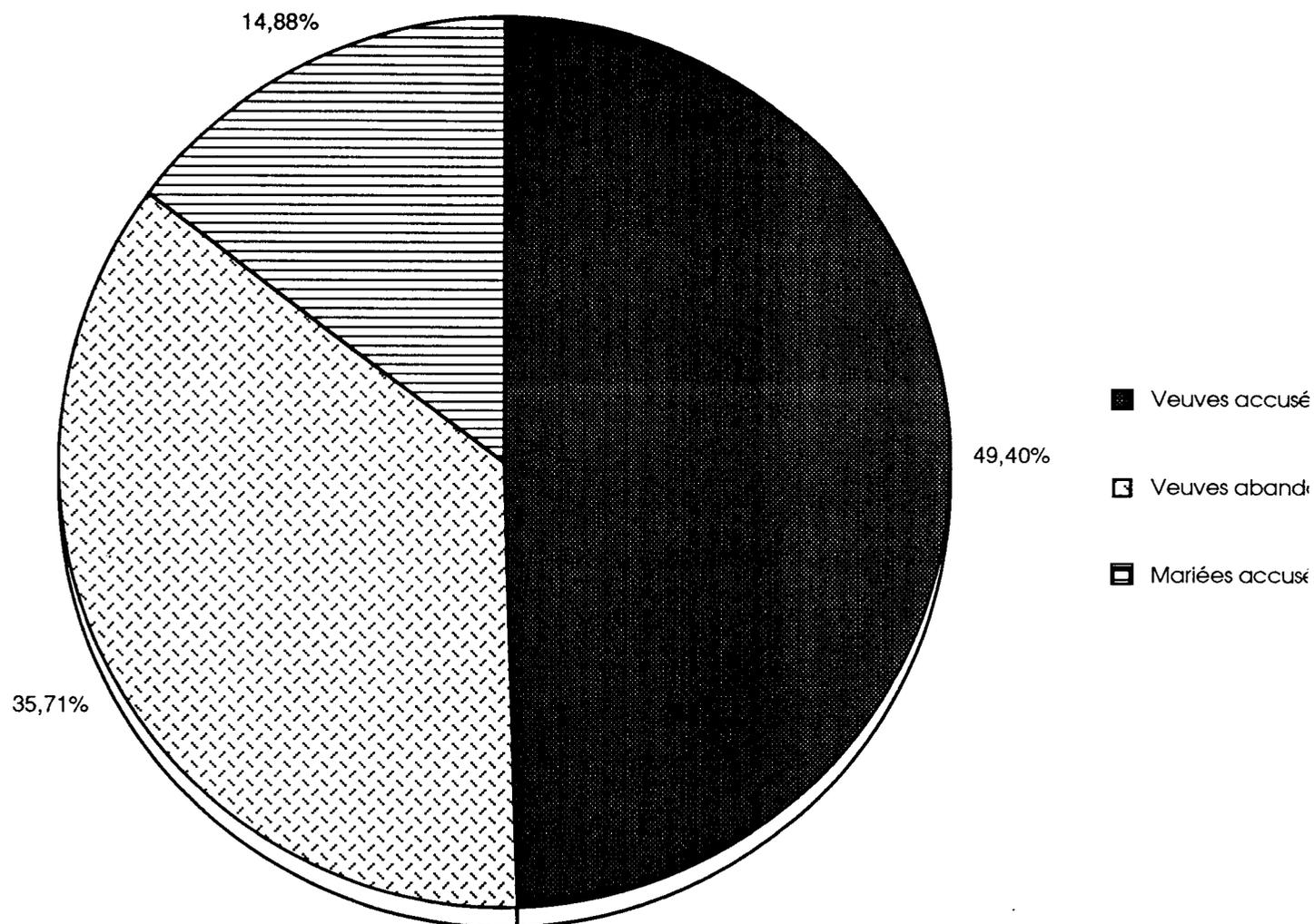
⁶ Une des expulsées a perdu environ 100.000 F.cfa car elle n'a pu les emporter quand elle a été chassée.

En tout cas, les femmes du centre de Tanghin ne se laissent pas aller au désespoir en dépit de toutes les humiliations qu'elles ont subies. Elles passent alors leur journée à filer tranquillement du coton qu'elles vont revendre à des tisserands de la place. Elles cultivent pendant toute la saison pluvieuse dans des champs.

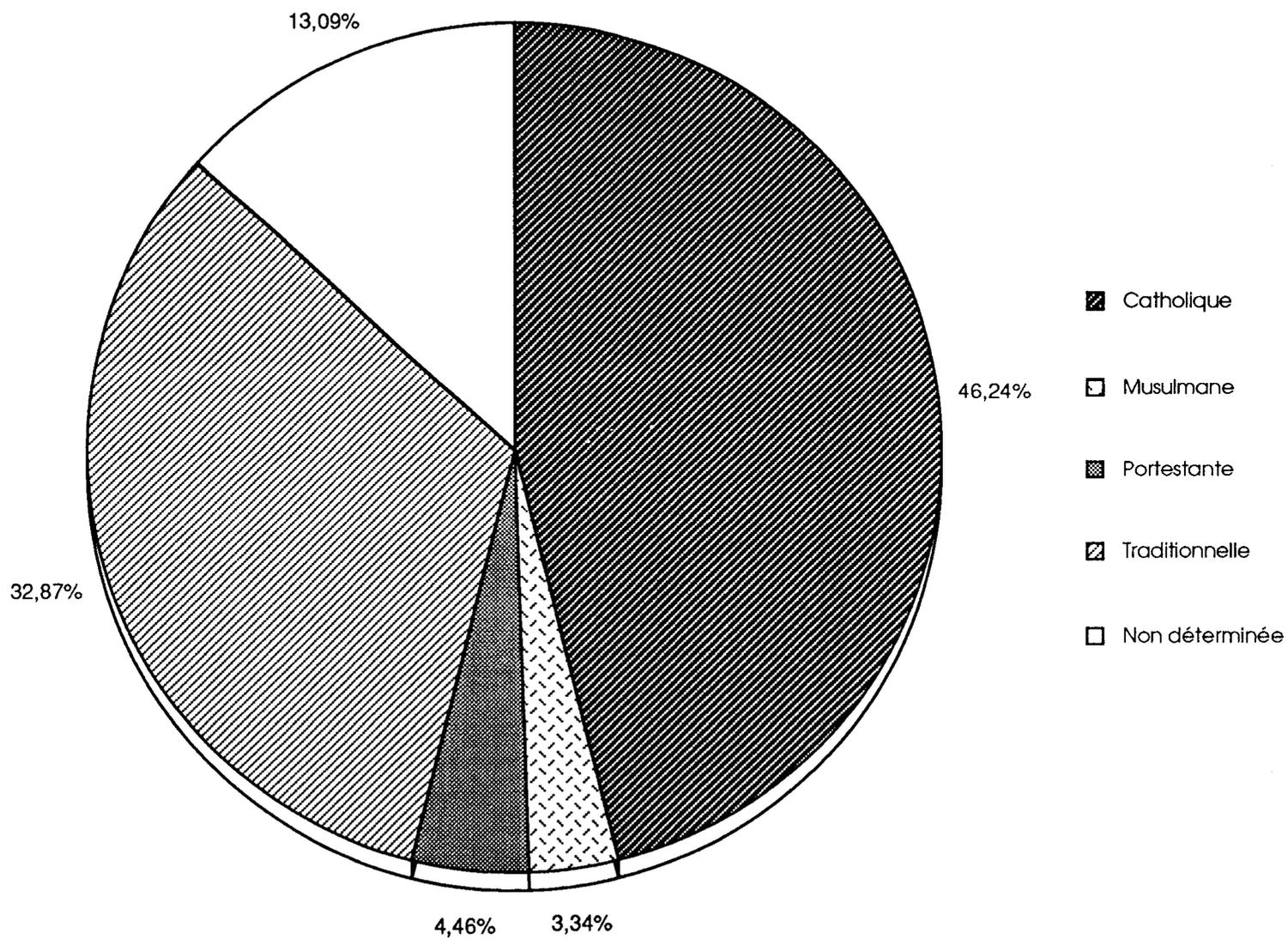
Sur le plan religieux, ce sont des femmes qui se sont très vite converties dès qu'elles ont été accueillies au centre. Ce sont surtout des catholiques (47,35%), des musulmanes (3,63%) et des protestantes (4,45%). Les autres attendent d'être baptisées : ce sont des catéchumènes (30,92%). 13,65% n'ont pas encore choisi leur religion (Figure IX). Les femmes ont surtout choisi d'être des catholiques, peut être sous l'influence de la religion dominante au sein du centre, ou par conviction, parce que dans cette religion la croyance en la sorcellerie est fermement condamnée.

Nous pensons qu'au delà de leur détermination, ce sont des femmes qui ont besoin d'être entendues et écoutées. Elles méritent alors plus de considération et de respect.

Figure VIII. SITUATION MATRIMONIALE ET MOTIFS DE DÉPART PRÉCISÉS DE 168 FEMMES DU CENTRE EN 1993



Source : notre enquête menée en Mars 1993

Figure IX. REGROUPEMENT DES FEMMES DU CENTRE PAR RELIGION EN 1993

Source : notre enquête menée en Mars 1993

CHAPITRE V : LE CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN :
UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DES MIGRANTES
URBAINES PARTICULIÈREMENT DÉFAVORISÉES

I- HISTORIQUE ET PHILOSOPHIE DU CENTRE

A- HISTORIQUE ET SITUATION

Suivant le découpage de la ville de Ouagadougou en 30 secteurs, le quartier Tanghin, situé entre la route nationale N° 5 (Ouagadougou-Kaya) et la route départementale N° 1 (Ouagadougou-Kongoussi), en est le 23^e secteur (Figure X). Il est situé au nord-est de la ville, et est limité au sud par le barrage n°2, à l'est par le secteur 24, à l'ouest par le secteur 22 et enfin au nord par la ceinture verte. Quartier périphérique, il n'est pas encore entièrement loti. L'habitat y est de type traditionnel et la couche sociale est moyenne.

C'est dans ce quartier situé sur les rives du barrage n° 2 (Figure XI), qu'un européen dont la nationalité ni le nom n'ont été précisés, avait construit un grand hangar qui lui servait de garage. À son départ en 1965, il fit don de ce hangar à la municipalité de Ouagadougou⁷.

1)- **REFUGE DES MENDIANTS ET DES SANS-ABRIS**

L'héritier de ce garage, en l'occurrence le maire de la ville à cette époque, ne s'en est pas servi pour des réparations mécaniques. Il l'a plutôt aménagé pour abriter des mendiants, et des fous qui habitaient la rue. Ainsi, il fit diviser le bâtiment en deux parties; installa les femmes dans une aile, et les hommes dans l'autre. Confinés dans cet endroit, leur prise en charge s'imposait.

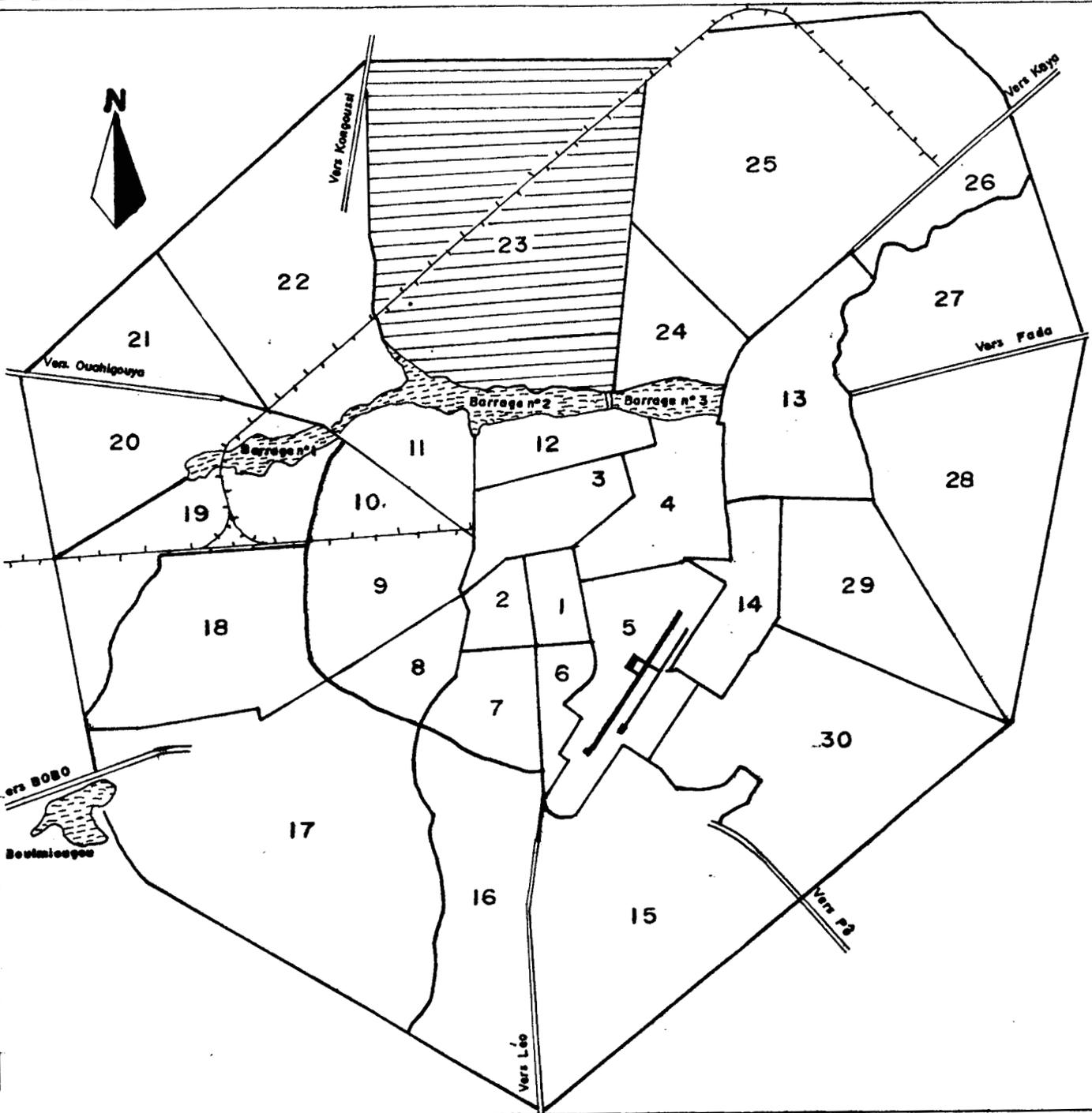
Les bonnes grâces du maire, furent à l'origine d'afflux de populations nécessiteuses dans cet endroit. Ce fut une providence pour beaucoup d'entre eux, sans logis et en proie aux intempéries et à la faim. Plusieurs cas sociaux se présentèrent chaque année, augmentant ainsi le nombre de pensionnaires. L'objectif des autorités municipales qui étaient d'éviter des habitants de la rue, va être dévié, et se transformer en assistance à personnes nécessiteuses. C'est ainsi qu'un personnel composé

d'un gestionnaire, d'un infirmier et de deux cuisinières, fut affecté à cet endroit que l'on avait alors baptisé, "la cour des fous". Les soins médicaux, l'alimentation qui se résumait à un repas unique servi à midi, étaient assurés par la municipalité.

Dans la gestion quotidienne, la mairie recevait l'aide alimentaire du secours catholique américain, Catholic Relief Service (Catwell) composée de farine de maïs, de poudre de poisson, de lait, d'huile etc. Quelques bonnes volontés apportaient également leur aide en nature ou en espèces, mais de façon sporadique. Ainsi, les pensionnaires étaient entretenus tant bien que mal.

Loin de se douter que ce hangar aménagé pour venir en aide à des indigents deviendrait un cas de conscience, la municipalité n'avait pas jugé utile l'ouverture de documents pouvant permettre le suivi de la gestion de ce centre. Aucune documentation ne nous permet d'établir le nombre d'indigents à cette époque ni le coût de l'investissement lié à la gestion de ce centre d'accueil. Mais, au fil des années, surtout vers 1982 le flux des arrivées dans ce centre a été chaque année plus croissant, au point que le problème de l'exiguïté des locaux s'est posée aux autorités chargées de l'hébergement des pensionnaires. Il a donc fallu envisager une extension des locaux (Planche I).

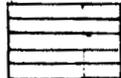
CARTE DE SITUATION



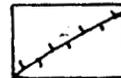
LEGENDE

12.

Numéro de secteur



Secteur d'étude

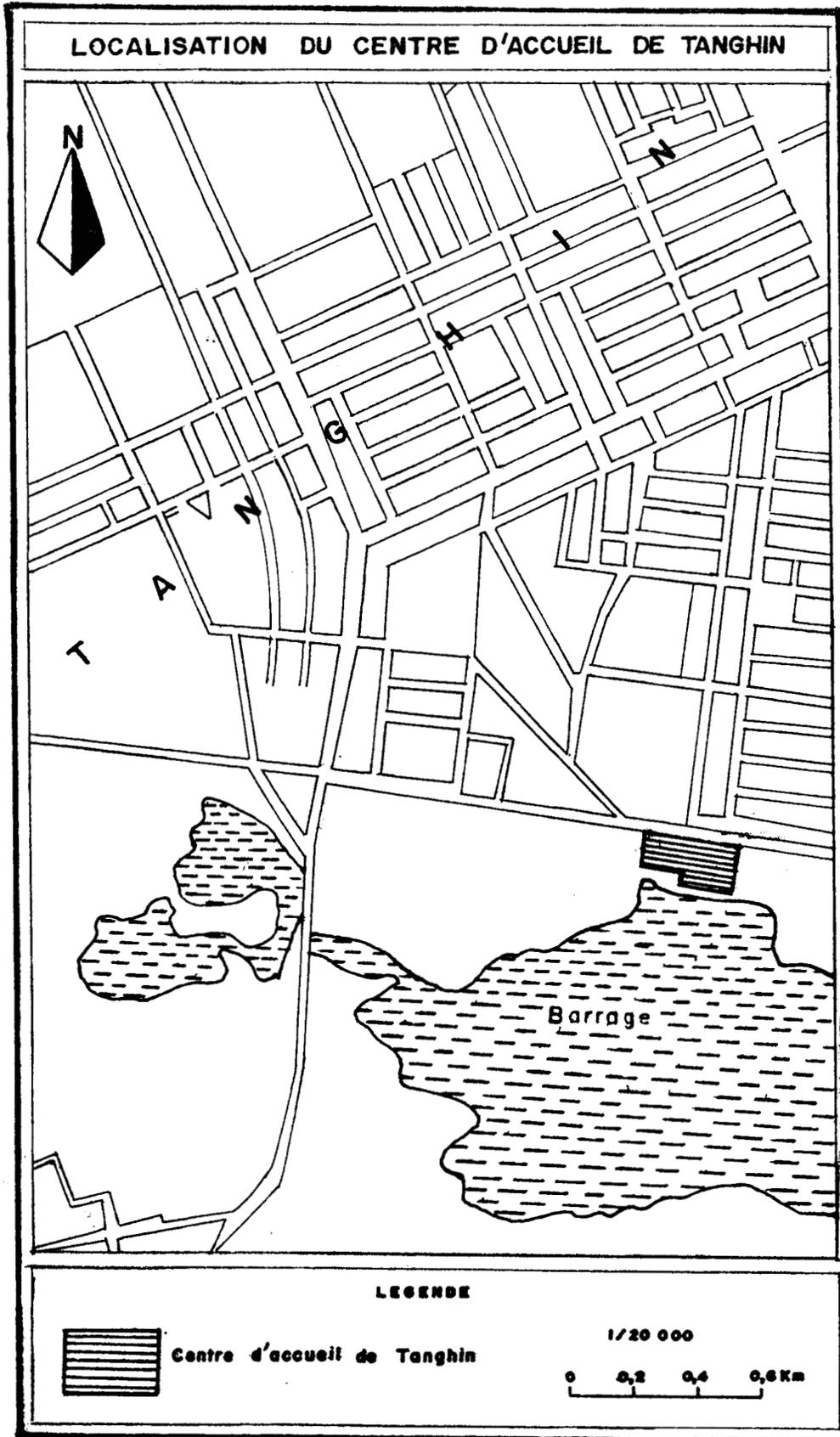


Voie ferrée

0 0,25 0,5Km

Source: I.G.B.

Cartographie de DABIRE E. U.O.



Source: Photos aériennes: n° 9386_9387,
I.G.S. Nov. 88, OUAGA.

Interprétation, cartographie :
DABIRE E. U.O.

Planche I



Le grand bâtiment dortoir hérité d'une bonne volonté européenne. C'est là que sont logées les premières femmes arrivées au centre.

2- ÉVOLUTION DU LOCAL SOUS LA CONTRAINTE DÉMOGRAPHIQUE

En 1968, soit trois ans après le cantonnement des indigents, soeur Madeleine Fourniguault, une soeur missionnaire de Notre Dame d'Afrique⁸, s'intéressa à ces personnes accueillies et prises en charge par la municipalité. Elle leur rendait régulièrement visite et s'intéressait surtout aux femmes qui dans ce milieu, étaient les plus nombreuses. Parallèlement, la mission catholique avait récupéré des personnes âgées démunies et abandonnées. Elle avait également à sa charge des indigents qu'elle hébergeait dans la cour de la cathédrale. Soeur Madeleine Fourniguault, de commun accord avec les autorités municipales transféra les indigents de la mission catholique au centre d'accueil de Tanghin. Il y eut donc une pléthore des effectifs surtout chez les femmes. Alors, Soeur Madeleine Fourniguault fit construire un mur tout autour du côté du hangar réservé aux femmes, puis procéda à des aménagements à l'intérieur de cet endroit clos. Elle fit construire un bâtiment de l'autre côté de la clôture afin que les hommes y déménagent tous. Ainsi, la quasi totalité de l'ex garage fut mise à la disposition des femmes. Et du même coup, il y eut la cour des femmes et celle des hommes sur le côté ouest du bâtiment principal. Elle décida alors d'occuper les femmes, qui étaient désormais mises à l'aise, car disposant de plus d'espace. Elle leur créa des activités et elle constata qu'elles étaient capables de travailler, et avait surtout la volonté de travailler. La soeur leur acheta du coton et des cardes afin qu'elles puissent filer du coton, qu'elles pourraient revendre. Ceci leur éviterait de se contenter de mendicité et de sombrer dans l'oisiveté.

Le travail est libérateur, et la Soeur Fourniguault avait bien l'intention de contribuer à la libération de ces indigentes, de quelque façon que ce soit. En dehors de l'activité principale qui est le filage, les femmes allaient dans des dépôts de vivres, tel l'Office National des Céréales (OFNACER) ou les abords du marché central avant sa rénovation, pour y ramasser des grains tombés, qu'elles allaient ensuite trier et les revendre entre elles. Une partie de cette récolte contribuait également à leur alimentation individuelle.

En plus du bâtiment et de la clôture, soeur Madeleine Fourniguault fit également construire un puits dans la cour des femmes. Elle consacra tout son séjour en Afrique à s'occuper de ces femmes, à

⁸ La Mission Notre Dame d'Afrique se trouve au sein de la cathédrale de Ouagadougou.

s'intéresser à leurs problèmes, et à leur apporter son secours quotidien. En 1982, elle rentra définitivement en France.

Face au dévouement dont la Soeur a fait preuve, en mars 1983, les autorités municipales de Ouagadougou décidèrent de confier officiellement la gestion de cette cour de solidarité, à la mission catholique. 1983 sera l'année consacrée au centre car, elle va marquer un tournant décisif dans l'amélioration du cadre de vie des pensionnaires. Inconnu du public, c'est la mission catholique qui va oeuvrer à sa connaissance et plaider également en sa faveur auprès des ONG et de quelques bonnes volontés pour le bien-être des pensionnaires. Les hommes eux, tous malades mentaux, bénéficient des soins médicaux et de l'alimentation. Dans cet endroit, le nombre des hommes est très en deçà de celui des femmes (50 contre 359 femmes en 1993).

B- LA PHILOSOPHIE DU CENTRE

Delwendé est un terme Mossi qui signifie littéralement "adosses-toi à Dieu". Le centre fut officiellement baptisé "Delwendé" en 1989 et une pancarte est placée à la porte d'entrée. Pourquoi avoir choisi ce nom? Le centre des indigents de Tanghin dont la municipalité de Ouagadougou était la marraine, était en fait pour les habitants de la ville, informés de son existence, "la cour des sorcières" ou "la cour des fous". La population était très hostile à l'accueil de ces indigents et quiconque fréquentait ce centre, était également craint.

Pour la petite histoire, l'animatrice principale du centre qui y travaille depuis 1982, nous confiait ceci: "lorsque j'ai commencé à travailler dans ce centre, des amies ont essayé de me convaincre que j'avais à faire à des sorcières. Elles me disaient que ces femmes allaient me "manger" dans leur sauce de gombo frais. Quand elles ont su que leurs histoires m'étaient égales et, que je ne voulais pas partir de ce centre, petit à petit, elles ont cessé de me fréquenter". La cour de ce centre d'accueil était donc interdite au reste de la population. Mais, dès que la mission catholique a pris l'engagement de s'occuper de ces indigents, elle voulait du même coup s'attaquer à des problèmes dont souffrent des milliers de femmes dans les villes et dans les campagnes. Des femmes qui sont chassées de leur famille, de leur foyer et qui sont privées ainsi de leurs enfants, de biens matériels. Indigentes, elles ont perdu leur dignité. La mission catholique, à travers ses oeuvres, voudrait que le public leur accorde un peu plus de respect et de tolérance. Cent quatre vingt deux femmes ont été chassées de leur village,

suite à des manifestations liées à la croyance de la sorcellerie, et elles habitent actuellement le centre. En pays mossi, il y a des pratiques pour désigner une sorcière. Ainsi, selon la tradition, il existe plusieurs procédés pour désigner la sorcière, parmi lesquels, il y a le "siongo", le "tinsé" et les "kinkirsi", suivant les localités. Le "siongo" est un redoutable fétiche chargé de désigner la sorcière. Lorsqu'il y a un décès, et que la population juge qu'il est suspect, (ce qui est courant en milieu rural et péri-urbain), on a recours à la pratique du "siongo". Le corps de la victime est ficelé et porté par des volontaires et la chasse à la sorcière commence. La case de l'accusée est frappée par le corps ficelé et porté. Ainsi, elle doit quitter le village sous les coups de bâton et les jets de pierre. Exclue de toute la communauté, elle devra errer pour survivre ou dans le pire des cas se donner la mort. Les "kinkirsi", sont consultés par l'intermédiaire d'un devin, après un décès. Ceux-ci diront qui a commis le meurtre. Et de la même façon la sorcière est chassée du village.

Nous ne voudrions pas faire le procès de la sorcellerie et nous ne pouvons pas spéculer sur une question de foi. Aussi, notre préoccupation se situe au niveau des migrations liées à l'expulsion des femmes faisant de nombreux malheureux tant au niveau des enfants, au niveau de la femme, qu'au niveau de l'époux (qui n'ose pas s'opposer au départ imposé à sa femme). Ces femmes expulsées, pourront-elles refaire leur vie en milieu urbain? C'est à cette question que les responsables du centre tentent de répondre.

II- FONCTIONNEMENT DU CENTRE

En mars 1993, cela faisait dix ans que le centre fonctionne sous la tutelle de la mission catholique de Ouagadougou. Dix années pendant lesquelles, elle a essayé de donner du meilleur d'elle-même jusqu'à ce qu'elle ressente une période d'essoufflement. Pendant cette décennie, elle a quand même reçu des aides pour mener à bien sa mission.

A- LA GESTION FINANCIÈRE

Après la prise en charge du centre Delwendé par la mission catholique, l'État burkinabé ne s'est pas pour autant complètement désengagé. Il participe financièrement à la gestion de la façon suivante. Chaque année, trois millions de francs cfa sont alloués aux pensionnaires pour leur alimentation et des dépenses diverses (achat de bois, de produits divers) par l'intermédiaire des responsables de la mairie de Nongr'massom.

Il a également maintenu le personnel sanitaire qui y travaillait depuis lors. Ce personnel est composé d'un infirmier et de deux aides infirmières rémunérés sur le budget de la commune. Un secrétaire a également été engagé par la mairie pour mettre à jour les fiches d'entrée, de décès, de départ etc., ainsi qu'un gardien qui s'occupe de la sécurité dans les deux cours. Deux animatrices qui relèvent du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, y ont été également affectées. Elles s'occupent de l'éducation, de l'animation, et de l'organisation des activités au sein du centre. Des organisations humanitaires offrent des denrées alimentaires aux pensionnaires. Le Catwell apporte la quasi totalité des vivres. Depuis l'ouverture de ce centre il offre régulièrement et jusqu'à nos jours, du lait en poudre, de la poudre de poisson, de la farine de maïs, de l'huile, etc. (Tableau VII).

Tableau VII. DOTATION EN VIVRES DU CATWELL AU CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN

ANNÉES	QUANTITÉ ET DÉSIGNATION						VALEUR EN FRANCS CFA
	Farine de maïs (*)	Farine GMB (*)	Lait (*)	Haricot (**)	Sorgho (***)	Huile (#)	
1990-1991	-	376	124	60	97	152	6.989.608
1991-1992	378	-	155	62	97	150	6.626.834
1992-1993	1.296	-	54	108	-	256	8.769.700
1993-1994	1.296	-	-	108	-	245	8.676.860
TOTAL	2.970	376	333	338	194	803	31.063.002

Source : Catwell

-
- * Sac de 25 kg
 - ** Sac de 50 kg
 - *** Sac de 100 kg
 - # Carton de 22 kg

La Caritas burkinabé fait don de mil, de riz et de maïs à l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël. Le centre reçoit des aides de la part de certains particuliers qui se soucient de l'existence de ces femmes. Elles se font en nature, composées de carcasses de mouton, de sacs de mil, de riz, de maïs, de moutons sur pattes, de vêtements, de kola, de tabac, de savon, de boîtes de conserve etc., et en espèces, variant entre 5.000 et 200.000 F.cfa. En effet, la plus grosse somme reçue par les responsables de la part d'un particulier, s'élève jusque là, à 200.000 F.cfa.

C'est à partir de la conjugaison des efforts de l'État, de donateurs étrangers, et de quelques particuliers, que les responsables du centre essaient de faire fonctionner au mieux cette maison. L'hébergement, les médicaments des pensionnaires, et autres, sont assurés par la mission catholique. Un frère camillien ramène régulièrement d'Italie des produits qui constituent la pharmacie du centre. Au cas où il y aurait pénurie de médicaments, il faudrait obligatoirement les acheter à partir du budget du centre. Aussi, c'est la mission catholique qui offre le matériel de couchage et de cuisine. Dès qu'il y a une nouvelle venue, celle-ci reçoit sa dotation en vêtements, en ustensiles de cuisine⁹, et en matériel de couchage. Suite à la requête de la responsable, certaines bénévoles (jeune française de l'A.T.D. quart monde, frère camillien, jeune père blanc), apportent leur aide pour quelques travaux à l'intérieur de la cour.

C'est ainsi, qu'avec l'aide d'un personnel très réduit et une organisation très rigoureuse, que le centre est géré. Mais aucune indication n'est faite sur la somme globale dépensée chaque année. Ceci peut se comprendre par la nature et la diversité des apports, mais surtout par la discrétion des responsables qui restent assez méfiants.

B- LE PERSONNEL

Nous en avons fait cas, mais de façon globale dans la gestion financière. En effet, il y a un personnel affecté par l'État et aussi des bénévoles. L'effectif des personnes travaillant au centre est très réduit mais, elles travaillent efficacement à rendre la vie agréable à ces pensionnaires, et se décompose de la façon suivante:

- Une Soeur de Notre Dame d'Afrique est la directrice du centre. L'actuelle y travaille depuis 1991. Elle coordonne et supervise toutes les activités liées à la gestion du centre.

- Un frère camillien célèbre la messe chaque mercredi matin à l'intention des pensionnaires. En effet, ce centre n'est pas laïc : le Catholicisme, le Protestantisme et l'Islam qui y sont représentés. Les femmes doivent faire un choix dès leur arrivée, car la pratique des religions traditionnelles (les sacrifices rituels par exemple) y est interdite. Les femmes doivent se tourner vers un Dieu unique.

- Une animatrice principale¹⁰, affectée par le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille depuis 1981, est très attachée aux problèmes de ces femmes. Elle a parfois essayé d'approcher les familles des victimes sans grand succès. Elle s'attelle alors à attirer l'attention des autorités politiques sur l'ampleur du phénomène. Initiatrice de certaines activités comme par exemple :

- * l'apprentissage à la construction de foyers améliorés pour toutes les femmes qui le désiraient,

- * la quête de terrains cultivables auprès de bonnes volontés pour permettre aux femmes de faire des cultures pluviales,

- * l'incitation à la culture maraîchère.

Cette dame est certainement la pionnière de l'organisation au sein du centre. C'est également elle qui reçoit les recettes de la vente des produits récoltés (au champ et au jardin) par les femmes et procèdent au partage. Elle fait régulièrement la catéchèse aux femmes désirant se faire baptiser et anime la messe célébrée le mercredi matin. Elle tient le rôle de médiatrice entre la responsable des femmes et les responsables du centre; et du même coup, elle essaie au mieux d'intégrer les femmes à tout ce qu'elle fait, que ce soit à l'intérieur ou hors de la cour. Elle a même été la tutrice d'un enfant en bas âge¹¹, qu'une femme réfugiée avait amené avec elle au centre.

- Une autre animatrice qui aide la première dans les occupations quotidiennes est aussi très proche des femmes. Elle a également été

affectée par le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille auprès des femmes. Elle les aide dans le raccommodage de leurs vêtements, le bricolage du chapelet brisé, dans le tri des grains ramassés dans les dépôts de céréales. Un climat de sécurité s'établit entre elles, ce qui permet aux femmes d'être à l'aise et de pouvoir se confier.

- Un secrétaire, dont l'une des seize chambres du bâtiment le plus récent lui sert de bureau, et qui tient lieu de salle de réunion chaque mercredi après la messe. Il est chargé de tenir les fiches d'entrée, de décès et de départ de tous les pensionnaires hommes et femmes confondus. Il est affecté par la commune, et s'occupe surtout des hommes. Il participe à la distribution du repas des hommes dans leur cour. Sur conseil de l'infirmier, il accompagne les malades à l'hôpital, et il est chargé de leur donner régulièrement les produits prescrits par le médecin ou l'infirmier. C'est lui qui se charge des courses surtout pour l'achat de médicaments et informe la directrice des cas urgents.

Ces personnes ci-dessus citées se réunissent chaque mercredi avec les deux déléguées choisies parmi les femmes, exposent les problèmes liés à la vie du centre et proposent des solutions pour une meilleure organisation. C'est également l'occasion pour informer les uns et les autres sur d'éventuels événements. S'ajoute à eux le personnel médical déjà cité. Les habitants du quartier bénéficient des services de ce personnel car le dispensaire du centre leur est ouvert pour des soins de première nécessité. Un psychiatre travaillant à l'hôpital va souvent rendre visite aux pensionnaires, suit et traite certains cas de maladies mentales¹². Bien qu'on ne puisse les insérer dans le personnel, il faudrait peut être souligner la présence d'une jeune française de l'A.T.D. quart monde¹³, de deux séminaristes et des frères camilliens qui y travaillent lorsqu'ils sont sollicités, mais c'est du bénévolat.

¹² Les femmes qui arrivent au centre, sont pour la plupart traumatisées mais à des degrés divers; et selon les cas, l'anomalie peut être enrayée.

¹³ A.T.D. quart monde est une institution qui s'occupe de l'encadrement et de la réinsertion sociale des jeunes de la rue.

Le fonctionnement du centre reflète une volonté profonde à aider les femmes chassées de chez elles, à retrouver une vie communautaire normale. Bien que nous constatons la présence de centaines de femmes au centre, et une tentative d'intégration de ces femmes, d'autres affluent toujours, et nous pouvons affirmer que le fléau n'est pas prêt à s'arrêter. Nous nous demandons alors ce que la société attend de ces femmes. Jusqu'à quand continueront ces pratiques rétrogrades qui privent la femme de ses droits les plus élémentaires? Les responsables du centre auront-ils raison, ou travailleront-ils en vain?

CHAPITRE VI : LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES AU CENTRE

I- ACTIVITÉS MENÉES PAR LES FEMMES DU CENTRE

Puisque la grande majorité des femmes jouissent de leurs facultés mentales et physiques, elles ne voudraient pas se croiser les bras. "Dieu porte une moitié du ciel et les femmes, l'autre moitié"; les femmes du centre n'échappent pas à la règle, par la diversité et le volume de travail qu'elles se sont créés. Bien que leur champ d'action soit limité, elles ont su s'organiser pour s'épanouir. Les activités se résument au filage, à la culture maraîchère, aux cultures pluviales, à la cuisine et la lessive, au petit commerce à l'intérieur de la cour. Le bricolage, le raccommodage, le tri, sont bien évidemment des activités dont elles ne peuvent se passer.

A- LE FILAGE

Toutes les femmes savent filer dans ce centre, même les malades mentales pendant leur période de lucidité. Du coton leur est vendu sur place dans la cour. Elles égrainent, cardent et filent tous les jours sous les abris. Les rouleaux de fil qu'elles obtiennent sont vendus à 50 F.cfa l'unité à des tisserands de la ville qui viennent les acheter pour confectionner des pagnes, des couvertures etc. (Planche II). L'on se souvient que chaque femme était dotée de cardes et de coton dès son arrivée au centre. La tradition a été suivie, et de nos jours c'est l'activité qui rassemble le plus de femmes dans le centre. Les recettes issues de la vente du fil leur reviennent individuellement et elles en font ce qu'elles veulent. C'est à partir de ces sommes qu'elles doivent dégager leur fonds de roulement pour l'achat de coton, et le reste servira à l'achat de kola et de tabac, ou encore de quelques friandises vendues dans la cour.

Planche II



Les femmes passent leur journée à filer tranquillement du coton sous les abris. Elles sont encore solides et peuvent offrir leurs services.



Ces rouleaux de fil sont le résultat de longues heures de travail. Ils sont vendus à 50 F.cfa l'unité, et sont achetés par des tisserands de la ville.

B- LA CUISSON DES REPAS

Des foyers améliorés construits à cet effet sont protégés par un abri servant de cuisine. La préparation du repas qui se fait une fois dans la journée, est assurée par 12 équipes de quatre femmes chacune qui se relaient chaque semaine. La cuisine est le fief des plus jeunes car les plus âgées ayant déjà fait leurs preuves, elles ont du abandonner cette activité sous la contrainte de l'âge¹⁴. Pourtant malgré cette exemption, elles s'arrangent pour aider l'équipe de jour en lui puisant de l'eau ou en triant les grains ou les feuilles qui serviront à la cuisson du repas. L'équipe de cuisine est tenue de la propreté des lieux et des ustensiles de cuisine. Après le repas commun de midi, chaque femme doit à son tour préparer son propre repas du soir, à son goût et à sa charge¹⁵. Là, toutes celles qui peuvent le faire s'y mettent sauf les malades et les plus âgées. A cet effet, elles disposent chacune d'un foyer amélioré (Planche III), aménagé à l'entrée de chaque chambre, et du bois qu'elles ont du chercher elles mêmes, un peu partout dans la ville. Ce sont des femmes qui très souvent, partagent leur repas avec leurs voisines de chambre ou les malades, essayant ainsi de cadrer le plus possible avec le vie du village (la vie en communauté).

Planche III



Des foyers améliorés utilisés pour la cuisson des repas. Les femmes du centre sont donc réceptives aux nouveaux modes de vie.

C- LES CULTURES

La culture maraîchère : le jardin contigu à la cour des hommes, est protégé par une clôture faite de quatre murs. À l'intérieur, il y a un forage et deux puits traditionnels qui servent pour l'arrosage des plantes. Un petit espace dans la cour des femmes est aussi exploité à des fins de jardinage. Environ 180 femmes travaillent toute l'année à planter, arroser, récolter et vendre des légumes. Elles font de la carotte, des oignons, des aubergines, de l'ail, du gombo, des choux, de l'oseille, du piment, etc. (Planche IV). Elles se sont réparties en équipes pour arroser le matin et le soir.

Au moment de la récolte, elles sont toutes présentes. Elles ont choisi deux responsables pour s'occuper de l'achat des semences, et de la vente des produits récoltés. Très souvent des marchandes les rejoignent pour acheter les légumes dont elles ont besoin. Les femmes du centre vont quelques fois sur le marché de Tanghin pour vendre le reste des légumes. La récolte n'est pas vendue dans sa totalité car une bonne partie est réservée à leur repas, améliorant ainsi sa qualité. Pour les produits qu'elles ont pu écouler sur le marché et avec les marchandes venues sur place, les recettes sont remises à l'animatrice principale. Celle-ci est chargée de partager la somme de façon équitable entre toutes celles qui, durant toute l'année, ont planté, arrosé et récolté. Elle doit auparavant, soustraire la somme qui servira à l'achat de semences pour la prochaine saison.

L'argent remis à chaque femme lui permettra de s'acheter chaussures, vêtements, foulards et autres qu'elle portera lors d'une cérémonie quelconque (baptême, fête de Noël ou de Pâques). Elle peut également le garder pour en faire cadeau à leurs enfants. En tout cas, elles sont libres de le dépenser car, les femmes ne disposent d'aucune caisse où elles pourraient épargner leur argent. La récompense faite à chaque femme ayant travaillé, est un moyen d'incitation au travail. Au cas où certaines auraient des objectifs, ces sommes leur seront d'un grand secours. Le plus souvent, elles dépensent très peu. Elles gardent leur argent comme toutes les autres personnes âgées, et en font cadeau aux siens qui viennent leur rendre visite.

Planche IV



La diversité des produits maraîchers contribue énormément à l'amélioration de la qualité des repas.

- Les travaux champêtres leur rappellent leur rôle de femme rurale. Mais, le centre ne dispose pas de champs. D'ailleurs, en Afrique la femme n'a pas droit à la terre. C'est son époux qui lui emprunte une portion de terre pour y cultiver.

Ainsi, c'est l'animatrice principale qui, par des relations personnelles a obtenu des champs auprès de bonnes volontés. Par exemple, des propriétaires de champs qui font la rotation des cultures peuvent leur prêter un de leurs champs pour un ou deux ans. Là, elles y sèment de l'arachide et du haricot, et la récolte leur revient. Puisque ce sont des champs que des personnes leur prêtent, l'emplacement peut varier d'une année à l'autre. Les champs dont elles disposaient lors de notre enquête étaient situés à Toudoubwéogo, à 7 km au nord du centre Delwendé. Elles s'y rendent à pied. Il y avait deux champs de haricot et un d'arachide. Les femmes y travaillent de bon coeur car, non seulement la récolte leur servira pour leur alimentation, mais en plus c'est la seule activité qui les retient hors de la cour pendant toute la journée. Là encore, ce sont les plus solides et les volontaires qui y travaillent, elles sont environ 180 femmes. Nulle n'est contrainte, et pourtant le maximum de femmes ne manquent pas l'occasion d'aller au champ (Planche V). La récolte leur revient entièrement.

Comme dans le cas du jardin, une partie servira à l'amélioration du repas quotidien, une seconde partie servira de semences et le reste est vendu. Les deux responsables aux activités champêtres sont chargées de remettre les recettes à l'animatrice principale. Elle procédera une fois de plus au partage équitable de la somme entre toutes celles qui ont travaillé. Des femmes se retrouvent au jardin et au champ. À la fin de la récolte, elles sont comblées car elles reçoivent entre 6.000 et 7.000 F.cfa. C'est surtout les recettes issues de la vente des produits maraîchers qui leur procure leur budget, car toute l'année, elles font de la culture maraîchère. Nous n'avons malheureusement pas pu disposer des chiffres exacts sur les quantités récoltées chaque année.

Indépendamment de ces champs qu'elles débroussaillent et sèment (le sarclage des trois champs se fait en une semaine), les femmes sont sollicitées durant toute la saison agricole à travailler dans les champs des habitants de la ville de Ouagadougou qui ne disposent pas de main d'oeuvre. Dès le début de la saison, des propriétaires de champs se rendent au centre. Ils s'entretiennent avec la responsable des femmes sur le travail à faire et les modalités de paiement. Celle là est chargée de choisir les

femmes qui iront travailler dans les champs. Des femmes, qui à ses yeux sont les meilleures (disciplinées et travailleuses) seront choisies. Elles sont payées à 500 F.cfa par jour si elles ne sont pas nourries par le propriétaire, et à 350 F.cfa quand elles le sont. Elles travaillent alors comme ouvrières agricoles.

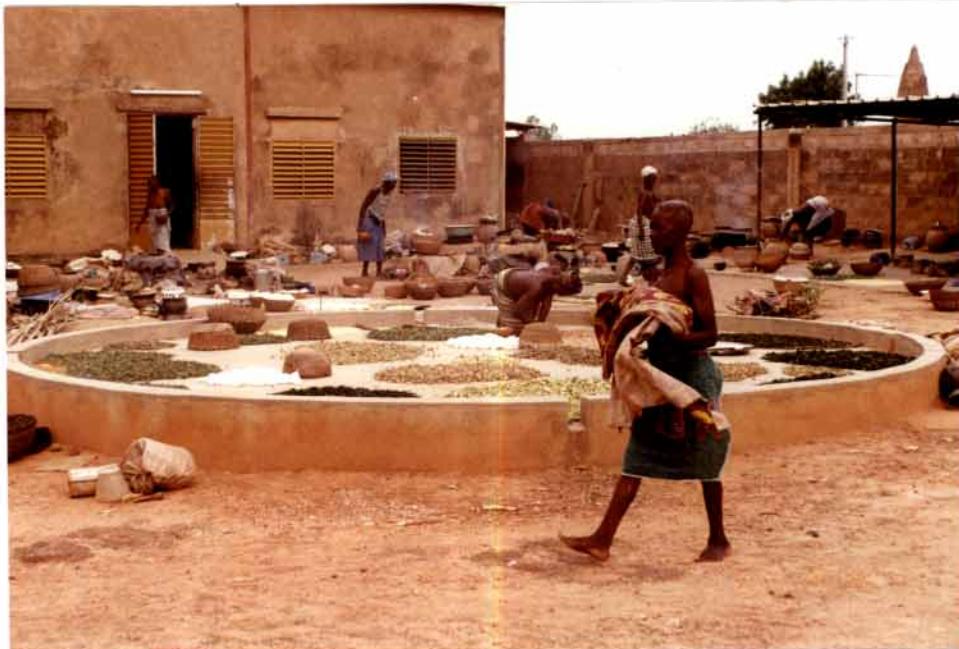
Celles qui ne font ni la culture maraîchère ni les cultures de saison se contentent du produit de leur filage. Ce sont en général des femmes malades, et le centre leur donnent chaque jour 10 F.cfa pour s'acheter du tabac ou de la kola car, elles ne disposent pas d'économie appréciable. Autrement, on peut dire qu'au centre il y a des privilégiées, du fait que par leur travail, certaines arrivent à s'enrichir. Mais ces femmes sont unies par le même sort, alors chaque jour, elles oeuvrent à une cohésion plus forte, une solidarité grandissante, les privilégiées allant au secours des plus démunies.

Quelques femmes du centre continuent de mendier pendant les périodes de soudure. Autrement, leurs activités leur permettent d'avoir de quoi vivre. Parmi les femmes interviewées, aucune mendicante n'a été enregistrée.

Planche V



Des champs d'arachide et de haricot dont la récolte servira à l'alimentation des pensionnaires.



D- LES RAPPORTS DE POUVOIR

Conformément à la vie dans la communauté mossi, les femmes du centre Delwendé de Tanghin ont également choisi une responsable qu'elles considèrent comme leur chef. Choisie en 1988, cette femme est la médiatrice entre les responsables du centre et les autres femmes. Elle participe à la réunion hebdomadaire tenue chaque mercredi matin dans le bureau du secrétaire. Une case lui a été construite et elle y loge toute seule au milieu de la cour. Les femmes lui accordent tout le respect dû à son rang, car la hiérarchisation dans la société en pays mossi est respectée. Elle a des rôles qui lui sont dévolus comme par exemple le choix des femmes pour participer à une cérémonie (manifestations commémoratives de la journée de la femme) ou une activité quelconque (ouvrière agricole). L'intérim du fonctionnement du centre pendant les week-end et les heures non ouvrables lui revient. Elle garde les clés du magasin où sont stockés les vivres, et chaque matin c'est elle qui donne la ration suivant le programme alimentaire établi dans le centre. Elle n'est ni la plus ancienne, ni la plus âgée. C'est un choix qui s'est porté sur elle, et elle prend à coeur la tâche que les autres lui ont confiée. Une autre femme a été choisie pour la seconder en cas d'absence : c'est son adjointe. Elle participe aussi à la réunion du mercredi.

Puis, sous l'autorité de ces deux responsables, siègent quatre autres femmes. Ce sont les deux responsables du jardin et des champs. Elles sont tenues de la bonne marche de ces activités. Elles doivent reconnaître celles qui travaillent aux différents endroits (champs, jardin), puis veiller au respect du calendrier de travail. Elles choisissent les semences, les achètent sur le budget arrêté et sont chargées de la vente des légumes et des céréales.

Une autre équipe de quatre femmes a été choisie pour préparer les corps des femmes qui meurent, avant l'ensevelissement. Nous l'avons souligné, les cas de décès sont nombreux au centre. La moyenne est de 18 décès par an, mais pour l'année 1990 nous n'avons pas trouvé de données fiables.

Il y a ensuite les autres femmes chargées de la cuisine. Les élues sont également membres des 12 équipes de cuisine. Une équipe est chargée de l'achat de condiments qu'elles ne produisent pas, une autre de la vente du charbon obtenu à partir du bois de cuisine. Chaque équipe en ce

qui la concerne veille à la bonne marche de l'activité qui lui a été confiée. Les autres sont chargées de respecter ce choix et de lui faire confiance.

Les femmes du centre se respectent mutuellement et les plus jeunes savent qu'elles doivent respect et soutien aux plus âgées. Elles se font confiance et respectent la hiérarchie qu'elles ont établie, recherchant ainsi une organisation qui reflète l'image de leur communauté. Ainsi, elles sont à l'abri des petites querelles qui entraînent la discorde dans le groupe. Mais un dicton mossi dit ceci : "même la langue et les dents s'entrechoquent de temps à autre".

CHAPITRE VII : L'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DU CENTRE DELWENDÉ DE TANGHIN

Le retour définitif dans le milieu d'origine est presque impossible pour ces femmes, malgré les tentatives de réinsertion entreprises par les responsables du centre. Ils n'ont jamais eu la chance d'entrer en contact avec les familles lorsqu'il fallait discuter de ce problème. Des époux, des fils et des frères assistent, impuissants, au sort que la communauté a imposé à ces femmes. Bien qu'ils ne puissent rien faire, certains ne résistent pas au désir de les revoir et, ils iront jusqu'au centre pour leur rendre visite .

I- ÉVOLUTION DES RAPPORTS AVEC LA POPULATION ENVIRONNANTE

A- LES RAPPORTS AVEC LA POPULATION URBAINE

1)- UNE INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

À sa création, le centre était craint et fui à cause de la population qu'il héberge. Dans le quartier Tanghin (Secteur 23), la population désignait ces femmes comme des sorcières, et elle les craignait .Il n'y avait donc pas de rapport entre les femmes et la population du quartier. Elles s'étaient retranchées dans ce centre et menaient une vie très renfermée .Elles étaient des exclues sociales.

Mais de nos jours, un changement s'est opéré dans les mentalités. Depuis environ cinq ans, il y a des contacts qui se sont établis entre ces "mangeuses" d'âmes et les habitants du quartier. Leur cantonnement dans ce centre d'accueil n'enlève rien à leur rôle de femme et les autres l'ont compris. Elles ont fait leurs preuves par les activités qu'elles mènent à l'intérieur et à l'extérieur de la cour. De plus en plus de petits marchands ambulants sont fréquents dans la cour. Ils y vont pour vendre de la kola, du pain, des cacahuètes, des fruits, du thermogène etc. et ces femmes sont devenues des clientes potentielles pour eux. Ils n'hésitent plus à s'approcher d'elles, elles qui auraient la faculté d'enlever des âmes. La recherche de l'argent a-t-elle brisé les barrières? En tout cas, ces petits marchands ne sont pas les seuls à aller dans cette cour.

Les propriétaires de champs en quête de main d'oeuvre à bon marché vont solliciter des services auprès de ces femmes, durant toute la saison des cultures. Progressivement, il se crée un réseau d'ouvrières

agricoles, et les propriétaires se bousculent pour bénéficier de leurs services. Des tisserands y vont également pour acheter du fil qui servira à confectionner des pagnes, des couvertures etc. Des marchandes leur achètent leurs légumes. Une des femmes a été sollicitée par les prêtres de la cathédrale de Ouagadougou pour travailler chez eux comme aide familiale. Au delà du souci économique, c'est plutôt l'évolution des faits en ville, qui a entraîné la confiance du reste de la population autour d'elles. Ces femmes ont la ferme volonté de travailler malgré leur âge avancé.

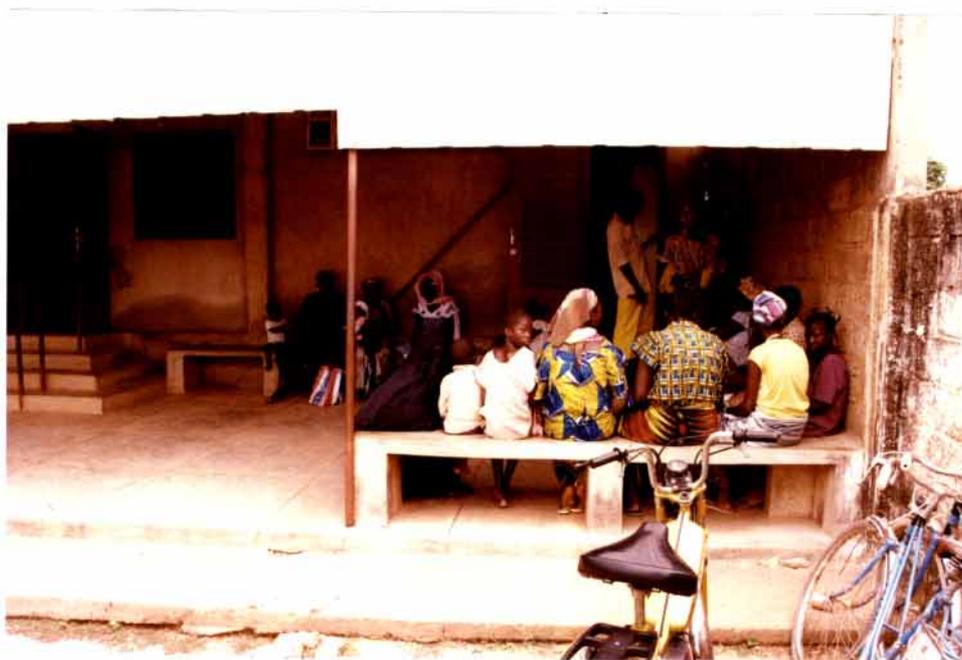
2)- UNE INTÉGRATION SOCIALE

Le dispensaire du centre est ouvert à tous les habitants du quartier, car c'est le plus proche de la ville et les frais sont symboliques. Ils n'hésitent donc pas à y aller (Planche VI). Ils sont chaque jour plus nombreux. Au niveau de la ville toute entière, un réseau de solidarité se fait de plus en plus sentir. Que ce soit lors des fêtes, ou des jours ordinaires, les femmes reçoivent très souvent des dons en nature et en espèces, et nous en avons déjà fait cas comme apports extérieurs dans le budget du centre. Elles reçoivent du savon, des vêtements, des vivres, de l'argent. Des associations, des organismes, des particuliers, volent à leur secours pour assurer leur survie. Les bâtiments offerts, les dons en nature et en espèces sont la preuve du soutien de la population environnante. Mais cela suffit-il? Le tout n'est pas de pouvoir les héberger et de les nourrir. Il faut qu'elles sentent qu'elles sont des membres à part entière de la société. Et c'est à ce niveau que se situe leur problème.

Nous avons pu constater qu'elles étaient heureuses de savoir que des gens s'intéressent à elles et veulent les connaître, les approcher et les aider. Elles ont choisi d'aller à Ouagadougou, parce qu'elles savaient déjà qu'il existe un centre qui héberge des femmes en situation particulièrement difficile; mais Ouagadougou est aussi le monde de l'anonymat. C'est la grande ville et elles ne risquent pas d'être chassées par des gens qui les reconnaîtraient. À Ouagadougou, la population les appelle de nos jours, les folles ou les nécessiteuses et non les "sorcières". Mais ce ne sont pas des folles (pour la plupart), et elles le prouvent par leur travail. Néanmoins, si la ville tolère leur présence, quel est leur avenir? En effet, ce sont des femmes âgées, analphabètes, accueillies par un centre. Elles bénéficient donc d'un encadrement. Elles nous ont confié, qu'elles avaient juste besoin du strict minimum pour vivre. Mais nous pensons qu'elles sont encore solides, et

peuvent par des activités rémunératrices (préparation de beurre de karité, de soubala, confection de tissus teints, etc.), participer à leur insertion.

Planche VI



Les habitants du quartier n'hésitent plus à fréquenter le dispensaire du centre. Les femmes ne demandent qu'à être acceptées.

B- LES RAPPORTS ENTRE LES FEMMES ET LEUR VILLAGE D'ORIGINE

Originaires de la province d'Oubritenga pour la plupart (57,10%), leur exclusion ne rencontre toujours pas l'assentiment de toute la communauté. Très souvent, les époux, et les frères assistent impuissants à ces scènes de la chasse à la sorcière. Leur avis pourrait les condamner pour complicité. Néanmoins, ils ont eu le courage de prendre le chemin de la ville pour rendre visite à ces femmes, pour discuter avec elles et leur donner des nouvelles du village. Toutes les femmes originaires de Zitenga et environs reçoivent toujours de la visite. Ce sont des fils, des frères, des neveux etc. qui viennent leur rendre visite. Ils leur apportent des céréales et de petites sommes preuve de leur soutien. En retour, les femmes donnent leurs économies à ces visiteurs qui sont souvent fauchés. Celles qui sont originaires du Boulkiemdé, et du Passoré et autres provinces éloignées, reçoivent rarement de la visite, compte tenu des longues distances. Parfois aucun membre de la famille n'est informé de la présence de ces femmes au centre et elles préfèrent cela. Les femmes de l'Oubritenga entretiennent des rapports très étroits avec le reste de la famille. Il arrive à certains moments, que le fils choisisse de ramener sa mère. Là, il la ramène avec lui mais ne peut plus habiter le village. Ils doivent partir et vivre très loin du village. Jusque là, deux femmes seulement ont pu repartir avec leurs fils (l'un instituteur, et l'autre étudiant). Désormais, ils sont interdits de séjour dans leur milieu d'origine.

En dépit des difficultés sociales auxquelles ces femmes sont confrontées en milieu rural, des efforts ne doivent pas être ménagés pour éduquer les populations. Il faudrait les aider à chercher et à comprendre les causes des maladies qui ont entraîné la mort d'un des leurs, au lieu de se fier seulement à l'existence d'une sorcière. Les autorités politiques du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille avaient essayé en 1990, de passer par les délégués de village afin d'arrêter les expulsions de femmes. Elles leur ont donc demandé de dénoncer quiconque s'évertuait à expulser les femmes. Mais cela a été un échec car les délégués étaient de connivence avec le reste de la population, et s'arrangeaient pour s'éloigner du village lorsqu'il y avait des cas d'expulsion (Sidwaya, juin 1990). Les personnes indiquées pour entamer la lutte contre la pratique du "siongo" ou du "tinsé" seraient peut être les dignitaires des villages.

II- L'AVENIR DU CENTRE

A- LA SURCHARGE DÉMOGRAPHIQUE

Une série de travaux commencée depuis 1983 s'est poursuivie jusqu'en 1991. Ainsi, pour améliorer le cadre de vie des pensionnaires,

- en 1983, un abri d'environ trois mètres sur dix fut construit afin de permettre aux femmes de continuer à filer leur coton à l'abri du soleil et du vent. Une chambre mortuaire fut également construite car le centre enregistrait de nombreux décès. En effet, les femmes qui se sont enfuies, arrivent au centre très épuisées. Certaines ont du marcher sur des dizaines de kilomètres, affamées et assoiffées. Les sévices subis lors de leur expulsion laissent des séquelles importantes. Certaines succombent à leurs blessures, d'autres, qui habitent encore le centre ont eu la chance de survivre.

- en 1984, un bâtiment de 16 chambres (2,45 m sur 3,45 m chacune) pouvant abriter chacune trois femmes fut construit dans la cour des femmes. Ceci a été possible grâce à une ONG canadienne. Cette même année, deux abris identiques au premier furent également construits. La nécessité d'agrandir le centre et d'aider les femmes qui continuent de venir s'imposait (Figure XII). Les abris construits, sont faits de barres de fer avec une toiture en tôle ondulée et le sol recouvert de ciment.

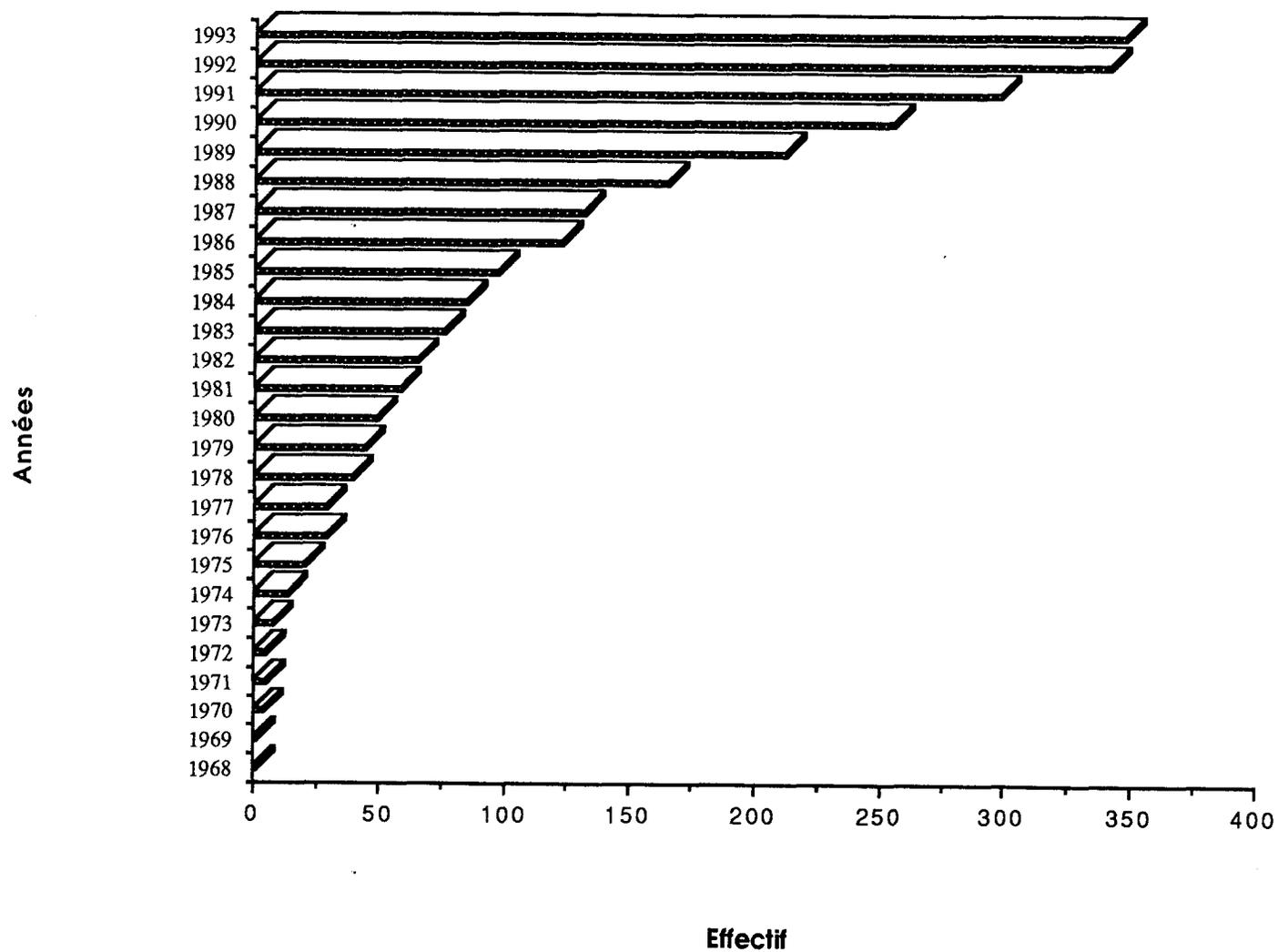
- puis en 1986, face au nombre de femmes qui ne cessait de croître, et la volonté de la mission à se consacrer au bien-être de ces femmes malheureuses, un second bâtiment de seize chambres fut construit avec cette fois-ci l'aide d'une ONG italienne (Planche VII). Ainsi, progressivement les femmes étaient mises à leur aise car les locaux étaient plus accueillants.

- le dernier bâtiment de la même architecture fut achevé en 1991 et du même coup les responsables du centre tirèrent la sonnette d'alarme à l'intention des autorités gouvernementales. En effet, l'affluence des femmes vers ce centre prenait une allure inquiétante, elles passaient de 170 en 1983 à 359 en 1993. Au moment où nous entreprenions notre étude, il y avait environ une trentaine de femmes qui attendaient à la porte faute de place.

En effet, en mars 1993, la Soeur directrice du centre, détachée par la mission catholique avait officiellement déclaré qu'elle ne pourrait plus recevoir de femmes. Cette déclaration est-elle liée à des difficultés financières? La mission catholique veut-elle attirer l'attention des autorités gouvernementales sur un autre terrain, un terrain plus efficace qu'est la responsabilité des populations rurales et urbaines, faces aux conditions sociales qu'elles imposent à certains de leurs membres? Ou serait-ce les deux raisons à la fois? Un centre qui accueillait des femmes dans les mêmes conditions a du également fermer ses portes précédemment pour diverses raisons; c'était dans le département de Bokin (Province du Passoré).

En plus des bâtiments et des abris qui ont été réalisés, des puits furent creusés et deux forages (dans la cour des femmes et dans le jardin). Ceci, pour mettre de l'eau potable à la disposition des internés du centre.

La mission catholique, avec l'aide de certaines organisations humanitaires et de quelques bonnes volontés, essaie d'assurer le minimum vital à ces personnes démunies.

Figure XII. ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU CENTRE DE 1968 À 1993

Source : notre enquête menée en Mars 1993

Planche VII



*Un des bâtiments construits par des donateurs étrangers, pour résoudre
le problème de l'exiguïté des locaux*

B- DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Tout se passait bien jusqu'en 1993, lorsque les responsables du centre ont trouvé qu'ils sont submergés par la pléthore des effectifs. Des difficultés économiques ont surgi, car les ressources financières, malgré les apports extérieurs restent en deçà des besoins des pensionnaires.

Le Catwell sur une demande de la soeur directrice, a dû augmenter sa dotation en vivres pour l'année 1993-1994. C'est pourquoi, face aux difficultés financières toujours croissantes, elle a décidé de ne plus recevoir de femmes de façon systématique à l'intérieur du centre. Des femmes admises très récemment au centre, dorment sous des abris, faute de chambres disponibles. Elles sont ainsi exposées à toutes sorte d'accidents (piqûres d'insecte, morsures de serpent). Il manque réellement de la place pour héberger ces femmes venues des zones rurales jusqu'au centre. Mais, continuer de construire des bâtiments pour les héberger représente-t-il la solution idéale au problème de ces femmes? Pour l'instant, elles ont besoin d'être acceptées et encadrées, et leur prise en charge représente un sérieux problème financier pour les responsables du centre. La mission catholique a donc besoin de plus de soutien de la part des uns et des autres.

Aussi, en 1993, les autorités administratives du Ministère de l'Action sociale et de la Famille ont rendu visite à ces femmes, et elles ont pu constater sur place les difficultés liées à la gestion de ce centre. Puis, le 8 Novembre 1993, son Excellence Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, accompagné d'une forte délégation s'est rendu au centre, dans le cadre d'une visite aux populations marginalisées. Des projets sont en étude, en vue de l'amélioration des conditions de vie dans ce centre. Mais nous ne disposons d'aucune information officielle. Néanmoins, la considération que les autorités politiques et administratives portent à ce centre, pourrait contribuer à une meilleure organisation de la gestion, et à une prise en charge de ces femmes faite sur la base de la participation de plusieurs partenaires. Aussi, contribuera-t-elle à arrêter le fléau lié à l'expulsion des femmes?

C- DES PROPOSITIONS

Les femmes qui habitent le centre sont encore solides. Elles font presque toutes du filage, et la majorité de ces femmes fait de la culture

pluviale et de la culture de contre-saison. Environ 180 femmes travaillent dans un jardin, et elles sont obligées de se répartir en groupes afin que chacune puisse apporter sa participation. Il y a sans doute une surpopulation dans ce jardin, réduisant ainsi le rendement. Les femmes représentent donc un potentiel de main d'oeuvre, et l'acquisition de petites parcelles sur les rives du barrage serait d'un grand apport dans l'extension des travaux maraîchers. Il y aurait donc plus de planches pour permettre aux femmes de travailler selon leurs capacités et d'augmenter leurs productions.

Une bonne récolte contribuera à améliorer davantage la qualité du repas mais, elle pourrait contribuer également à améliorer les recettes permettant ainsi aux femmes de disposer de plus d'argent. Ainsi les femmes pourront décider de la récolte réservée à la consommation au centre, et celle destinée à la vente. Elles pourront ainsi organiser leur travail en faisant la part entre les biens réservés à la consommation, et ceux qui sont à commercialiser. Puisqu'il était de coutume de récompenser celles qui sont assidues au travail, en leur partageant les recettes de la vente des récoltes, désormais, l'argent obtenu pourrait être versé dans un compte d'épargne ouvert au nom des bénéficiaires. Ainsi, elles disposeraient d'économies substantielles pour prétendre au bénéfice d'un prêt auprès d'une institution qui octroie des prêts sur la base d'une garantie.

En effet, un prêt accordé à ces femmes pourrait servir à l'achat de métiers à tisser et de matériel de teinture. Au lieu de revendre les rouleaux de fil à 50 F.cfa l'unité à des tisserands de la ville, elles pourraient tisser. La cotonnade confectionnée serait vendue par les femmes mêmes, leur offrant ainsi une marge bénéficiaire plus grande. Mieux, une formation de teinturière leur permettrait de teindre la cotonnade avant de la vendre. Les femmes pourraient ainsi augmenter leur marge bénéficiaire et s'organiser également pour travailler à la chaîne.

Au cas où elles ne disposeraient pas d'assez d'argent pour leur équipement, l'aide de quelques ONG, ou l'initiative d'aller vers des institutions bancaires contribuerait à la création d'autres activités au sein du centre. Ces femmes qui bénéficient déjà de l'encadrement de deux animatrices pourraient très bien réussir dans ces activités. Nous sommes optimistes quant à une meilleure insertion de ces femmes sur la base de leur participation à des activités rémunératrices.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le centre d'accueil de Tanghin demeure la seule structure officielle au Burkina Faso, qui continue de recevoir et de prendre en charge, des personnes âgées démunies, abandonnées ou expulsées. Depuis 10 ans, le centre essaie d'encadrer particulièrement les femmes qui y résident, contribuant ainsi à leur insertion socio-économique. Mais les effectifs des pensionnaires ont considérablement augmenté, entraînant des difficultés économiques dans la gestion du centre. Malgré, les aides extérieures pour la construction d'environ 48 chambres supplémentaires, le problème de place se pose toujours pour l'hébergement des femmes; au point qu'environ 30 femmes ont élu domicile à la porte du centre, espérant ainsi y être admises. Mais, continuer de faire des aménagements pour héberger ces femmes rejetées par leur communauté, représente-t-il une solution à leur frustration?

Le départ de ces femmes étant lié à une contrainte purement sociale, nous pensons qu'il est grand temps pour les autorités politiques et administratives de trouver des mesures sociales, économiques et juridiques pour atténuer le fléau lié à l'expulsion des femmes.

Le centre, en tant que structure d'accueil et d'encadrement des personnes âgées représenterait une belle initiative si les pensionnaires n'avaient pas été des réfugiées. En effet, les femmes en milieu urbain (qu'elles soient migrantes ou non) sont confrontées à des difficultés d'insertion économique. Certaines se sont retrouvées en associations de promotion féminine, en associations politiques ou professionnelles pour résoudre certaines difficultés liées à la condition féminine. Mais la majeure partie des femmes a encore besoin d'être encadrée.

ANNEXE

IDENTIFICATION

NOM ET PRENOMS :

VILLAGE D'ORIGINE :

DATE D'ARRIVEE AU CENTRE :

RELIGION :

NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS MORTS

AGE :

AGE DES ENFANTS VIVANTS :

ETES VOUS MARIEE :

SI OUI VOTRE EPOUX EST-IL VIVANT ?

POURQUOI AVEZ - VOUS QUITTÉ VOTRE VILLAGE :

AVEZ - VOUS RESIDÉ DANS D'AUTRES LOCALITE AVANT LE CENTRE DE TANGHIN ?

SI OUI QUEL EST VOTRE DERNIER LIEU DE RESIDENCE ?

POURQUOI AVEZ - VOUS QUITTÉ CE LIEU ?

COMMENT AVEZ - VOUS APPRIS L'EXISTENCE DU CENTRE ?

À OUAGADOUGOU PAR QUI ?

DE VOTRE VILLAGE PAR QUI ?

ARRIVÉE À OUAGADOUGOU ETES - VOUS ALLÉE DIRECTEMENT AU CENTRE ?

QUI VOUS A AMENÉE AU CENTRE

UN INCONNU LE HASARD UN PARENT VOTRE ENFANT

QUELLE RAISON AVEZ - VOUS ÉVOQUÉ À LA SŒUR POUR ÊTRE ACCEPTÉE AU CENTRE ?

A-T-ELLE ACCEPTÉ D'EMBLÉE OU BIEN AVEZ-VOUS DISCUTÉ AVEC UN TÉMOIN ?

POURQUOI AVOIR CHOISI LE CENTRE COMME REFUGE ?

STRATEGIE D'ACCES AU CENTRE

- Avec qui avez-vous discuté pour votre insertion au centre ?

-Quels ont été vos arguments ?

-Quelles ont été les propositions du personnel ?

-Quel a été votre moyen de locomotion pour arriver au centre?

Pied

Bicyclette

Vélocycle

Voiture

Avez-vous des champs, des jardins ? Si oui comment les avez-vous eu?

Quelles - sont les superficies ?

Comment êtes-vous organisées ~~pour~~ pour les activités que vous menez dans les champs collectifs et au jardin.

Par groupe individuellement

Quelles sont les activités menées par les femmes en dehors des travaux collectifs ?

- | | |
|--|--------------------------|
| Tissage | <input type="checkbox"/> |
| Filage | <input type="checkbox"/> |
| Cuisine | <input type="checkbox"/> |
| Lessive | <input type="checkbox"/> |
| Balayage | <input type="checkbox"/> |
| Collecte de grains de céréales
dans les différents dépôts : | <input type="checkbox"/> |
| Divers | <input type="checkbox"/> |

Quel est l'emploi du temps en saison pluvieuse et en saison sèche:

Quels sont les principaux produits que vous cultivez?

- Céréales — {
- Petit-mil
 - Arachide
 - Sorgho
 - Haricot
 - Maïs
 - ect...

- | | | | | | | |
|-------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|------------|--------------------------|
| Légumes — { | Choux | <input type="checkbox"/> | Tomate | <input type="checkbox"/> | Oseille | <input type="checkbox"/> |
| | Oignons | <input type="checkbox"/> | Poivrons | <input type="checkbox"/> | Aubergines | <input type="checkbox"/> |
| | Gombo | <input type="checkbox"/> | etc... | <input type="checkbox"/> | | |

Après la récolte, Quantifiez-vous votre production?

- | | |
|------|------|
| 1982 | 1987 |
| 1983 | 1988 |
| 1984 | 1989 |
| 1985 | 1990 |
| 1986 | 1991 |
| 1992 | |

Disposez-vous d'un magasin de stockage?

Votre production est-elle destinée uniquement à la consommation dans le centre ?

Commercialisez-vous une partie de votre récolte ?

Si oui avec qui ?

Si non, pourquoi ?

Gagnez-vous des sommes substantielles ?

Que faites-vous des revenus de vos ventes ?

Avez-vous un livret de caisse d'épargne ?

Si non comment gardez-vous votre argent

Récompensez-vous les femmes pour les inciter au travail ?

RAPPORT DE POUVOIR

- Comment est structurée la population du centre ?
- Quels sont les rapports entre les femmes ?
- La hiérarchie est-elle toujours respectée ?
- Quels sont les rapports entre l'administration et les femmes ?

LE NIVEAU DE SATISFACTION

- Si vous aviez le choix aimeriez-vous retourner dans votre village ?

Si oui pourquoi ?

-Que pensez-vous de votre vie au sein du centre ?

-Êtes-vous bien traitées au centre ou êtes-vous condamnée à y vivre

-Que proposeriez-vous quant à la bonne marche du centre.

-Avez-vous encore des parents, des enfants ou de la famille ?

-Vous rendent-ils visite? Sinon, pourquoi?

Si oui à quelle occasion ?

-Vous apportent-ils de l'aide?

Argent	<input type="checkbox"/>	Nourriture	<input type="checkbox"/>
Vêtements	<input type="checkbox"/>	Médicaments	<input type="checkbox"/>
Ustensiles de cuisine	<input type="checkbox"/>	Cola	<input type="checkbox"/>
Divers	<input type="checkbox"/>	Tabac	<input type="checkbox"/>

-Que donne t-on au centre ?

Vêtements	<input type="checkbox"/>
Nourriture	<input type="checkbox"/>
Médicaments	<input type="checkbox"/>
Cola	<input type="checkbox"/>
Tabac	<input type="checkbox"/>
Divers	<input type="checkbox"/>

-Sortez-vous souvent du centre?

Si oui où allez-vous?

Chez des parents	<input type="checkbox"/>	Au dispensaire	<input type="checkbox"/>
Chez des Amis	<input type="checkbox"/>	A l'Eglise	<input type="checkbox"/>
A la mosquée	<input type="checkbox"/>	En promenade	<input type="checkbox"/>
Au marché	<input type="checkbox"/>	N'importe où	<input type="checkbox"/>

Sinon, pourquoi ?

-Avez-vous des activités en dehors du centre et pour d'autres personnes?

Si oui que faites-vous ?

Piler du mil	<input type="checkbox"/>
Puiser de l'eau	<input type="checkbox"/>
Faire la lessive	<input type="checkbox"/>
Faire la vaisselle	<input type="checkbox"/>
Trier du grain	<input type="checkbox"/>
Cultiver dans le champ	<input type="checkbox"/>
Raccommoder des calabasses	<input type="checkbox"/>
Divers	<input type="checkbox"/>

-Etes-vous rénumérées?

-Que faites-vous de cet argent?

-Les gens du quartier vous acceptent-ils ?

-Des gens viennent-ils souvent au centre pour vous rendre visite?

-Que vous apportent-ils ?

Argent	<input type="checkbox"/>
Vivres	<input type="checkbox"/>
Vêtements	<input type="checkbox"/>
Matériels	<input type="checkbox"/>

-Discutent-elles avec vous directement?

-Pensez-vous que le centre représente une famille pour vous ?

**QUESTIONNAIRE ADRESSE AU PERSONNEL
DU CENTRE**

111

- Depuis quand existe le centre ?
- Pourquoi avez-vous gardé cet emplacement ?
- Quels étaient vos objectifs ?
- Quelle est la composition du personnel ?
- Quelles sont vos sources de financement ?
- Combien de femmes recevez vous en moyenne par an ?
- Quel est leur moyenne d'âge ?
- Rencontrez-vous des problèmes quant à l'hébergement des femmes (locaux) ?
Si oui ~~allez~~ ^{vous} procéder à une extension ?
- Les femmes continuent-elles de venir vers votre centre ?
Si oui quelles-ont été vos initiatives quant à la sensibilisation des populations ?

- Quels rapports entretenez-vous avec les femmes du centre ?
- Etes-vous les initiateurs des différentes activités à l'intérieur du centre ?
- Entretenez-vous des rapports avec les parents des victimes ?
- Existe-t-il des femmes qui ont pu réintégrer leurs familles ?
- Que pensez-vous des accusations dont sont victimes les femmes ?
- Quelles difficultés rencontrez-vous pour les femmes malades mentales ?
- Quelles sont les raisons qui vous poussent à accepter les femmes dans le centre ?
- Est-ce que les gens vous acceptent ? Vous et le centre en particulier ?
- Quels sont vos problèmes quant à la gestion du centre ?
- Avez-vous une gestion autonome ?
- Recevez-vous des aides de la part de l'Etat ou des ONG* ?
- Quel bilan tirez-vous de votre centre ?
- Avez vous des conseils à donner quant à la création d'un autre centre ?

Numéro	Village	Département	Province	Date d'arrivée	Ethnie	Religion	Nombre d'enfants				Santé	Renseignements divers
							Total	Filles	Garçons	Décédés		
1	Kaaba	Yako	Passoré	29/05/1988	Mossi	Catholique	5	3	1	1		
2	Pana	Yako	Passoré	24/12/1988	Mossi	Catholique	2			2		Veuve accusée de sorcellerie, disputée avec le frère de son mari
3	Risam	Bourzanga	Bam	26/12/1979	Mossi	Musulmane	6	2		4		veuve accusée de sorcellerie entendu parler du centre
4	Kaba	Yako	Passoré	27/11/1991	Mossi	Protestante	9	3	1	5		
5	Nafietinga	Boussé	Oubritenga	9/12/91	Mossi	Traditionnelle	5	4		1		Veuve,remariée au frère de son mari puis accusée de sorcellerie
6	Zègédégè	Nafretenga Boussé	Oubritenga	9/6/90	Mossi	Traditionnelle	9		3	6		Accusée de sorcellerie
7	Nanoro	Koudougou	Boulkiemdé	1986	Mossi	Catholique	8	4	1	3		Accusée de sorcellerie
8	Boussé	Boussé	Oubritenga	22/04/1990	Mossi	Traditionnelle	5	2	1	1		Accusée de sorcellerie
9	Guilongou	Ziniaré	Oubritenga	5/5/92	Peulh	Musulmane	3		1	2	Malade mentale	Dépossédée de ses biens
10	Zegdè	Boussé	Oubritenga	23/04/89	Mossi	Catholique	6	3	1	2		Veuve accusée de sorcellerie
11	Mouni	Boussé	Oubritenga	5/3/85	Mossi	Traditionnelle	4	2	1			2 fois veuve et accusée de sorcellerie
12	Teegmnooré	Boussé	Oubritenga	25/10/1987	Mossi	Catholique	5		1	4		Mari vivant,chassée par son beau-frère
13	Kikilma	Boussé	Oubritenga	1992	Mossi	Traditionnelle	6	3	1	2		Accusée de sorcellerie
14		Ouagadougou	Kadiogo	5/11/92	Mossi						Malade mentale	
15	Gampela		Kadiogo	1978	Mossi	Catholique				3	Eléphantiasis à la main	N'a pas de famille
16		Boussé	Oubritenga	3/1/92	Mossi	Traditionnelle	4	1	2	1		Accusée de sorcellerie
17	Bughtenga	Ziniaré	Oubritenga		Peulh	Musulmane	2	1		1	Epileptique	
18		Ziniaré	Oubritenga	28/05/1988	Peulh		3	2	1		Malade mentale	Veuve
19	KuKé	Boussé	Oubritenga	1990	Mossi	Traditionnelle	7	2	3	2		Accusée de sorcellerie
20	Rogomnoogo	Ziniaré	Oubritenga	22/04/191	Mossi	Musulmane	16	1	2	13		Mari vivant,accusée de sorcellerie
21					Wala						Malade mentale	Partie du centre
22	Bolgo	Koudougou	Boulkiemdé	3/5/92	Mossi	Traditionnelle	8	3	2	3		Accusée de sorcellerie
23	Zi-peelè	Boussé	Oubritenga	27/08/1991	Mossi	Traditionnelle	9	2	2	5		Veuve,accusée de sorcellerie
24	Niou	Boussé	Oubritenga	1986	Mossi	Traditionnelle	10	3		7		Veuve mendiante,car abandonnée
25	Sabo	Yako	Passoré	16/05/1991	Mossi	Protestante	7		3	4		Accusée de sorcellerie
26	Silmiugou	Ziniaré	Bazéga	20/6/1981	Mossi	Musulmane	2		1	1		
27	Tanghin Sao	Boussé	Oubritenga	30/6/1992	Mossi	Traditionnelle	6	3	2	1	Malade	Veuve, abandonnée
28	Komsilga	Saponé	Bazéga	30/4/1986	Mossi	Traditionnelle	3			3		Abandonnée et accusée de sorcellerie
29	Lugsi	Tanghin Dassouri	Bazéga	Sep-78	Mossi	Catholique						Veuve, abandonnée
30		Kombissiri	Bazéga	30/6/1986	Mossi	Catholique	9	2	4	3		Mari vivant, accusée du meurtre de sa propre fille
31	Bouboulou	Yako	Passoré	27/5/1990	Mossi	Traditionnelle	10	1	4	5	Malade mentale	Veuve et sans abri
32		Boussé	Oubritenga	Aoû-89	Mossi	Traditionnelle	5	1	3	1		Accusée de sorcellerie
33	Silmiisi	Boussé	Oubritenga	22/8/1987	Mossi	Catholique	9			6		Abandonnée par son mari
34	Gogé	Dassouri	Bazéga	23/8/1991	Mossi	Traditionnelle						Veuve et mendiante
35	Saaba	Saaba	Oubritenga	1976	Mossi	Catholique	2	2				Abandonnée
36	Kimkilma	Boussé	Oubritenga	24/1/1989	Mossi	Catholique	2	1	1			Mari vivant, accusée de sorcellerie
37	Tegpalogo	Boussé	Oubritenga	4/5/89	Mossi		11	1	3	7		Veuve remariée, accusée de sorcellerie
38		Boussé	Bazéga	2/3/91	Mossi	Traditionnelle	8	4		4		Mari vivant, accusée de sorcellerie
39	Baséko	Ouagadougou	Kadiogo	1970	Mossi	Catholique	9		1	8	Malade	
40	Ziga	Komsilga	Bazéga	1968	Mossi	Catholique	9	2		7	Sourde	
41	Golmiougou	Boussé	Oubritenga	15/11/1991	Mossi	Traditionnelle	9		1	8		Accusée de sorcellerie suite au decès d'un enfant de15 ans
42	Koukoulgo		Boulkiemdé	6/3/90	Mossi	Protestante	7	1	3	3	Malade mentale	Accusée de sorcellerie
43	Sogdé	Léo	Sissili	1976	Gourounsi		10	3		7	Malade mentale	Prise en charge par une dame
44	Bughtenga	Sabtenga	Oubritenga	1974	Mossi	Catholique	5	2	2	1	Sourde et mal-voyante	
45	Dassouri	Ouagadougou	kadiogo	1976	Mossi	Catholique	12	5	1	6	Unijambiste	
46	Loumbila	Loumbila	Oubritenga	12/9/89	Mossi	Catholique	8	4		4		Veuve, sans abri
47	Doundoulma		Bazéga	24/1/1989	Mossi	Catholique	9	2	1	6		Veuve, accusée de sorcellerie
48	Saodgo	Ouagadougou	Kadiogo	4/7/85	Mossi		12			12	Main paralysée	Veuve et mendiante
49	Sânon-Sourgou	Boussé	Oubritenga	7/1/92	Mossi	Traditionnelle	11	2	4	5		Veuve, accusée de sorcellerie
50	Doundoulma		Bazéga	8/12/89	Mossi	Catholique	9	2	2	5		Expulsée pour avoir jeté un sort à son mari
51	Doundoulma		Bazéga	1990	Mossi	Catholique	9	2	2	5		Accusée de sorcellerie
52	Laye	Boussé	Oubritenga	1984	Mossi	Catholique	7		2	5		Veuve
53	Dasaouri		Kadiogo	1984	Mossi	Catholique	5			5		
54	Lailé	Koudougou	Boulkiemdé	1976	Mossi	Catholique	3	2	1			
55	Baséko		Oubritenga	1/5/87	Mossi	Catholique	12	1		11		Abandonnée

Numéro	Village	Département	Province	Date d'arrivée	Ethnie	Religion	Nombre d'enfants			Santé	Renseignements divers
							Tota	Filles	Garçons		
1	Kaaba	Yako	Passoré	29/05/1988	Mossi	Catholique	5	3	1	1	
2	Fana	Yako	Passoré	24/12/1988	Mossi	Catholique	2			2	Veuve accusée de sorcellerie, disputée avec le frère de son mari
3	Risam	Bourzanga	Bam	26/12/1979	Mossi	Musulmane	6	2		4	veuve accusé de sorcellerie entendu parler du centre
4	Kaba	Yako	Passoré	27/11/1991	Mossi	Protestante	9	3	1	5	
5	Nafietinga	Boussé	Oubritenga	9/12/91	Mossi	Traditionnelle	5	4		1	Veuve,remariée au frère de son mari puis accusée de sorcellerie
6	Zégédégé	Nafretenga Boussé	Oubritenga	9/6/90	Mossi	Traditionnelle	9		3	6	Accusée de sorcellerie
7	Nanoro	Koudougou	Bulkiemdé	1986	Mossi	Catholique	8	4	1	3	Accusée de sorcellerie
8	Boussé	Boussé	Oubritenga	22/04/1990	Mossi	Traditionnelle	5	2	1	1	Accusée de sorcellerie
9	Guilongou	Ziniaré	Oubritenga	5/5/92	Peulh	Musulmane	3		1	2	Malade mentale
10	Zegdgé	Boussé	Oubritenga	23/04/89	Mossi	Catholique	6	3	1	2	Dépossédée de ses biens
11	Mouni	Boussé	Oubritenga	5/3/85	Mossi	Traditionnelle	4	2	1		Veuve accusée de sorcellerie
12	Teegmnooré	Boussé	Oubritenga	25/10/1987	Mossi	Catholique	5		1	4	2 fois veuve et accusée de sorcellerie
13	Kikilma	Boussé	Oubritenga	1992	Mossi	Traditionnelle	6	3	1	2	Mari vivant,chassée par son beau-frere
14		Ouagadougou	Kadiogo	5/11/92	Mossi						Accusée de sorcellerie
15	Gampela		Kadiogo	1978	Mossi	Catholique				3	Malade mentale
16		Boussé	Oubritenga	3/1/92	Mossi	Traditionnelle	4	1	2	1	Eléphantiasis à la main
17	Bughtenga	Ziniaré	Oubritenga		Peulh	Musulmane	2	1		1	N'a pas de famille
18		Ziniaré	Oubritenga	28/05/1988	Peulh		3	2	1		Accusée de sorcellerie
19	KuKé	Boussé	Oubritenga	1990	Mossi	Traditionnelle	7	2	3	2	Epileptique
20	Rogomnoogo	Ziniaré	Oubritenga	22/04/191	Mossi	Musulmane	16	1	2	13	Malade mentale
21					Wala						Veuve
22	Bolgo	Koudougou	Boulkiemdé	3/5/92	Mossi	Traditionnelle	8	3	2	3	Accusée de sorcellerie
23	Zi-peelè	Boussé	Oubritenga	27/08/1991	Mossi	Traditionnelle	9	2	2	5	Partie du centre
24	Niou	Boussé	Oubritenga	1986	Mossi	Traditionnelle	10	3		7	Accusée de sorcellerie
25	Sabo	Yako	Passoré	16/05/1991	Mossi	Protestante	7		3	4	Veuve,accusée de sorcellerie
26	Silmiougou	Ziniaré	Bazéga	20/6/1981	Mossi	Musulmane	2		1	1	Veuve,accusée de sorcellerie
27	Tanghin Sao	Boussé	Oubritenga	30/6/1992	Mossi	Traditionnelle	6	3	2	1	Malade
28	Komsilga	Saponé	Bazéga	30/4/1986	Mossi	Traditionnelle	3			3	Veuve, abandonnée
29	Lugsi	Tanghin Dassouri	Bazéga	Sep-78	Mossi	Catholique					Abandonnée et accusée de sorcellerie
30		Kombissiri	Bazéga	30/6/1986	Mossi	Catholique	9	2	4	3	Veuve, abandonnée
31	Bouboulou	Yako	Passoré	27/5/1990	Mossi	Traditionnelle	10	1	4	5	Mari vivant, accusée du meurtre de sa propre fille
32		Boussé	Oubritenga	Aoû-89	Mossi	Traditionnelle	5	1	3	1	Malade mentale
33	Silmiisi	Boussé	Oubritenga	22/8/1987	Mossi	Catholique	9			6	Veuve et sans abri
34	Gogé	Dassouri	Bazéga	23/8/1991	Mossi	Traditionnelle					Accusée de sorcellerie
35	Saaba	Saaba	Oubritenga	1976	Mossi	Catholique	2	2			Abandonnée par son mari
36	Kimkilma	Boussé	Oubritenga	24/1/1989	Mossi	Catholique	2	1	1		Veuve et mendiante
37	Tegpalogo	Boussé	Oubritenga	4/5/89	Mossi		11	1	3	7	Abandonnée
38		Boussé	Bazéga	2/3/91	Mossi	Traditionnelle	8	4		4	Mari vivant, accusée de sorcellerie
39	Baséko	Ouagadougou	Kadiogo	1970	Mossi	Catholique	9		1	8	Malade
40	Ziga	Komsilga	Bazéga	1968	Mossi	Catholique	9	2		7	Sourde
41	Golmiougou	Boussé	Oubritenga	15/11/1991	Mossi	Traditionnelle	9		1	8	
42	Koukoulgo		Boulkiemdé	6/3/90	Mossi	Protestante	7	1	3	3	Accusée de sorcellerie suite au deces d'un enfant de15 ans
43	Sogdé	Léo	Sissili	1976	Gourounsi		10	3		7	Malade mentale
44	Bughtenga	Sabtenga	Oubritenga	1974	Mossi	Catholique	5	2	2	1	Malade mentale
45	Dassouri	Ouagadougou	kadiogo	1976	Mossi	Catholique	12	5	1	6	Prise en charge par une dame
46	Loumbila	Loumbila	Oubritenga	12/9/89	Mossi	Catholique	8	4		4	
47	Doundoulma		Bazéga	24/1/1989	Mossi	Catholique	9	2	1	6	Veuve, sans abri
48	Saodgo	Ouagadougou	Kadiogo	4/7/85	Mossi		12			12	Veuve, accusée de sorcellerie
49	Sanon-Sourgo	Boussé	Oubritenga	7/1/92	Mossi	Traditionnelle	11	2	4	5	Main paralysée
50	Doundoulma		Bazéga	8/12/89	Mossi	Catholique	9	2	2	5	Veuve et mendiante
51	Doundoulma		Bazéga	1990	Mossi	Catholique	9	2	2	5	Veuve, accusée de sorcellerie
52	Laye	Boussé	Oubritenga	1984	Mossi	Catholique	7		2	5	Expulsée pour avoir jeté un sort à son mari
53	Dasauri		Kadiogo	1984	Mossi	Catholique	5			5	Accusée de sorcellerie
54	Lafé	Koudougou	Boulkiemdé	1976	Mossi	Catholique	3	2	1		Veuve
55	Baséko		Oubritenga	1/5/87	Mossi	Catholique	12	1		11	Abandonnée

56	Tampouy	Ouagadougou	Kadiogo	17/8/1987	Mossi				9				7		Veuve
57	Yabtenga	Boussé	Oubritenga	30/6/1992	Mossi	Traditionnelle	9	3	3	3					Veuve remariée, et accusée de sorcellerie
58	Boussé	Boussé	Oubritenga	21/5/1991	Mossi	Traditionnelle	8	4	1	3					Accusée de sorcellerie
59	Koàda	Saponé	Bazéga	6/11/92	Mossi	Catholique	10			2	8				Accusée de sorcellerie
60	Laye	Boussé	Oubritenga	1975	Mossi	Catholique	5	2					3	Mal-voyante	Veuve accusée de sorcellerie
61	Kaba	Yako	Passoré	10/12/90	Mossi	Traditionnelle	7	3	2	2					Accusée de sorcellerie
62	Yako	Yako	Passoré	19/11/1989	Mossi	Catholique	7	3	1	3					Conduite par son fils
63	Yako	Yako	Passoré	2/1/89	Mossi	Catholique	10	2	2	6					Veuve, accusée de sorcellerie
64	Yako	Yako	Passoré	4/10/86			2	2							Veuve, abandonnée
65	Kaaba	Yako	Passoré	1982	Mossi	Catholique	7	3	1	3					Expulsée par sorcellerie
66	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	16/04/1986	Mossi	Traditionnelle	9						9		Veuve et expulsée parce que de religion différente
67	Nanoogo	Koudougou	Boulkiemdé	15/08/1989	Mossi		4	2		2					Accusée de sorcellerie
68	Boussé	Boussé	Oubritenga	12/3/89	Mossi		7	4		3					Accusée de sorcellerie et chassée
69	Seegtenga	Kaya	Sanmatenga	29/04/1992	Mossi	Traditionnelle	2		1	1					Veuve et abandonnée
70	Boussé	Boussé	Oubritenga	5/5/89	Mossi	Traditionnelle	10	2	3	5					Veuve, accusée de sorcellerie
71	Tanghin Dassour	Saponé	Bazéga	13/02/1991	Mossi	Protestante	9	3		6					Veuve, accusée de sorcellerie
72	Kourpilé	Boussé	Oubritenga	1973	Mossi	Catholique									Veuve et abandonnée
73	Wisga -Ramesma	Yako	Passoré	1989	Mossi	Catholique	10	1	2	7					Mari vivant, accusée de sorcellerie
74	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	1992	Mossi	Musulmane									Malade mentale
75	Koulma	Kaya	Sanmentenga	Sep-88			5		2	3					Aveugle et, malade mentale
76	Kagnogé	Komsilga	Bazéga	20/7/1986	Mossi	Catholique	15		3	12					Abandonnée
77	Doulgou	Kombissiri	Bazéga	Déc-78	Mossi	Catholique	2		1	1					Veuve, abandonnée
78	Bing-Tangé		Oubritenga	6/11/89	Mossi	Catholique	5	2		3					Veuve, abandonnée
79	Zorgho	Zorgho	Ganzourgou	20/4/1985	Mossi	Catholique	7		1	6					Chassée par les enfants de sa co-épouse
80	Ziniaré	Ziniaré	Oubritenga	17/5/1986	Mossi		13	1	1	11					Veuve, accusée de sorcellerie
81	Kounda	Saponé	Bazéga	14/2/1987	Mossi	Catholique	2	1	1	1				Lépreuse	Veuve
82	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	19/7/1989	Mossi	Catholique	10	1	2	7					Veuve, abandonnée
83	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	18/2/1981	Mossi	Catholique	9	4	3	2					Mari vivant, accusée de sorcellerie
84	Téma		Passoré	16/2/1981	Mossi	Catholique	5	3	2						Abandonnée
85	Gobby	Saponé	Bazéga	1980	Mossi	Catholique	4	3	1						
86	Babala	Yako	Passoré	2/2/88	Mossi	Catholique	6	1	1	4					Veuve, accusée de sorcellerie
87	Pâna	Yako	Passoré	18/2/1990	Mossi	Catholique	4	2		2					Accusée et chassée par son mari
88	Boussé	Boussé	Oubritenga	2/11/91	Mossi	Traditionnelle	7	3		4					Veuve, accusée de sorcellerie
89	Lallé	Boussé	Oubritenga	3/11/89	Mossi	Catholique	8	4	4						Veuve remariée, accusée de sorcellerie
90	Boula	Kombissiri	Bazéga	1978	Mossi	Catholique	7	1	2	4					Abandonnée
91	Kossodo	Ouagadougou	Kadiogo	16/2/1991	Mossi	Catholique	1			1					
92	Saponé	Saponé	Bazéga	24/7/1988	Mossi		4	2	2						Accusée de sorcellerie, veuve remariée
93	Tang-zougou	Boussé	Oubritenga	22/4/1992	Mossi	Traditionnelle									Mari vivant, accusée de sorcellerie
94	Roulgou	Kombissiri	Bazéga	5/10/86	Mossi		1	1							Veuve, accusée de sorcellerie
95		Kaya	Sanmentenga	1982	Mossi	Catholique								Lépreuse	Veuve, abandonnée
96				17/10/1986											
97	Koakè	Yako	Passoré	11/4/92	Mossi	Traditionnelle	9	2		7					Accusée de sorcellerie suite à la mort d'un enfant
98	Sogomdambé	Pissila	Sanmentenga		Mossi	Traditionnelle	1							Aveugle, et malade mentale	Accusée d'adultère avec le frère de son mari
99	Dassouri	Ouaga	Kadiogo	1970	Mossi	Catholique	1		1						Naine
100	Lanoaga Yiri	Ouaga	Kadiogo	19/10/1992	Mossi	Catholique	3	2	1	0					Accusée de sorcellerie
101	Kaba Samba	Boussé	Oubritenga	2/9/88	Mossi		4	4	0	0					Abandonnée par sa belle famille
102		Yako	Passoré	Déc-88	Mossi	Traditionnelle	7	1	6						Accusée de sorcellerie, abandonnée par son mari
103	Lelghem Tenga	Koupèla	Kouritenga	1975	Mossi	Catholique	1		1						
104	Bilbalogo	Ouaga	Kadiogo	5/7/89	Mossi									Malade mentale	
105	Bazulé	Dassouri	Bazéga	1971	Mossi	Catholique	8	0	0	8					N'effectue aucun travail
106	Béré	Manga	Zoundwégo	23/09/1986	Mossi	Traditionnelle	6	0	0	6					Veuve, abandonnée
107	Bingo	Koudougou	Boulkiemdé	20/05/1992	Mossi	Traditionnelle	6	2	3	1				Epileptique	Accusée de sorcellerie, donc chassée par son mari
108	Baséko	Yagma	Kadiogo	6/1/89	Mossi	Catholique	11	3		8					Sans soutien car parents pauvres et n'a pas été remariée
109	Sabsé	Saponé	Bazéga		Mossi	Catholique	4	1	2	1				Tripanosomiase	Veuve
110	Ziga	Ziniaré	Oubritenga	1979	Mossi	Catholique	12	1		11				Aveugle	Veuve, refuse le remariage
111	Koudri	Ziniaré	Oubritenga		Mossi	Catholique	3	3	2					Malade mentale	
112	Nobré	Manga	Zoundwégo	4/2/80	Mossi	Traditionnelle	7		2	5				Aveugle et lepreuse	

113	Mané	Téma	Passoré	15/05/1989	Mossi	Traditionnelle	7	2	5		
114	Maané	Kaya	Sanmatenga	1989	Mossi	Traditionnelle					Malade mentale
115	Koresmogo	Ouahigouya	Yatenga	1986	Mossi	Catholique	5	1	3	1	Malade mentale
116	Lirgè	Kaya	Sanmatenga	1982	Mossi	Catholique	7	1	1	5	
117	Téma	Kaya	Sanmatenga	15/04/1981	Mossi	Traditionnelle	9	1	3	5	Accusée de sorcellerie
118	Kaba	Yako	Passoré	28/02/1991	Mossi	Traditionnelle	6	2	2	2	Veuve accusée de sorcellerie
119		Téma	Passoré	13/02/1987	Mossi		8	2	1	5	Accusée de sorcellerie
120	Niou	Boussé	Oubritenga	4/1/90	Mossi	Protestante	12	4	1	7	Accusée de sorcellerie et chassée par sa famille
121	Niou	Boussé	Oubritenga	1987	Mossi	Traditionnelle	5	3	0	2	Accusée de sorcellerie
122	Yak-Tenga	Koudougou	Boulkiemdé	12/1/92	Mossi	Traditionnelle	0	0	0	0	Abandonnée et accusée de sorcellerie
123	Mangha	Ziniaré	Oubritenga	22/07/1991	Mossi	Catholique	1			1	
124	Zekunga	Ouaga	Kadiogo	6/11/81	Mossi	Catholique	5		2	3	malade des yeux
125	Ziniaré		Oubritenga	1985	Mossi	Catholique	1	1			
126	Dapelgho	Ziniaré	Oubritenga	1983	Mossi	Catholique	11	1	1	9	Abandonnée
127	Niou	Boussé	Oubritenga	Jan-83	Mossi	Catholique	5	3	2	0	Veuve et abandonnée
128	Nakamtenga	Ziniaré	Oubritenga	1980	Mossi	Catholique	0	0	0	0	Malade mentale
129	Zitenga		Oubritenga	Sep-83	Mossi	Musulmane	0	0	0	0	Sa maman également malade est au centre
130	Tema	Kaya	Sanmatenga	1974	Mossi	Catholique	9		3	6	Veuve et abandonnée
131	Niou	Boussé	Oubritenga	3/10/80	Mossi	Traditionnelle	4	2		2	Malade des yeux
132	Loumbila	Ouaga	Kadiogo	28/10/1990	Mossi	Musulmane	0	0	0	0	Accusée de sorcellerie
133	Saglé	Boussé	Oubritenga	21/01/1992	Mossi	Musulmane	4	1	1	2	Veuve et accusée de sorcellerie
134	Dapelgo	Ziniaré	Oubritenga	18/01/1982	Mossi	Catholique	4	3	1	0	Veuve et accusée de sorcellerie
135	Dapelgo	Ziniaré	Oubritenga	26/06/1981	Mossi	Catholique	9	1		8	
136	Niou	Boussé	Oubritenga	10/4/91	Mossi	Traditionnelle	5	1		4	Veuve et accusée de sorcellerie
137	Niou	Boussé	Oubritenga	1974	Mossi	Catholique	2	1	1	0	
138	Bolgo	Koudougou	Boulkiemdé	27/02/1989	Mossi	Catholique	3		2	1	Veuve et abandonnée
139	Tema	Kaya	Sanmatenga	19/05/1989	Mossi	Catholique	9	2		7	Veuve mais a quitté d'elle même pour fouir les histoires
140	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	16/04/1980	Mossi	Catholique	12			1	
141	Saabtenga	Ziniaré	Oubritenga	19/03/1989	Mossi	Catholique	7	3	2	2	Veuve accusée de sorcellerie
142	Kaonga	Boussé	Oubritenga	1989	Mossi	Catholique	7	5	1	1	2 fois veuve etabandonnée
143	Sao	Boussé	Oubritenga	26/12/1990	Mossi	Traditionnelle	10	1	1	8	Veuve accusée de sorcellerie
144	Niou	Boussé	Oubritenga	19/10/1988	Mossi		6		3	3	Malade mentale
145	Watinoma	Boussé	Oubritenga	30/09/1991	Mossi	Traditionnelle	2	0	0	2	Veuve et abandonnée
146	Goundi	Koudougou	Boulkiemdé	6/9/88	Mossi	Catholique	7	1	1	5	Accusée de sorcellerie et chassée par son mari
147	Téma	Kaya	Sanmatenga	1984	Mossi	Catholique	5	1	2	2	
148	Silmiugou	Yako	Passoré	22/04/1992	Mossi	Traditionnelle	10	3	2	5	Veuve accusée de sorcellerie
149	Pabré		Oubritenga	24/01/1992	Mossi	Traditionnelle	7	4	1	2	accusée de sorcellerie
150	Kikilma	Boussé	Oubritenga	15/02/1991	Mossi	Traditionnelle	6	2	1	3	Veuve accusée de sorcellerie
151	Piktenga	Kaya	Sanmatenga	1978	Mossi	Catholique	8	1		7	
152	Ziga	Ziniaré	Oubritenga	1976	Mossi	Catholique	9	1		8	Veuve et abandonnée
153	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	16/04/1986	Mossi	Traditionnelle	10	1		9	Veuve et abandonnée
154	Dapelgo	Ziniaré	Oubritenga	1988	Mossi	Catholique	2	2			
155	Temmoré	Ziniaré	Oubritenga	24/09/1988	Mossi		0	0	0	0	Veuve et miséreuse
156	Yako	Yako	Passoré	15/1/1989	Mossi	Catholique	12	3		9	Veuve
157	Sao	Boussé	Oubritenga	15/9/1990	Mossi	traditionnelle	7	3	1	3	Lépreuse
158	Niou	Boussé	Oubritenga	26/8/1992	Mossi	Catholique	1		1	0	Accusée de sorcellerie
159	Kaba	yako	Passoré	29/1/1988	Mossi	Protestante	7	3	3	1	accusée de sorcellerie
160	Dapelgho	Ziniaré	Oubritenga	1986	Mossi	Catholique	5	3		2	Veuve, accusée de sorcellerie
161	Dapelgho	Ziniaré	Oubritenga	Jui-83	Mossi	Catholique	5		2	3	Veuve accusée de sorcellerie
162	Gaskaye	Ziniaré	Oubritenga	1984	Mossi	Catholique	1		1	0	
163	Dapelgho	Ziniaré	Oubritenga	1/4/90	Mossi	Catholique	6	4	1	1	Accusée de sorcellerie
164	Pabré		oubritenga	14/1/1986	Mossi		5	2	3	0	Chassée par son mari, puis accusée de sorcellerie
165	Téma	Kaya	Sanmentenga	30/5/1989	Mossi	Catholique	7	4		3	Abandonnée
166	Yamba	Ziniaré	Oubritenga	25/3/1992	Mossi	Traditionnelle	7		2	5	mari vivant, accusée de sorcellerie
167	Kába	Yako	Passoré	27/5/1988	Mossi	Protestante	2	1		1	Veuve et sans soutien
168			Sanmentenga	1982	Mossi	Catholique					Veuve, accusée de sorcellerie
169	Gaskaye	Ziniaré	Oubritenga	1985	Mossi	catholique	7	7			Veuve

170	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	7/7/88	Mossi	Catholique	9	1	1	7		
171	Théma-Bokin	Kaya	Sanmentenga	13/9/1991	Mossi	Protestante	7	2	2	3		Veuve, chassée
172	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	1975	Mossi	Catholique	6		1	5	Eléphantiasis	
173	Téma	Kaya	Sanmentenga	1983	Mossi	Catholique	0	0	0	0	Mal-voyante	
174	Tenga	Boussé	Oubritenga	1974	Mossi	Catholique	9		2	7		Veuve, abandonnée
175					Mossi	Protestante					Malade mentale	
176	Boussé	Boussé	Oubritenga	Mar-89	Mossi	Catholique	5		1	4		Accusée de sorcellerie
177	Yimiougou	Kaya	Sanmentenga	1985	Mossi	Catholique	5		2	3		Veuve, abandonnée
178	Maané	Kaya	Sanmentenga	15/4/1990	Mossi	Traditionnelle	8		4	4	Malade mentale	Abandonnée
179	Maané	Kaya	Sanmentenga	1976	Mossi	catholique	8	2	2	4		
180	Kâba	Kaya	Sanmentenga	1974	Mossi	Catholique	8	2	2	4		Accusée de sorcellerie
181	Niou	Boussé	Oubritenga	19/10/1992	Mossi	Traditionnelle					Malade mentale	
182	Gampela	Saaba	Oubritenga	1976	Mossi	Catholique	9	2	2	5	Aveugle	
183	Maané	Kaya	Sanmentenga	1976	Mossi	Catholique	7	2	2	3		Abandonnée
184	Moghtédo	Saaba	Oubritenga	1975	Mossi	Catholique	9	3	1	5		Nécessiteuse
185	Niou	Boussé	Oubritenga	1978	Mossi	Catholique	4	1	3			Veuve, abandonnée
186	Goubi	Yako	Passoré	25/3/1991	Mossi	Traditionnelle	8	2	4	2		Veuve , accusée de sorcellerie. Tentative de suicide
187		Boussé	Oubritenga	1988	Mossi	Traditionnelle	11	4		7		Veuve, sans soutien
188	Boussouma	Kaya	Sanmentenga	23/2/1992	Mossi	Traditionnelle	7	4		3		Accusée de sorcellerie
189	Komsilga	Saponé	Oubritenga	25/12/1990	Mossi	Traditionnelle	6	1	3	2		Veuve, accusée de sorcellerie
190		Yako	Passoré	13/3/1989	Mossi	Catholique	7			7		Veuve, accusée de sorcellerie
191	Sao	Boussé	Oubritenga	1991	Mossi	Traditionnelle	8	2	3	3		Accusée de sorcellerie
192	Sao	Boussé	Oubritenga	26/6/1990	Mossi	Traditionnelle	11	1	1	9		Veuve, accusée de sorcellerie
193	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	5/2/86	Mossi		6	1	1	4		Veuve, abandonnée
194	Sao	Boussé	Oubritenga	6/10/92	Mossi	Traditionnelle	4			4		Veuve, accusée de sorcellerie
195	Tanoobenga	Yako	Passoré	Mai-83	Mossi	Catholique					Malade mentale	
196	Kikilma	Boussé	Oubritenga	7/11/91	Mossi	Traditionnelle	9	2	3	4		Veuve accusée de sorcellerie
197	Lallé	Koudougou	Bulkiemdé	20/01/1993	Mossi	Traditionnelle	0	0	0	0	Malade mentale	
198	Koresmogo		Sanmatenga	27/01/1981	Mossi	Catholique	10		1	9		Veuve abandonnée
199	Bakou	Zitenga	Oubritenga	1/1/87	Mossi		7	0		5		Veuve abandonnée
200	Dapeigo	Ziniaré	Oubritenga	21/04/1986	Mossi	Traditionnelle	5	2	3	0	Malade au bras	Accusée de sorcellerie
201	Sogdè		Oubritenga	29/01/1988	Mossi	Catholique	9	3	3	3	Eléphantiasis	Abandonnée
202	Toègè	Boussé	Oubritenga	7/10/91	Mossi	Traditionnelle	9		1	8		Veuve accusée de sorcellerie
203	Niou	Boussé	Oubritenga	22/06/1988	Mossi	Catholique	5	2	1	2		Veuve abandonnée
204	Goatenga	Boussé	Oubritenga	30/06/1992	Mossi	Traditionnelle	2		1	1		Veuve abandonnée
205	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	1984	Mossi	Catholique	3	2	1			
206	Kikilma	Boussé	Oubritenga	27/05/1990	Mossi	Protestante	10	1	3	6		Accusée de sorcellerie
207	Palégré	Boussé	Oubritenga	15/08/1988	Mossi	Catholique	3	1	2			Veuve accusée de sorcellerie
208	Téma	Kaya	Sanmatenga	4/10/89	Mossi	Catholique	6	1	2	3		Veuve,abandonnée
209	Nafretenga	Boussé	Oubritenga	2/5/91	Mossi	Traditionnelle	7		2	5		Accusée de sorcellerie
210	Bolgo	Koudougou	Boulkiemdé	20/02/1992	Mossi	Traditionnelle	7	2	3	2	Mal voyant	Veuve accusée de sorcellerie
211	Yako	Yako	Passoré	6/1/86	Mossi	Catholique	8	2	2	4		Abandonnée
212	Niou	Boussé	Oubritenga	17/03/1993	Mossi	Traditionnelle	7	1		6		Accusée de sorcellerie mais son mari vit encore
213	Rameesma	Koudougou	Boulkiemdé	12/2/91	Mossi	Traditionnelle	10	2	1	7	Mal au pied	
214	Luumbila	Ziniaré	Oubritenga	1983	Mossi		3				Malade mentale	Accusée de sorcellerie
215	Boussé	Boussé	Oubritenga	22/03/1989	Mossi	Catholique	8		1	7		2 fois mariée,2 fois veuve,accusée de sorcellerie
216	Tegh' Tenga	Manga	Zoundwéogo	Sep-88	Mossi	Catholique	1			1	Epileptique et mentalement malade	
217	Niou	Boussé	Oubritenga	8/6/09	Mossi	Catholique	0			0		Veuve,abandonnée
218	Goumpela	Boussé	Oubritenga	25/01/1990	Mossi		9	3	2	4		Veuve accusée de sorcellerie
219	Boussé	Boussé	Oubritenga	1983	Mossi	Catholique	2		1	1		Repudiée par son mari même et mendiant
220	Téma bokè	Kaya	Sanmatenga	Jui-79			9	3		6	Malade mentale	
221	Théma	Kaya	Sanmatenga	22/05/1990	Mossi	Catholique	5	2	2	1	Malade mentale	Veuve
222	Boussé	Boussé	Oubritenga	1989	Mossi	Catholique	9	4		5		Accusée de sorcellerie
223	Maghensé	Zorgo	Ganzourgou				2	1	1		Malade mentale	
224	manesa	Ziniaré	Oubritenga	4/2/91	Mossi	Traditionnelle	7	3	1	3		Accusée de sorcellerie
225	Yipala	Ziniaré	Oubritenga	22/02/1990	Mossi	Musulman	11	2	1	8		Son mari vit encore,elle a été accusée de sorcellerie
226	Toeghin	Boussé	Oubritenga	20/07/1990	Mossi	Traditionnelle	9	3	1	4		Accusée de sorcellerie et son mari vit encore

227	Voagha	Ziniaré	Oubritenga	1978	Mossi	Catholique	9	3	1	5		
228	Pana	Kaya	Sanmatenga	1980	Mossi	Catholique	4	2	2			Accusée de sorcellerie,son mari n'a pu rien faire
229	Saalié	Boussé	Oubritenga	11/2/86	Mossi		0	0	0	0	Mal au jambes	
230	Saab-Yi	Koudougou	Boulkiemdé	1989	Mossi	Catholique	8				8	
231	Poedgo	Ziniaré	Oubritenga	19/08/1991	Mossi	Traditionnelle	7	1	1	5	Malade mentale	Chassée par jalousie car très riche; avait 100 000 f quand elle qu
232	Téma	Kaya	Sanmatenga			Catholique	8			8	Malade mentale	Veuve, accusée de sorcellerie
233	Nabraabo	Boussé	Oubritenga	22/02/1990	Mossi	Catholique	2	2	0	1		
234	Kouka-Niou	Boussé	Oubritenga	29/07/1992	Mossi	Traditionnelle	7	2	3	2		Accusée de sorcellerie
235	Teng' gangho	Ouaga	Kadiogo	1978			2		1	1	Handicapé physique	Accusée de sorcellerie mais son mari vit encore
236	Kaonga	Boussé	Oubritenga	1990	Mossi	Catholique	7	2	4	1		
237	Téma	Kaya	Sanmatenga	4/11/84		Catholique	5					Accusée de sorcellerie,elle a dû abandonné son bébé de 6 mois
238	Keedpaalgo	Boussé	Oubritenga	20/01/1992	Mossi	Protestante	9	2	2	5		veuve accusée de sorcelleie
239	Téma	Kaya	Sanmatenga	1984		Catholique	12	1	1	10		Accusée de sorcellerie,le mari vit encore
240	Téma Bokin	Kaya	Sanmatenga	15/04/1991	Mossi	Traditionnelle	9	2		7	Malade	Abandonnée
241	Kisi	Yako	Passoré	20/04/1988	Mossi	Traditionnelle	6	2	1	3		Accusée de sorcellerie
242	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	1975		Catholique	2	1	1			Veuve,accusée de sorcellerie
243	Dapelgo	Ziniaré	Oubritenga	1982	Mossi	Catholique	8	1	2	5		
244	Guipila	Boussé	Oubritenga	25/03/1992	Mossi	Traditionnelle	6	2		4		Accusée de sorcellerie
245	Kirsi	Yako	Passoré	1988	Mossi	Catholique	7	2	1	4		Veuve, accusée de sorcellerie
246	Ziniaré	Ziniaré	Oubritenga	20/12/1988	Mossi		3		2	1		Accusée de sorcellerie
247	Loumbila	Ziniaré	Oubritenga	1973		Catholique	7			7		Veuve,abandonnée
248	Goupana	Pabré	Oubritenga	23/07/1990	Mossi	Traditionnelle	11	2	3	6		
249	Zigga	Ziniaré	Oubritenga	1985	Mossi	Catholique	7			7		Veuve, sans soutien
250	Manesa	Kaya	Sanmentenga	1/1/92	Mossi	Traditionnelle	11	0	1	10		Veuve, sans soutien
251	Yako	Yako	Passoré	2/12/89	Mossi	Catholique	7	3	3	1		Accusée de sorcellerie, le mari vit, et, il la fréquente toujours
252	Laafi	Boussé	Oubritenga	10/12/90	Mossi	Traditionnelle	6	2	1	3		Veuve, accusée de sorcellerie, a retrouvé des femmes qu'elle conn
253	Yibi	Boussé	Oubritenga	25/11/1992	Mossi	Traditionnelle	7	3	0	4		Veuve, accusée de sorcellerie
254	Zudtenga	Ziniaré	Oubritenga	8/5/84		Catholique						Veuve, accusée de sorcellerie
255	Téma	Kaya	Sanmentenga	1973		Catholique	7	1	2	4		Veuve, très agée
256	Sáodgo	Boussé	Oubritenga	11/7/91	Mossi	Traditionnelle	7	3	1	3		Abandonnée
257	Boussé	Boussé	Oubritenga	1988	Mossi	Catholique	3		1	2		Veuve, abandonnée
258	Nafrétenga	Boussé	Oubritenga	6/2/90	Mossi	Traditionnelle	10	2	2	6		Veuve, accusée de sorcellerie
259	Téma	Kaya	Sanmentenga	4/7/91	Mossi	Protestante	5	2	2	1	Malade mentale	Veuve, accusée de sorcellerie
260	Téma	Kaya	Sanmentenga	1978		Catholique	12		3	8	Mal-voyante	
261	Goupana	Pabré	Oubritenga	Avr-83	Mossi	Catholique	0	0	0	0		
262	Dapelgho	Ziniaré	Oubritenga	8/9/88	Mossi		8	2		6		
263	Téma	Kaya	Sanmentenga	6/10/92	Mossi	Traditionnelle	8	2	3	3		Veuve, abandonnée
264	Téma	Kaya	Sanmentenga	1986	Mossi	Catholique	11	1	2	8		Veuve, accusée de sorcellerie
265	Téma	Kaya	Sanmentenga	26/1/1986	Mossi	Catholique	9	3	2	4		Elle a quitté pour des raisons de coutumes
266	Boussé	Boussé	Oubritenga	4/12/90	Mossi	Traditionnelle	9	1	2	6		
267	Koaségé	Ziniaré	Oubritenga	7/2/88	Mossi		12	2	2	8		Veuve, accusée de sorcellerie
268	Kaya	Kaya	Sanmentenga	1985	Mossi	Catholique	11	2	2	7		Accusée de sorcellerie
269	Lao	Koudougou	Boulkiemdé	2/10/88		Catholique	7	1	1	5		Accusée de sorcellerie
270	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	Avr-88	Mossi		6		1	5		Veuve, sans abri
271	Bolgho	Boussé	Oubritenga	13/2/1981		Catholique	9	3	3	3		Veuve, accusée de sorcellerie
272	Sao	Boussé	Oubritenga	26/11/1990	Mossi	Traditionnelle	6	2	3	1		
273	Káongé	Boussé	Oubritenga	27/11/1990	Mossi	Traditionnelle	7	3	1	3		Accusée de sorcellerie
274	Kouli	Koudougou	Boulkiemdé	3/1/93	Mossi	Catholique	13	4		9		Accusée de sorcellerie
275	Gué	Ziniaré	Oubritenga	6/1/88	Mossi	Catholique	3	1	1		Brulée	Accusée de sorcellerie
276	Bilbalgho	Ouagadougou	Kadiogo								Malade mentale	
277	Nanogo	Koudougou	Boulkiemdé	15/6/1985	Mossi	Traditionnelle	3					
278	Boussé	Boussé	Oubritenga	25/3/1989	Mossi		4		1	3		Veuve, abandonnée
279	Niou	Boussé	Oubritenga	8/6/91	Mossi	Traditionnelle	11	1	2	8		Veuve, accusée de sorcellerie
280	Niou	Boussé	Oubritenga	25/12/1988	Mossi		7	2	3	2		Veuve, accusée de sorcellerie
281	Niou	Boussé	Oubritenga	15/4/1990	Mossi	Traditionnelle	9	1	1	7		Veuve, accusée de sorcellerie
282	Napalegé	Boussé	Oubritenga	26/4/1991	Mossi	Traditionnelle	3		2	1		Accusée de sorcellerie
283	Kui	Boussé	Oubritenga	11/4/91	Mossi	Traditionnelle	6	2	4			Veuve, accusée de sorcellerie

284	Boussé	Boussé	Oubritenga	25/12/1989	Mossi	Catholique	8	2	3	3		Mari vivant, accusée de sorcellerie
285	Buryan	Yako	Passoré	2/1/90	Mossi		10	2	5	3		Mari vivant, accusée de sorcellerie
286	Goupana	Ziniaré	Oubritenga	1/4/91	Mossi	Traditionnelle	7		1	6		Veuve, accusée de sorcellerie
287	Gilongou	Ziniaré	Oubritenga			Catholique	8	2		6	Malade mentale	Veuve abandonnée
288	Niou	Boussé	Oubritenga	24/05/1986			3	2		1		
289	Koaké	Téma	Passoré	22/04/1992	Mossi	Traditionnelle	2			2	Maux d'yeux	
290	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga			Catholique	9		2	7		Accusée de sorcellerie
291	Saalé	Ziniaré	Oubritenga	25/03/1992	Mossi	Traditionnelle	9	2	3	4		
292	Téma	Kaya	Sanmentenga	7/8/92	Mossi	Protestante	3			3		Mari vivant, accusée de sorcellerie
293	Toéghin	Boussé	Oubritenga	6/4/90	Mossi	Traditionnelle	3		1	2	Lépreuse	Accusée de sorcellerie
294	Niou	Boussé	Oubritenga	24/03/1989	Mossi	C atholique	5	1	4			Veuve, accusée de sorcellerie
295	Taabtenga	Ziniaré	Oubritenga	23/12/1986			8	2	2	4		Mari vivant, accusée de sorcellerie
296	Toécé	Kombissiri	Bazéga	Sep-79	Mossi		4			4	Malade mentale	Veuve abandonnée
297	Moké	Ziniaré	Oubritenga	19/10/1992	Mossi	Traditionnelle	3			3		
298	Bingo	Koudougou	Boulkiemdé	Jui-89	Mossi	Catholique	5	2		3		Repudiée par son mari pour adultère
299	Boussé	Boussé	Oubritenga	8/12/89		Catholique	11	1	3	7		Veuve accusée de sorcellerie
300	Laye	Boussé	Oubritenga	6/3/92	Mossi	Traditionnelle	8	2	4	2		Veuve accusée de sorcellerie
301	Nafrétenga	Boussé	Oubritenga	16/11/1990	Mossi	Traditionnelle	9	3	1	5		Accusée de sorcellerie
302	Zitenga	Ziniaré	Oubritenga	1976		Musulmane	10	2		8		Accusée de sorcellerie
303	Silmiougou	Zitenga	Oubritenga	5/6/85		Catholique	2			2		
304	Niou	Boussé	Oubritenga	4/6/85		Catholique	2	1	1			Veuve abandonnée
305	Boussé	Boussé	Oubritenga	7/4/88	Mossi	Catholique	11	4	1	6		Abandonnée
306	Niou	Boussé	Oubritenga	1975		Catholique	9	1		8		Accusée de sorcellerie
307	Kaaba	Yako	Passoré	6/12/89		Catholique	7	3	1	3		Abandonnée
308	Ziniaré	Ziniaré	Oubritenga	2/4/89	Peulh		2	1	1			Veuve accusée de sorcellerie
309	Laye	Boussé	Oubritenga	1988		Catholique	9	3		6		Abandonnée
310	Yilou	Boussé	Oubritenga	19/06/1990	Mossi	Traditionnelle	8	3	1	4		Veuve accusée de sorcellerie
311	Boussé	Boussé	Oubritenga	5/10/86			4		4			Accusée de sorcellerie
312	Bolgho	Koudougou	Boulkiemdé	1974			5	1	1	3		Veuve abandonnée
313	Dapelgho	Ziniaré	Oubritenga	27/07/1981	Mossi	Catholique	7	3	2	2		Abandonnée
314	Dapelgho	Ziniaré	Oubritenga	5/7/91	Mossi	Traditionnelle	7	3	2	2		Abandonnée
315	Donsin	Ziniaré	Oubritenga	14/03/1989			9	2	2	5		Veuve accusée de sorcellerie
316	Téma	Kaya	Sanmentenga	17/02/1991	Mossi	Traditionnelle	6	2	2	2		Veuve accusée de sorcellerie
317	Laye	Boussé	Oubritenga	2/12/89	Mossi	Catholique	9	1	5	3		Veuve accusée de sorcellerie
318	Kui	Boussé	Oubritenga	9/10/90	Mossi	Traditionnelle	8	1	3	4		Veuve accusée de sorcellerie
319	Sao	Boussé	Oubritenga	30/08/1990	Mossi	Traditionnelle	13			3		Veuve accusée de sorcellerie
320	Nédégo	Ziniaré	Oubritenga	27/02/1992	Mossi	Traditionnelle	7	1	3	3		Accusée de sorcellerie
321	Kinana	Boussé	Oubritenga	23/03/1991	Mossi	Protestante	9	2	1	6	Jambe paralysée	Accusée de sorcellerie
322	Kinana	Boussé	Oubritenga	5/1/91	Mossi	Traditionnelle	7	2	1	4		Veuve accusée de sorcellerie
323	Saabé	Boussé	Oubritenga	13/09/1990	Mossi	Traditionnelle	4	1	2	1		Veuve accusée de sorcellerie
324	Nafrétenga	Boussé	Oubritenga	1982	Mossi	Catholique	6		1	5		Accusée de sorcellerie
325	Nafrétenga	Boussé	Oubritenga	1989	Mossi	Catholique	9	2	3	4		Abandonnée
326	Kui	Boussé	Oubritenga	12/3/91	Mossi	Protestante	7	1	2	4	Traumatisée	Accusée de sorcellerie
327	Kinana	Boussé	Oubritenga	7/10/90	Mossi	Traditionnelle	9	1	4	4		Accusée de sorcellerie
328	Ziniaré	Ziniaré	Oubritenga	4/10/89	Mossi	Catholique	12	3	3	6		Accusée de sorcellerie
329	Nafrétenga	Boussé	Oubritenga	8/4/90	Mossi	Traditionnelle	9	1	3	5		Mari vivant, accusée de sorcellerie
330	Nafrétenga	Boussé	Oubritenga	27/02/1992	Mossi	Traditionnelle	4	1	1	2		Accusée de sorcellerie
331	Nafrétenga	Boussé	Oubritenga	16/07/1991	Mossi	Traditionnelle	8	3	1	4		Veuve accusée de sorcellerie
332	Golmidou	Boussé	Oubritenga	13/12/1991	Mossi	Traditionnelle	9	3	3	3		Veuve accusée de sorcellerie
333	Gourpila	Boussé	Oubritenga	28/01/1991	Mossi	Traditionnelle	7	2	3	2		Mari vivant, accusée de sorcellerie
334	Saaba	Boussé	Oubritenga	18/07/1988	Mossi		9	2	3	4		Veuve accusée de sorcellerie
335	Zagbèga	Yako	Passoré	25/03/1992	Mossi	Traditionnelle	8	3	2	3		Veuve accusée de sorcellerie
336	Ramesma	Yako	Passoré	3/1/93	Mossi	Protestante	8	5	2	1		Accusée de sorcellerie
337	Kui	Boussé	Oubritenga	Oct-78		Catholique	2	1		1	Mal aux pieds	Veuve accusée de sorcellerie
338	Guïro	Pô	Nahouri	26/12/1991	Gouroussi	Traditionnelle					Malade mentale	
339	Niou	Boussé	Oubritenga			Catholique	7			7	Malade mentale et physique	
340	Boassa	Ouagadougou	Kadiogo	1978		Catholique	8	3		5		

341	Saabtenga	Pabré	Oubritenga	18/04/1989	Mossi		7	1	3	3		Abandonnée
342	Laye	Boussé	Oubritenga	1989	Mossi	Catholique	12	3			9	Veuve accusée de sorcellerie
343	Doundoulma	Tanghin Dassouri	Bazéga	24/04/1989	Mossi	Catholique	3	1			2	Veuve abandonnée
344	Saalé	Ziniaré	Oubritenga	19/01/1992	Mossi	Traditionnelle	5	2	1		2	Veuve accusée de sorcellerie
345	Saaba	Ziniaré	Oubritenga	25/02/1990	Mossi	Catholique	2		2			Malade mentale Veuve accusée de sorcellerie
346	Bassinko	Ouagadougou	Kadiogo	2/5/92	Mossi	Traditionnelle	6	2			4	Malade mentale
347	Laye	Boussé	Oubritenga	27/01/1993	Mossi	Traditionnelle	8	1	3		4	Accusée de sorcellerie
348	Yako	Yako	Passoré	26/03/1989	Mossi	Catholique	5	2	1		2	Veuve accusée de sorcellerie
349				1991	Mossi	Traditionnelle						Malade mentale et handicapée physiq Veuve accusée de sorcellerie
350	Nobéré	Nobéré	Zoundwégo	18/08/1984		Catholique	3				3	Aveugle
351	Gimba	Kaya	Sanmentenga	3/11/92	Mossi	Traditionnelle	10	3	2		5	Abandonnée
352	Dassouri	Ouagadougou	Kadiogo	31/05/1983	Mossi	Catholique	2		2			Mal aux pieds Veuve accusée de sorcellerie
353	Kikilma	Boussé	Oubritenga	12/9/91	Mossi	Traditionnelle	6	3	2		1	Abandonnée
354	Girgo	Kombissiri	Bazéga	2/4/90	Mossi	Traditionnelle	4	1			3	Veuve, expulsée du village
355	Yako	Yako	Passoré	11/5/88	Mossi	Catholique	2				2	Partie d'elle-même car accusée d'homicide
356	Téma	Kaya	Sanmentenga	1970		Musulmane	10	3			7	Veuve abandonnée, accusée de sorcellerie
357	Ziniaré	Ziniaré	Oubritenga	26/06/1986	Peulh		3		1		2	Elle a quitté le centre pour aider les cathéchistes
358	Dapelgho	Ziniaré	Oubritenga	5/3/85		Catholique	4	3	1			Aveugle Elle a perdu tous ses biens, sans soutien
359	Bologo	Koudougou	Boulkiemdé	3/11/93	Mossi	Catholique	5	1	1		3	Handicapée physique Veuve abandonnée

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

1. Abélès, Marc et Chantal Collard. 1985. Âge, pouvoir et société en Afrique Noire. Karthala, Paris(France) 330 pages.
2. Association Internationale de la Sécurité Sociale. Genève AISS 1990. La protection sociale des personnes âgées dépendantes. 277 pages
3. Blion, R. 1990. Phénomènes migratoires et migrations de retour : l'analyse socio-économique du retour des migrants burkinabè de Côte d'Ivoire. Université de Paris I Panthéon Sorbonne 143 pages.
4. Coulibaly, S.; Gregory, J. et Piché, V. 1980. Les migrations voltaïques. Tome 1. Importance et ambivalence de la migration voltaïque. C.R.D.I. Canada 144 pages
5. Gilbert Tarrab avec la collaboration de Chris Coëne 1989. Femmes et pouvoirs au Burkina Faso. Harmattan, Paris (France) et G. Vermette Québec Canada. 125 pages.
6. GREFFA, Ouagadougou, 1989. Rôle socio-économique des femmes en milieu urbain : cas des vendeuses de fruits et légumes de la ville de Ouagadougou. 107 pages.
7. INSD. Ouagadougou, 1975. Recensement général de la population. Décembre 1975. 300 pages.
8. INSD. Ouagadougou, 1985. Recensement général de la population. Analyses des résultats définitifs. 318 pages.
9. Meine Pieter Van Dijk, 1986. Burkina Faso : Le secteur informel de Ouagadougou. Harmattan, Paris.(France) 203 pages.
10. Ministère de l'Emploi du Travail et de la Sécurité Sociale, Ouagadougou juin 1993. Organisation et encadrement du secteur informel. 54pages.

11. Suzanne Champagne, Nov. 1991. Vingt cinq associations féminines de Ouagadougou et du milieu péri-urbain, repertoire. Centre Sahel, Québec Canada. 137 pages.
12. Tao, Juillet 1991. Enfants et femmes en circonstances particulièrement difficiles. Direction de l'Action Sociale et de la Famille du Kadiogo. 75 pages.

Mémoires et Thèses

13. Adjima, G. 1980. Problématique de la croissance démographique en milieu urbain : le cas de Ouagadougou. Mémoire de Maîtrise. ESSEC. 57 pages.
14. Bambara, C. Angèle. 1990. Conditions de vie des "Kibiga" : cas de 60 femmes dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso). Mémoire de Maîtrise. ENAES de Dakar. 48 pages.
15. Doris, Bonnet 1982. Corps biologique : corps social : Les mossi de Haute-Volta. Thèse de 3è cycle. École Pratique des Hautes Études en Sciences Sociales. 346 pages.
16. Françoise, Delmas-Soulié 1982. Place de la femme dans la famille chez les mossé de Haute-Volta. Tradition et évolution en milieu urbain. Mémoire DEA. Université de Lyon II. 50 pages.
17. Konaté, B. 1981. La contribution de la maison d'éducation de l'enfance d'Orodara à la réinsertion sociale du jeune déviant en Haute Volta. Mémoire de Maîtrise. ESACJ. Lomé. 52 pages.
18. Mitelberg, G. 1990. Contribution à l'étude d'une population marginalisée : les "fous de la rue" au Burkina Faso. Mémoire DEA. Université Pierre et Marie Curie Paris VI. 105 pages.
19. Nabolé, A. et Goungounga, G. 1987. Prostitution et criminalité au Burkina Faso. Mémoire de l'E.N.P.
20. Dieudonné Ouédraogo, 1981. Migration et développement en Haute-Volta. L'exemple de Zogoré. Thèse de 3è cycle. Université de Bordeaux III. 285 pages.

21. Ouédraogo, O. D. 1976. Migration et développement en Haute Volta : l'exemple de Zogoré. Thèse de 3^e cycle. Université de Bordeaux 3.
22. Sawadogo, T. 1980. Quelques aspects de la délinquance dans la ville de Ouagadougou. Mémoire de maîtrise E.S.A.C.J. Lomé. 56 pages.

Rapports

23. CERPOD, Déc. 1988. Conférence sur les politiques de population au Sahel. Bilan et perspectives.
24. Clément Chabot, juin 1990. Derrière le discours : femmes, santé et développement. 17 pages.
25. Conférence Internationale du Travail, Genève BIT 1978. Emploi des femmes ayant des responsabilités familiales. 68 pages.
26. Coordination Nationale des Structures Populaires. Rapport sur l'application effective des recommandations issues des bilans des quatre années de Révolution.
27. FAAREF. Activités et conditions de crédit. Ministère des Finances et du Plan.
28. Félicité Ringtounda, Florence Piron, Lalla Maïga, juin 1990. La formation des femmes au Sahel : quelques repères. 30 pages.
29. Florence Piron, avril 1990. Le pouvoir des femmes au Sahel : analyses et discussions. 65 pages.
30. Genève, BIT 1989. Les femmes dans le secteur non structuré : 256 pages.
31. GREFFA. 1989. Rapport des journées de réflexion sur les besoins en formation des vendeuses de fruits et légumes de la ville de Ouagadougou.
32. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale. 18-19 Sept. 1989. Rapport de la réunion de personnalités : stratégies internationales de collecte de fonds pour le vieillissement.
33. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale. 1989. Les innovations en matière de protection sociale des groupes défavorisés au Burkina Faso.

34. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale. 1990. Les objectifs, les projets pour un meilleur devenir de la population.
35. Office National de la Promotion de l'Emploi. Ouagadougou 1979. Emploi agricole et migrations rurales dans une économie dualiste.
36. Ourédraogo, M. M. 1991. Effets de la migration sur la condition sociale des femmes au Burkina Faso. 33 pages. C. D. S. A. H. Nations Unies, Vienne.
37. Séminaire National de Koudougou, Juin 1991. Projet des stratégies nationales pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement 1991-1995.

Journaux

38. CIADFOR. 1980. Emploi des femmes : la situation au Togo en 1978. Lawson, Sika B. N° 12 : 12-17.
39. CIADFOR. 1982. Emploi des femmes dans une perspective de changements sociaux et de libération. Formation Professionnelle et Emploi des Femmes. N° 40 : 4-9.
40. CIADFOR. 1982. Les femmes sur le marché de l'emploi : approfondir les connaissances de l'emploi féminin pour mieux cerner les problèmes. N° 36 : 14-19.
41. CIADFOR. 1982. Les femmes sur le marché de l'emploi en Afrique noir : l'utilisation de la main d'oeuvre féminine. Célestin, Jean-Bernard et Akadiri, Karim. N° 35 : 8-17.
42. CIADFOR. 1985. La coopérative des femmes de Markala au Mali. Ouattara Oumou. N° 67 : 7-9.
43. L'Observateur. Nov. 1993. Une lettre pour Laye. N° 3533
44. Pirogue. Sorcellerie et magie. N° 31.
45. Pop. Sahel. Avril 1991. La migration comme stratégie de survie. N° 16.
46. Scala. Sept.-Oct. 1992. La nouvelle migration des peuples : 10-13.

47. Sidwaya. Juin 1990. N° 1538

48. Vie et Santé. La santé mentale des femmes. N° 14